

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

L'ÉCHO

DE

LA FRANCE

L'ÉCHO

DE

LA FRANCE

REVUE ÉTRANGÈRE

DE

SCIENCE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

LOUIS RICARD

AVOCAT.

Réaliser le bien et contempler le beau.

VOL. VII.

(Du 1er Juillet 1868 au 1er Janvier 1869.)

MONTREAL

IMPRIMÉ PAR LA COMPAGNIE D'ÉDITEURS ET IMPRIMEURS DE MONTRÉAL.

1868

L'ECHO DE LA FRANCE, Recueil de littérature, sciences, philosophie, beaux-arts, histoire, religion, politique, etc., etc., d'Europe, paraît tous les mois, et contient de 100 à 150 pages chaque livraison, formant à la fin de l'année 2 volumes d'environ 1600 pages, renfermant près de 2400 pages de matière française.—Abonnement par la malle, tant pour nos abonnés de la ville que pour ceux de la campagne, \$3 par an ou \$5 pour 2 ans, payables d'avance. Les frais de poste qui sont d'un cent par No. sont à la charge de l'abonné. Servi à domicile \$4. Le No. se vend 30 cents.—S'adresser franco à LOUIS RICARD, Dir., No. 423 Rue Craig, vis-à-vis le Champ de Mars, Montréal, Canada.

L'abonnement des personnes qui ne payeraient pas d'avance et à qui nous pourrions continuer l'envoi de notre Revue après l'expiration de leur année sera invariablement de \$4 par an. Les abonnements ne sont pas pour moins d'une année.

Se mettre au niveau des connaissances nouvelles, et des hautes questions qui, tous les jours, surgissent en France et en Europe, répandre parmi le peuple le goût d'une belle et saine littérature, donner aux hommes instruits l'occasion de se remémorer, tout en se délassant, au milieu de leurs études journalières, fournir à tous des lectures à la fois morales, amusantes et instructives puisées à bonnes sources, tel est le but que se propose l'*Echo de la France*. Les personnes approuvant cette ligne de conduite de la Revue sont priées de solliciter le concours de leurs amis à son développement.

NOTA.—Toute réclamation pour livraison égarée ou qui n'aura pas été reçue doit être faite, pour être valide, dans le mois où cette livraison aura paru.—Toute communication adressée à ce Bureau doit être préalablement affranchie, sinon on ne la retirera pas de la Poste.—On peut se procurer, à notre Bureau, toute la collection de l'*Echo de la France*. Chaque année se vend séparément. Prix \$4.00, (en volumes brochés.)

L'ÉCHO

DE LA FRANCE.

LES MERVEILLES DE L'HORLOGERIE.

A voyager pendant sa vie
Certain vieillard nommé le Temps, etc.

Qui ne connaît la chanson-apologue de M. Ségur ?

Les poètes et les artistes ont fait du Temps un vieillard au front vénérable où frissonne une mèche solitaire de cheveux blancs, avec une faux dans une main, un sablier dans l'autre, des ailes aux épaules. Il est moins aisé de définir le terme abstrait dont nous servons pour désigner la durée des choses. Laisant de côté quelques définitions plus ingénieuses que justes, M. Ed. J. Wood passe en revue les divers moyens employés pour mesurer le temps. Les anciens Egyptiens, les Mexicains, les Persans faisaient commencer le jour au lever du soleil. La coutume des nations modernes de le faire commencer à minuit a une origine ecclésiastique dont la date n'est pas encore fixée. Les anciens Romains divisaient le jour et la nuit en quatre parties égales et chacune d'elles en trois divisions appelées heures, les douze heures du jour répondant aux douze mois de l'année. La division de l'heure en soixante minutes ne fut possible qu'après l'invention des moyens mécaniques pour mesurer le temps. Naturellement, la durée des heures variait avec les saisons et, récemment encore, les couvents d'Italie suivaient le système dit *du temps ecclésiastique*, qui divisait le jour et la nuit en périodes inégales. Aussi, au solstice d'été, le jour est à Rome de seize heures six minutes, et chaque heure de soixante-quinze minutes. La nuit n'a que huit heures cinquante-quatre minutes, et chaque heure a quarante-quatre minutes. Plusieurs vieux cadrans, comme celui de Saint-Pierre de Rome, n'ont que six divisions et l'aiguille en fait quatre fois le tour en vingt-quatre heures. Vers 1729, un voyageur se trouvant à Chivasso fut étonné

d'entendre les horloges de la ville sonner une heure, soixante minutes après le coucher du soleil. Pendant longtemps, à Nuremberg, les horloges sonnèrent les heures au nombre de douze, du lever au coucher du soleil, après quoi suivaient les douze heures de la nuit. Les horloges du Japon divisent nos vingt-quatre heures en douze périodes, dont six appartiennent au jour et six à la nuit, variant selon les saisons.

Un des premiers moyens imaginés pour mesurer la durée du jour fut le gnomon ou cadran solaire, dont il est fait mention au *Livre des Rois* *, chap. XXII, verset 2. En Grèce, le gnomon ne fut connu que deux cents ans plus tard, au temps d'Anaximandre, à qui l'on fait honneur de l'invention. Vers l'an -596, Scipion Nasica employait une clepsydre, ou horloge d'eau : l'image d'une de ces petites machines hydrauliques se retrouve sur un bas-relief du palais Mattei, à Rome. Vitruve nous a laissé la description d'une clepsydre astronomique qui indiquait, pour chaque mois, les phases de la lune et les signes du zodiaque. Les clepsydres égyptiennes empruntaient la forme de singes urinant. Le temple des vents, à Athènes, n'était qu'une clepsydre compliquée et savante, qui fut surpassée par celle que fabriqua Ctésibius d'Alexandrie, deux siècles avant J.-C. Vers l'an 150, ces appareils étaient devenus communs à Rome, et Pompée en fit placer dans toutes les cours de justice pour mettre un terme à l'intarissable loquacité des avocats. Ce fut l'occasion d'un bon mot pour Martial, qui, faisant allusion aux verres d'eau que buvait de temps en temps un orateur fastidieux, dit qu'il soulagerait son auditoire aussi bien que lui-même, s'il buvait l'eau de la clepsydre. La clepsydre s'appelait quelquefois *horologium hibernum* ou *nocturnum*, car c'était surtout pendant l'hiver et la nuit qu'elle remplaçait le cadran solaire. On assure que Jules César en trouva une chez les Bretons quand il envahit la Grande-Bretagne. Dans l'Inde, cet appareil fut connu de bonne heure, et il sert encore aujourd'hui aux Brahmines, pour mesurer le *jour naturel*, qu'ils divisent en *soixante heures*.

Le sablier où le sable remplaçait l'eau, et appelé par les Romains *clapsammia*, était fort répandu du temps de Saint Jérôme, qu'on représente toujours avec un sablier sur sa table de travail. Alfred le Grand mesurait le temps avec six bougies d'égale grandeur, dont chacune brûlait quatre heures. Les horloges mécaniques à rouages ont été attribuées avec peu de probabilité à Archimède. Le *Livre de Llandaff*, chronique du sixième siècle, parle d'une horloge appartenant à saint David, patron du pays de Galles, et sonnait les heures.

* Vers l'an 726 avant J.-C.

D'autres font honneur de cette invention à Boèce, 510 ans après J.-C., et une tradition veut que le pape Paul Ier ait envoyé à Pepin la première horloge mécanique connue en France (vers 756). Il n'est personne qui n'ait entendu parler de l'horloge fameuse que des moines de Jérusalem apportèrent à Charlemagne, en l'an 807, de la part du calife Haroun al Raschid. Il paraît, d'après la description d'Eginhard, que douze fenêtres s'ouvraient successivement pour laisser passer chacune un cavalier qui paraissait à la fin de chaque heure, douze balles de cuivre frappaient en tombant douze cloches placées au-dessous d'elles, et, à la douzième heure, tous les cavaliers rentraient dans leurs cellules, qui se refermaient. Cette horloge n'était qu'une clepsydre, et ce ne fut qu'un peu plus tard que parurent les horloges mécaniques à poids et à rouages, dont on attribue l'invention au fameux Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II. A partir du onzième siècle, ces appareils se trouvèrent dans presque toutes les cathédrales, et, en 1286, il est fait mention dans un vieux manuscrit de l'horloge de Saint-Paul de Londres.

En 1365, fut bâtie à Westminster la première tour de l'horloge, remplacée de nos jours par la tour magnifique qui s'élève à l'angle oriental du palais du Parlement. A partir d'Elisabeth, les souverains anglais eurent un horloger en titre, et, aux dix-septième et dix-huitième siècles, l'horloger des rois d'Espagne, aux appointements de 29,200 maravédís, devint un des officiers de la maison royale. Les horloges ne devinrent portatives que lorsqu'on eut substitué un ressort aux poids qui d'abord servaient de moteurs. Elles faisaient déjà partie des mobiliers du temps de Jean de Meung, qui, dans son *Roman de la Rose*, 1356, dit d'un de ses personnages :

Et puis fait sonner ses horloges
 Par ses salles et par ses loges
 A roues trop subtillement
 De pardurable mouvement.

On trouve aussi l'usage d'une horloge dans un manuscrit du British Museum, intitulé *l'Orloge de Sapiense*, œuvre de l'Allemand Jean de Souabe, né en 1300*. Dès 1440, nous trouvons l'horloger Jean de Paris travaillant à Londres pour plusieurs personnages. En 1480, la cathédrale d'Exeter avait une horloge, avec ces mots écrits sur le

* *L'Horloge amoureuse*, un des premiers poèmes de Froissart, contient l'éloge des horloges et de leur inventeur.

cadran : *Pereunt et imputantur horæ* †. La Société des antiquaires de Londres possède une horloge faite à Prague, en 1525, pour Sigismond Ier, roi de Pologne.

L'abbaye de Saint-Alban dut à son abbé Richard de Mallingford une horloge très-compiquée, qui marchait encore sous Henri VIII. A son lit de mort, le savant moine écrivit une série d'instructions sur son horloge à l'usage des religieux chargés d'en entretenir le mouvement, "ne, dit la chronique, *tam insignis machina vilesceret errore monachorum aut incognito structuræ ordine silesceret.*"

L'horloge de la cathédrale de Wells est l'œuvre de Pierre Lightfoot, et les rouages qui, en 1835, avaient fonctionné pendant *cinq siècles* sans se déranger, furent remplacés par un nouveau mécanisme. Le cardinal Wolsey possédait une fort belle horloge, et M. Wood, qui raconte une anecdote semblable de Swedemborg, rapporte que le ministre disgracié aurait prédit l'heure de sa mort, qui arriva à huit heures du soir, 28 novembre 1530. Le terrible patron du cardinal, la Barbe-Bleue de l'Angleterre, avait un goût très-vif pour les horloges compliquées et curieuses, et employait plusieurs horlogers français et allemands. John Poynt, évêque de Winchester, lui fit présent d'une horloge indiquant, outre les heures, le quantième du mois, les mois solaires et lunaires, et les mouvements de la marée. Une horloge dont Henri VIII fit présent à Anne de Boleyn était surmontée d'un lion portant les armes d'Angleterre. Sur l'un des poids se lisent les mots : *the most happy*, "le plus heureux." Cette horloge, possédée depuis par Horace Walpole, se trouve aujourd'hui au château de Windsor, où elle a été placée par la reine Victoria, qui l'acheta au prix de 2,756 francs. A Walton Hall, on montre l'horloge que Thomas Morus avait dans sa belle résidence de Chelsea, décrite par Brasme, qui y fut l'hôte du chancelier. On sait que le célèbre naturaliste Waterton prétendait descendre, par sa mère, de cet illustre martyr catholique. Dès 1540, le palais de Hampton Court possédait une horloge astronomique indiquant les signes du zodiaque, les phases de la lune, etc.; et le même palais contient une horloge, ayant appartenu à Guillaume III, qui pouvait aller, dit-on, pendant douze mois. Une horloge toute semblable se trouve au palais Colonna. Le fameux marquis de Bute possédait à Luton Park une horloge qui allait pendant

† L'horloge de Séville a pour légende : *Vulnerant omnes, ultima necat*; celle de Tetbury (Gloucestershire) : *Præstant æterna caducis*; celle d'Exeter, par Lovelace : *Tempus rerum imperator*; celle de Harborough (Leicestershire) : *Go about your business*, "Allez-vous-en à vos affaires"; celle de Terni : *Hora, dies et vita fugit, manet unica virtus*. Un très-grand nombre ont les mots : *Vigilate et orate*.

cent ans, et une horloge possédée par sir John More pouvait aller, dit-on, pendant *dix-sept mille cent ans*. Un français, Nicolas Urseau, était l'horloger en titre d'Elisabeth, qui possédait un grand nombre d'horloges avec d'ingénieux mouvements automatiques. Pendant que l'altière reine-vierge était à Kenilworth, dans le palais de son favori, le comte de Leicester, celui-ci, qui avait une horloge à sonnerie, en fit arrêter tous les mouvements, afin que rien n'annonçât la fuite du temps, compliment délicat qui fut très-gouté par la vaniteuse souveraine.

Le pendule inventé par Galilée, en 1582, ne tarda pas à être appliqué à la régulation du mouvement des horloges. Huygens passe pour l'inventeur des horloges à pendule, dont la première date de 1657. Une horloge de Huygens se trouve à Hartford, aux Etats-Unis, où elle a été portée par des émigrants hollandais.

Le South Kensington Museum possède une magnifique horloge astronomique faite à Augsbourg, en 1584, pour l'empereur Rodolphe II. Dans une assemblée de la Société royale à Londres, en 1850, on exposa la fameuse horloge faite en 1589 par Isaac Habrecht, de Schaffhouse, pour le Pape Sixte-Quint. Après être restée pendant plus de deux siècles dans le palais des papes, elle arriva en la possession de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, et appartient aujourd'hui à M. Morgan. La caisse de cette immense horloge est une tour à trois étages. Son mécanisme ingénieux et prodigieusement compliqué ressemble, d'une manière frappante, à celui de l'horloge de Strasbourg, évidemment imitée de l'œuvre d'Habrecht. Des allemands fabriquèrent presque toutes les horloges anglaises, aux seizième et dix-septième siècles ; mais leurs œuvres paraissent avoir été fort imparfaites, car Shakspeare fait dire à Biron, en parlant des femmes, "qu'elles sont comme les horloges allemandes, toujours en réparation, toujours dérangées et n'allant jamais bien." M. Morgan possède encore une horloge surmontée d'un enfant qui joue du luth, et d'un griffon qui bat des ailes quand l'heure sonne.

Vers le commencement du dix-septième siècle, il n'y avait à Londres que dix-sept horlogers, dont trois étaient Français. En 1631 fut fondée la corporation des horlogers, avec la devise : *Tempus rerum imperator*. Dans la bibliothèque de Philadelphie est une horloge faite à Londres, et qui appartenait jadis à Cromwell. Le Lord Protecteur s'était aussi emparé d'une horloge de Charles Ier, dont le moteur était une balle de cristal roulant sur un plan incliné pendant trente secondes, au bout desquelles elle était rejetée vers le sommet de ce plan par un ressort invisible.

En 1633, Martinelli de Spolète décrivait une horloge dont le feu était le moteur. Les roues étaient mises en mouvement par la chaleur

d'une lampe qui éclairait un cadran diaphane, et les heures étaient annoncées par l'explosion d'un nombre correspondant de pétards. Cosme III, grand-duc de Toscane, se trouvant à Londres en 1669, y vit une horloge dont le moteur était un aimant. En 1671 fut construite l'horloge de Saint-Dunstan de Londres, où deux noirs, de grandeur naturelle, ont continué, presque jusqu'à nos jours, de sonner les heures avec un marteau, au grand amusement des provinciaux et des *cockneys*. Ces deux automates ont eu l'honneur d'être cités dans les *Aventures de Nigel* de Walter Scott, et dans un poème de Cowper.—Norwich, Bristol et Saint-Paul de Londres en avaient de semblables. Les horloges à sonneries les plus remarquables datent du dix-septième siècle et sont dues à Thomas Tompson. Une de ces horloges, appartenant à la Société Royale, se remonte une fois par an. Tompson avait donné à la duchesse de Gloucester une horloge dont la sonnerie se dérangerait vers trois heures du matin, dans la nuit de ses noces, et le tintamarre qui en résulta "dut probablement, dit M. Wood, effaroucher l'Hymen qui planait autour du lit conjugal." Pinchbeck, qui vivait en 1721, se rendit célèbre par ses horloges astronomiques et musicales, et George Graham, qui mourut en 1751, fut l'inventeur du pendule compensateur.

Le dix-huitième siècle fut le siècle des automates. La description d'une des plus remarquables horloges automatiques se trouve dans une annonce conservée au British Museum. L'horloge que l'annonce invite à aller visiter, et mise en vente au prix de 18,000 francs, jouait trente-deux airs différents. Un groupe de sept figures représentant la Musique, l'Optique, la Physique, l'Architecture, la Peinture, les Mathématiques, entourait Apollon qui descendait d'un nuage avec sa harpe à la main. Au coup de l'heure, un coucou chantait et dix-sept oiseaux gazouillaient chacun à sa manière. Le roi d'Espagne possédait avant la révolution un orgue qui jouait cent airs, entouré de trois figures hautes de quatre pieds, et surmonté d'un globe qui représentait le mouvement quotidien et annuel de la terre. Cet orgue appartenait, en 1820, à Mme Beauzalie, de Paris. A Knole, dans le Kent, on montre une belle horloge musicale donnée par Louis XVI à lord Whitworth. En 1740, on exposait dans Pleet-street plusieurs horloges automatiques, dont la description se trouve tout au long dans le livre de M. Wood.*

Wesley, dans une de ses lettres, parle d'une horloge automatique qu'il vit à Lurgan, en Irlande, en 1762. Un vieillard ouvrait une porte au-

* Le Palais d'hiver, à Saint-Petersbourg, contient une horloge avec un orgue jouant plusieurs airs et que l'empereur avait achetée pour 4,000 roubles à la femme d'un pope.

dessous du cadran, tournait la tête de côté et d'autre, et d'une voix claire et intelligible annonçait l'heure aux spectateurs. Cet automate parlant avait coûté des années de labeur à l'artiste Miller, qui finit par briser son œuvre de dépit, en voyant que personne ne lui en offrait le prix qu'elle méritait. Vers 1765, le colonel Magniac, horloger de Londres, fit plusieurs horloges où les mouvements des automates combinaient une grâce élégante avec une admirable précision. Dans l'une d'elles, des oiseaux et des animaux s'agitaient au milieu des fleurs; des soldats faisaient la manœuvre. Elle fut présentée par la compagnie des Indes orientales à l'empereur de la Chine, ainsi qu'une autre horloge en miniature, de la dimension d'un *shilling*, montée sur un chariot qui portait une figure de femme. Sur le doigt de celle-ci était perché un oiseau tout étincelant de diamants et de rubis, et qu'un ressort, touché légèrement, faisait battre des ailes. Un chien était assis aux pieds de la statuette. Deux autres oiseaux planaient, les ailes étendues, sur le devant du chariot, qui se mouvait dans tous les sens et semblait poussé par un enfant placé derrière. Le tout était d'or pur, orné de pierres précieuses*. Vers la même époque, John Brydges exposait à Londres un appareil composé de douze cents roues et pignons, qu'il appela le microcosme, et reproduisant tous les mouvements du système planétaire selon Ptolémée et Copernic. — Il n'est pas jusqu'à la machine à filer, la fameuse *Spinning Jenny*, dont l'invention n'appartienne à un horloger, nommé Kay, qui communiqua ses idées à Richard Arkwright, ce barbier de Bolton, qui, au moyen de cet appareil introduit dans les filatures du coton, gagna une fortune de 12 millions. Toutes les merveilles dont nous venons de parler furent surpassées par les chefs-d'œuvre de Cox, qui, en 1773 et 1774, exposa à Londres cinquante-six pièces différentes en or et en argent, enrichies de pierres précieuses, le tout estimé environ 5 millions de francs.

Des oiseaux qui chantaient, becquetaient des fruits et apportaient la pâture à leurs petits, des cascades artificielles, des paysages nouveaux, un moulin à vent avec toutes ses scènes en action, des carillons et des airs joués par des automates, une horloge à mouvement perpétuel, un chronoscope avec cent mille pierres précieuses, étaient au nombre des curiosités dues à l'esprit ingénieux de cet artiste.

George III, qui, sans s'occuper d'horlogerie comme Charles-Quint, avait un goût d'enfant pour les curiosités mécaniques, possédait

* Au sac du Palais d'été, à Pékin, un soldat s'empara d'une statuette d'environ sept décimètres représentant un éléphant d'or massif qui portait sur son dos une petite horloge ornée de rubis et d'émeraudes. Le possesseur de cette œuvre d'art en refusa 70,000 francs.

plusieurs horloges remarquables, et George IV avait un petit canon muni d'une montre tellement agencée que le canon pouvait partir à l'heure que l'on désirait et servir ainsi de réveil matin.—L'observatoire de Greenwich contient un appareil pour marquer la direction et l'intensité des courants d'air. Le vent fait tourner une girouette, et une roue dentée transmet le mouvement à un crayon fixé sur une feuille de papier où le vent écrit ainsi lui-même la direction qu'il suit. Tout près se trouve une feuille métallique dont la surface plane est toujours tournée par la girouette de façon à recevoir la force entière du vent qui la repousse contre un ressort. A ce ressort est attachée une chaîne passant sur des poulies et imprimant à un crayon fixé au-dessus d'une feuille de papier un mouvement plus ou moins fort, selon le volume du courant d'air. Ainsi le doux zéphyr, la fraîche brise, le coup de vent et l'ouragan furieux notent leur nature et leur force sur des feuilles de papier que déroule un mouvement d'horlogerie et qui, remplacées chaque jour, sont reliées en un volume qu'on pourrait appeler : *Histoire du vent écrite par lui-même, ou Autobiographie d'Eole.*

La plupart des cloches destinées à sonner les heures dans les cathédrales sont d'une énorme dimension. Celle de Saint-Paul de Londres peut s'entendre à vingt-deux milles de distance. M. Wood raconte à ce propos l'anecdote suivante : Un lord-maire avait invité le docteur Samuel Parr à prêcher à Saint-Paul le jour de son installation. Le sermon du docteur se trouvait trop long pour la dévotion du maire, qui préférait les longs dîners, et qui, abordant le docteur au sortir de l'église, lui dit : "Il y a quatre choses que je n'ai pas aimées dans votre sermon d'aujourd'hui.—Et lesquelles je vous prie ? — Eh bien, ce sont les quatre quarts d'heure que la cloche a sonnés pendant votre discours ?"

A continuer.

MOSAÏQUE.

Les devoirs que les femmes ont à remplir sont le fondement de toute la vie humaine. Ne sont-ce pas les femmes qui ruinent et soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques, et qui, par conséquent, décident de tout ce qui touche de plus près au genre humain ?

FÉNELON.

Soyez en garde contre les petites dépenses ; peu, répété souvent, fait beaucoup.

FRANKLIN.

FIOR D'ALIZA.

(Voir page 441 du VIe Vol.)

Le *bargello* tira des verrous, tourna des clefs énormes dans les serrures, en me montrant comment il fallait m'y prendre pour ouvrir la petite porte basse encastrée dans la grande, et comment il fallait bien refermer cette porte sur moi, avant d'entrer dans la cour, de peur de surprise ; puis nous nous trouvâmes dans le préau.

C'était une espèce de cloître entouré d'arcades basses tout autour d'une cour pavée, où il n'y avait qu'un puits et un gros if, taillé en croix, à côté du puits. Cinq ou six couples de jolies colombes bleues roucoulaient tout le jour sur les margelles de l'auge, à côté du puits, offrant ainsi, comme une moquerie du sort, une image d'amour et de liberté, au milieu des victimes de la captivité et de la haine.

Sous chacune des arcades de ce cloître qui entourait la cour, s'ouvrait une large fenêtre, en forme de lucarne demi-cintrée par en haut, plate par en bas, grillée de bas en haut et de côté à côté, par des barres de fer qui s'encastraient les unes dans les autres chaque fois qu'elles se rencontraient de haut en bas et de gauche à droite, de façon qu'elles formaient comme un treillis de petits carrés à travers lesquels on pouvait passer les mains, mais non la tête. Chacun de ces cachots sous les arcades était la demeure d'un prisonnier ou de sa famille, quand il n'était pas seul emprisonné. Un petit mur à hauteur d'appui, dans lequel la grille était scellée par le bas, leur servait à s'accouder tout le jour pour respirer, pour regarder le puits et les colombes, ou pour causer de loin avec les prisonniers des autres loges qui leur faisaient face de l'autre côté de la cour.

Quelques-uns étaient libres dans leur cachot et pouvaient faire cinq ou six pas d'un mur à l'autre ; les plus coupables étaient attachés à des anneaux rivés dans les murs du cachot, par de longues chaînes nouées à leurs jambes par des anneaux d'acier. On ne voyait rien au fond de leur loge à demi obscure qu'un grabat, une cruche d'eau et une litière de paille fraîche semblable à celle que nous étendions dans l'étable sous nos chèvres. Le pavé de la loge était en pente et communiquait, par

une grille sous leurs pieds, avec le grand égout de la ville où on leur faisait balayer leur paille tous les matins.

Ils mangiaient sans table ni nappe, assis à terre, sur leurs genoux. Ils se taisaient, ou ils parlaient entre eux, ou ils chantaient, ou ils sifflaient tout le reste du jour.

Quand on voulait leur passer leur nourriture, on les faisait retirer au fond de la loge, comme les lions ou les tigres qu'on montre dans la ménagerie ambulante de Livourne ; on faisait glisser au milieu du cachot une seconde grille aussi forte que la première ; on déposait entre ces deux grilles ce qu'on leur apportait, puis on ressortait.

On refermait aux verrous le premier grillage, on faisait remonter par une coulisse, dans la voûte, la seconde barrière ; ils rentraient alors en possession de toute la loge et ils trouvaient ce qu'on leur avait apporté dans l'espace compris entre les deux grilles. Ils ne pouvaient ainsi ni s'échapper ni faire de mal aux serviteurs de la prison.

Deux manivelles à roues, placées extérieurement sous les arcades, servaient à faire descendre ou remonter tour à tour ces forts grillages de fer, qu'aucun marteau de forgeron n'aurait pu briser du dedans, et qu'une main d'enfant pouvait faire manœuvrer du dehors.

Le *bargello* m'enseigna la manœuvre dans le premier cachot vide que nous rencontrâmes, à droite, en entrant dans cette triste cour.

— Grâce à Dieu ! me dit-il en marchant lentement sous le cloître, les loges sont presque toutes vides depuis quelques mois. Lucques n'est pas une terre de malfaiteurs ; le peuple des campagnes est trop adonné à la culture des champs qui n'inspire que de bonnes pensées aux hommes, et le gouvernement est trop doux pour qu'on conspire contre sa propre liberté et contre son prince. Le peu de crimes qui s'y commettent ne sont guère que des crimes d'amour, et ceux-là inspirent plus de pitié que d'horreur aux hommes et aux femmes : on y compatit tout en les punissant sévèrement. C'est du délire plus que du crime ; on les traite aussi par la douceur plus que par le supplice.

En ce moment, continua-t-il, nous n'avons que six prisonniers : quatre hommes et deux femmes. Il n'y en a qu'un dont il y ait à se défier, parce qu'il a tué, dit-on, un sbire, en trahison, dans les bois.

Je frissonnai, je pâlis, je chancelai sur mes jambes, comprenant bien qu'il s'agissait de Hyeronimo ; mais, comme je marchais derrière le *bargello*, il ne s'aperçut pas de mon trouble et il poursuivit :

Un des hommes est un vieillard de Lucques qui n'avait qu'un fils unique, soutien et consolation de ses vieux jours ; la loi dit que quand un père est infirme ou qu'il a un membre de moins, le podestat doit exempter son fils du recrutement militaire ; les médecins disaient au

podestat que ce vieillard, quoique âgé, était sain et valide, et qu'il pouvait parfaitement gagner sa vie par son travail.

— Ma vie ! dit avec fureur le pauvre père, ma vie ! oui, je puis la gagner, mais c'est la vie de mon enfant que je veux sauver de la guerre, et vous allez voir si vous pourrez le refuser à sa mère et à moi.

A ces mots, tirant de dessous sa veste une hache à fendre le bois qu'il y avait cachée, il posa sa main gauche sur la table du recruteur et, d'un coup de sa hache, il se fit sauter le poignet de la main gauche, aux cris d'horreur du podestat !

Les juges l'ont condamné : c'était juste ; mais quel est le cœur de père qui ne l'absout pas, et le cœur de fils qui n'adore pas ce criminel ? Nous l'avons guéri, et ma femme a pour lui les soins d'une sœur.

Je sentis des larmes dans mes yeux.

— Celle-là, poursuivit-il en passant devant la loge silencieuse d'une pauvre jeune femme en costume de montagnarde, qui allaitait un petit enfant tout près des barreaux, celle-là est bien de la mauvaise race des Maremmes de *Sienna*, dont les familles récoltent plus sur les grandes routes que dans les sillons ; cependant l'enfant ne peut faire que ce que son père lui a appris.

Elle était nouvellement mariée à un jeune brigand de *Radicofani*, poursuivi par les gendarmes du Pape jusque sur les confins des montagnes de Lucques ; elle lui portait à manger dans les roches couvertes de broussailles de myrte qui dominant d'un côté la mer, de l'autre la route de l'Etat romain. Plusieurs arrestations de voyageurs étrangers et plusieurs coups de tromblon tirés sur les chevaux pour rançonner les voitures avaient signalé la présence d'un brigand, posté dans les cavernes de ces broussailles.

Les sbires avaient reçu ordre d'en purger, à tout risque, le voisinage ; ils furent aperçus d'en haut par le jeune bandit.

— Sauve-toi, en te courbant sous les myrtes, lui dit sa courageuse compagne, et laisse-moi dépister ceux qui montent à ta poursuite ; une fille n'a pas à craindre d'être prise pour un brigand.

A ces mots, la jeune Maremmaise poussa son amant à gauche, dans un sentier qui menait à la mer ; quant à elle, elle saisit le tromblon, la poire à poudre, le sac à balles et le chapeau pointu du brigand, et, se jetant à gauche, sous les arbustes moins hauts que sa tête, elle se mit à tirer, de temps en temps, un coup de son arme à feu en l'air, pour que la détonation et la fumée attirassent les sbires tous de son côté, et laissassent à son compagnon le temps de descendre par où on ne l'attendait pas, vers la mer ; elle laissait voir à dessein son chapeau calabrais par-dessus les feuilles, pour faire croire aux gendarmes qu'elle était le brigand qui s'enfuyait en tirant sur eux.

Quand elle reconnut que sa ruse avait réussi et que son amant était en sûreté dans une barque à voile triangulaire qui filait comme une mouette le long des écueils, elle jeta son tromblon, son chapeau, sa poudre et ses balles dans une crevasse, et elle se laissa prendre sans résistance. Elle n'avait tué personne, et n'avait exposé qu'elle-même aux coups de feu des gendarmes. Mais eux, honteux et indignés d'avoir été trompés par une jeune fille qui leur avait fait prendre une proie pour une autre, l'amènèrent enchaînée à Lucques, où les juges ne purent pas moins faire que de la condamner, tout en l'admirant.

Elle est en prison pour cinq ans, et elle y nourrit de son lait, mêlé de ses larmes, le petit brigand qu'elle a mis au monde six mois après la fuite de son mari ; son crime, c'est d'être née dans un mauvais village et d'avoir vécu en compagnie de mauvaises gens ; mais ce qu'elle a fait pour un bandit qui l'aimait, si elle l'avait fait pour un honnête homme, au lieu d'être un crime ne serait-ce pas une belle action ?

Il ne me fut pas difficile d'en convenir, car je portais déjà envie, dans mon cœur, au dévouement de ma prisonnière ; en passant devant sa loge, je jetai sur elle un regard de respect et de compassion.

— Pour celui-là, me dit le *bargello*, il a tiré sur les chevreuils de monseigneur le duc dans la forêt réservée à ses chasses ; mais sa femme, exténuée par la faim, n'avait, dit-on, plus de lait pour allaiter les deux jumeaux qui suçaient à vide ses mamelles tariées de misère. C'est bien un voleur, si vous voulez, les juges ont bien fait de le punir, lui-même ne dit pas non, mais ce vol-là pourtant, qui est-ce qui ne le ferait pas, si on se trouvait dans la même angoisse que ce pauvre braconnier de la forêt ? Le duc lui-même en est bien convenu ; aussi, pendant qu'il retient le mari pour l'exemple dans la prison de Lucques, il nourrit généreusement la femme et les enfants dans sa cahute.

Celui-ci en a pour bien plus longtemps, dit-il, en regardant au fond d'une loge, un beau jeune garçon vêtu des habits rouges des galères de Livourne. C'est ce qu'on appelle une récidive, c'est-à-dire deux crimes dans un. Le premier de ces méfaits, je ne le sais pas ; il devait être bien excusable, car il était bien jeune accouplé, par une chaîne au bras, à un autre vieux galérien de la même galère. On dit que c'est pour avoir dérobé, dans la darse de Livourne, une barque sans maître, avec une voile et des rames pour faire évader son frère, déserteur et prisonnier dans la forteresse ; le frère se sauva en Corse, dans la barque volée au pêcheur, et lui paya pour les deux.

Le vieux galérien avec lequel il fut accouplé avait une fille à Livourne, blanchisseuse sur le port, une bien belle fille, ma foi ! qui ressemblait plus à une princesse qu'à une lavandière. Elle ne rougis-

sait pas, comme d'autres, de son père galérien ; plus il était avili, plus elle respectait, dans son vieux père, l'auteur de ses jours, et la honte et la misère. Elle travaillait honnêtement de son état pour elle et pour lui, et pour lui encore plus que pour elle. On la voyait sur sa porte tous les matins et tous les soirs, quand la bande des galériens allait à l'ouvrage ou en revenait, soit pour balayer les rues et les égouts de la ville, soit pour curer les immondices de la mer dans la darse, prendre la main enchaînée du vieillard, la baiser, et lui apporter tantôt une chose, tantôt une autre : pain blanc, *cocomero*, tabac, rosolio, ceci, cela, toutes les douceurs enfin qu'elle pouvait se procurer pour adoucir la vie de ce pauvre homme.

— Celui qui est là, dit-il plus bas en indiquant de l'œil le beau jeune forçat tout triste contre ses barreaux, celui qui est là et qui était, comme je te l'ai dit, accouplé par le bras au vieux galérien, avait ainsi tous les jours l'occasion de voir la fille de son compagnon de galère et d'admirer, sans rien dire, sa beauté et sa bonté. Elle, de son côté, sachant que le jeune était plein d'égards et d'obéissance pour le vieux, soit en portant le plus qu'il pouvait le poids de la chaîne commune, soit en faisant double tâche pour diminuer la fatigue du vieillard affaibli par les années, avait conçu involontairement une vive reconnaissance pour le jeune galérien ; elle le regardait, à cause des soins pour son père, plutôt comme son frère que comme un criminel réprouvé du monde.

Elle avait souvent l'occasion de lui parler, et toujours avec douceur, soit pour le remercier de ses attentions à l'égard du vieillard, soit pour le remercier du double travail qu'il s'imposait pour son soulagement.

Ces conversations, d'abord rares et courtes, avaient fini par amener, entre elle et lui, une amitié secrète, puis enfin un amour que ni l'un ni l'autre ne savaient bien dissimuler. Cet amour éclata en dehors à la mort du père. Tant qu'il avait vécu, la bonne fille n'avait pas voulu tenter de délivrer son amant pour ne pas priver son vieux père des douceurs qu'il trouvait dans son jeune camarade de chaîne, et pour qu'on ne punit pas le vieillard de l'évasion du jeune homme ; mais quand son père fut mort et que la pauvre enfant pensa qu'on allait donner je ne sais quel compagnon de lit et de fers à son amant, alors elle ne put plus tenir à sa douleur, à sa honte, et elle pensa à se perdre, s'il le fallait, pour le délivrer ; un signe, un demi-mot, une lime cachée dans un morceau de pain blanc rompu du bon côté, malgré le surveillant, sur le seuil de sa porte ; un rendez-vous nocturne, indiqué à demi-voix pour la nuit suivante, sur la côte à l'embouchure de l'Arno, furent compris du jeune homme.

Sa liberté et son amante étaient deux mobiles plus que suffisants

pour le décider à l'évasion : ses fers, limés dans la nuit, tombèrent sans bruit sur la paille ; il scia un barreau de la loge où il était seul encore depuis la mort de son compagnon. Parvenu à l'embouchure de l'Arno avant le jour, en se glissant d'écueils en écueils, invisible aux sentinelles de la douane, il y trouva sa maîtresse et un bon moine qui les maria secrètement ; la nuit suivante, ils se procurèrent un esquif pour les conduire en Corse à force de rames ; là, ils espéraient vivre inconnus dans les montagnes de *Corte* ; la tempête furieuse qui les surprit en pleine mer et qui les rejeta exténués sur la plage de *Montenaro*, trompa leur innocent amour.

La fille, punie comme complice d'une évasion des galères, est ici dans un cachot isolé, avec son petit enfant ; elle pleure et prie pour celui qu'elle a perdu en voulant le sauver. Quant à celui-ci, on l'a muré et scellé pour dix ans dans ce cachot où il ne trouvera ni amante pour scier ses fers, ni planche pour l'emporter sur les flots. Il n'y a rien à redire aux juges, ils ont fait selon leur loi, mais la loi de Dieu et la loi du cœur ne défendent pas d'avoir de la compassion pour lui.

Je me sentais le cœur presque fendu en écoutant le récit de la fille du vieux galérien, séduite par sa reconnaissance, et du jeune forçat séduit par la liberté et par l'amour.

Ici le *bargello* se pencha vers moi, baissa la voix, et me dit en me montrant la dernière loge grillée, sous le cloître, au fond de la cour :

— Il n'y a qu'un grand criminel ici, qui n'inspire ni pitié ni intérêt à personne, c'est celui-là, ajouta-t-il en me montrant du doigt et de loin la loge de Hyeronimo. Oh ! pour celui-là, on dit que c'est une bête féroce qui vit de meurtres dans les cavernes de ses montagnes. Il a, d'un seul coup, tué traîtreusement un sbire et blessé deux gardes du duc ; il n'emportera pas loin l'impunité de ses forfaits et personne ne pleurera sur sa fosse ; il est d'autant plus dangereux que l'hypocrisie la plus consommée cache son âme astucieuse et féroce, et qu'avec le cœur d'un vrai tigre, il a le visage candide et doux d'un bel adolescent ; il faut trembler quand on l'approche pour lui jeter sa nourriture. Ne lui parlons pas, son regard seul pourrait nous frapper, si ses yeux avaient des balles comme son tromblon ; fais-lui jeter son morceau de pain de loin, à travers la double grille, par la main du *piccinino*, et, les autres jours, ne te risque jamais à entrer dans sa loge, sans avoir la gacule des fusils des sbires de la porte derrière toi.

À ces mots, le *bargello* revint sur ses pas pour sortir de la cour, et je crus que j'allais m'évanouir de contentement, car, s'il m'avait dit : Entre dans cette loge, et que Hyeronimo et moi, nous nous fussions

vas ainsi tout à coup, devant le *bargello*, face à face, sans être d'intelligence avant cette rencontre, un cri de surprise et un élan l'un vers l'autre nous auraient trahis certainement.

La Providence nous protégea bien tous deux, en inspirant au *bargello*, sur la foi des sbires, cette terreur et cette horreur pour le pauvre innocent.

Rien qu'à son nom et à l'aspect de son cachot, mes jambes fléchissaient sous mon corps. Le *piccinino*, pour cette fois, resta après nous dans la cour et fit tout seul la distribution des vivres aux prisonnières et aux prisonniers.

Le *bargello* rentra dans son greffe, et sa femme, survenant à son tour, m'enseigna complaisamment tout ce que j'avais à faire dans la maison : à aider le cuisinier dans les cuisines, à tirer de l'eau au puits, à balayer les escaliers et la cour, à nourrir les deux gros dogues qui grondaient aux deux portes, à jeter du grain aux colombes, à faire les parts justes de pain, de soupe et d'eau aux prisonniers, même à porter trois fois par jour une écuelle de lait à la captive de la deuxième loge pour l'aider à mieux nourrir son enfant, qu'elle ne suffisait pas à allaiter par suite du chagrin qui la consumait, la pauvre jeune mère !

-- Mais quand tu seras seul sous le cloître, le long des loges, me dit-elle, comme m'avait dit son mari, ne te fie pas et prends bien garde au meurtrier du sbire dans le dernier cachot, au fond de la cour ; bien qu'il soit bien jeune et qu'il te ressemble quasi de visage, on dit que nous n'en avons jamais eu de si méchant ; mais nous ne l'aurons pas longtemps, à ce qu'on assure, les sbires et les gardes, qui sont acharnés contre ce louveteau, ont déjà été appelés en témoignage, personne ne s'est présenté pour déposer contre eux, et le jugement à mort ne tardera pas à faire justice de celui qui a donné la mort à son prochain.

— Le jugement à mort ! m'écriai-je involontairement, en écoutant la femme du *bargello*. Il est pourtant bien jeune pour mourir !

— Oui, reprit-elle, mais n'était-il pas bien jeune aussi pour tuer faudrait-il dire ? et si on le laissait vivre avec ses instincts féroces, n'en ferait-il pas mourir bien d'autres avant lui ?

— C'est vrai, pourtant, dis-je, en baissant la tête, à la brave femme, de peur de me trahir. Seulement, qui sait s'il est vraiment criminel ou s'il est innocent ?

— On le saura avant la fin de la journée, dit-elle, car c'est aujourd'hui que le conseil de guerre est convoqué pour venger le pauvre brigadier des sbires ; mais que peuvent dire ses avocats devant le cadavre de ce brave soldat tué derrière un arbre, en faisant la police dans la montagne ?

Je ne répondis rien en apprenant que le jugement serait rendu le jour même où j'entrerais en service près de Hyeronimo, dans sa propre prison. Mon cœur, resserré par les nouvelles de la maîtresse du logis, se fit si petit dans ma poitrine que je me sentis aussi morte que mon ami.

Cependant, qui sait, me dis-je en m'éloignant et en reprenant un peu mes sens, qui sait si l'on ne pourrait pas lui faire grâce encore à cause de sa jeunesse ? Qui sait si on ne lui donnera pas le temps de se préparer au supplice en bon chrétien, de se confesser, de se repentir, de se réconcilier avec les hommes et avec le bon Dieu ? Et qui sait, si, pendant ce temps, je ne pourrai pas, comme la fille du galérien de Livourne, trouver moyen de le faire sauver de ses fers, fallût-il mourir à sa place ? Car, pourvu que Hyeronimo vive, qu'importe que je meure ! N'est-ce pas lui seul qui est capable, par ses deux bras, de gagner la vie de mon père, de ma tante et du pauvre chien de l'aveugle ? Et puis s'il était mort, comment pourrais-je vivre moi-même ? Avons-nous jamais eu un souffle qui ne fût pas à nous deux ? Nos âmes ont-elles jamais été un seul jour plus séparées que nos corps ? Les balles qui frapperaient sa poitrine n'en briseraient-elles pas deux ?

Et puis enfin, ajoutai-je avec un rayon d'espérance dans le cœur, puisque la Providence a fait ce miracle, sur le pont de Soltochio, de me faire ramasser par cette noce, de me conduire juste, au pas de ces bœufs, chez le *bargello* où il respire, d'inspirer la bonne pensée de me prendre à leur service à ces braves gardiens de la prison, de me permettre ainsi de me faire entendre d'Hyeronimo avec l'assistance de notre zampogne, de le voir et de lui parler tant que je le voudrai, sans que personne soupçonne que je sais où il est, et que la clef de son cachot est dans les mains de celle qui lui rendrait le jour au prix de sa vie ; qui sait si cette Providence n'avait pas son dessein caché sous tant de protection visible ? et si...

Entretiens de LAMARTINE.

(A continuer.)

PENSÉES.

L'histoire est un catalogue des sottises du genre humain ; ce catalogue est long et pourtant incomplet.

Si notre raison pouvait comprendre Dieu, il ne serait pas Dieu.

LORD DERBY.

Mon collaborateur, M. Gardet, qui connaît l'Angleterre autant qu'homme de France, a bien voulu me remettre quelques notes sur le dernier ministre de sa très gracieuse majesté, la reine Victoria. A l'aide des renseignements d'autrui et de mes propres souvenirs, je voudrais dépeindre la figure, et, s'il se peut, le genre d'un homme d'État britannique ; je voudrais encore, si le temps m'en est donné et si le goût m'en vient, montrer par quels points il se rapproche, et surtout par quels côtés il diffère des hommes qui, chez nous, trempent dans les œuvres politiques et le gouvernement des choses. Cette étude, si je la réussis, doit offrir des aperçus intéressants et des conclusions moroses. Un ministre anglais est responsable de ses actes et dépendant des chambres, il aime le pouvoir pour l'honneur qu'il en reçoit. Il est d'un accès facile et d'une politesse exemplaire. Il a généralement assez de prudence pour ne rien laisser au hasard, assez de talent pour ne rien devoir à l'intrigue. En s'élevant, il poursuit, — non pas, comme a dit Molière — les beaux yeux d'une cassette quelconque, mais comme a dit Byron, le contentement d'un noble désir accompli.

Ceci dit, j'en en matière. Le très honorable Edward-Geoffrey Smith Stanley naquit le 29 mars 1799, dans le château de sa famille à Knowsley-Park, entre Prescott et Liverpool. Il n'a pas encore accompli sa soixante-dixième année et touche à cette période que M. Baroche, rude aux magistrats et doux aux sénateurs, appellerait l'âge de déraison pour les uns et l'âge d'argent pour les autres. Il est le quatorzième comte de Derby et le deuxième comte d'Angleterre, ne le cédant dans l'ordre des préséances et pour l'antiquité des promotions, qu'au noble comte de Shrewsbury. Il est encore, car je sais tous ses titres, baron de Bickerstaffe, titre sous lequel, son père vivant encore, il siégea dans la chambre des lords. Pour ceux que ces détails intéressent, j'ajouterai que sa baronnie est vieille de 250 ans et que son comté remonte à quatre siècles à peu près. En 1485, un Stanley fut créé comte de Derby sur le champ de bataille de Bosworth où il venait d'assurer le triomphe de Henri VII de Lancastre sur le terrible Richard III. Cet exploit mit fin à la guerre qui porta le nom charmant des Deux-Roses et donna le trône à un prince avare, père d'un fils prodigue. J'emprunte ces deux affirmations aux récits des historiens qui ont la triste

manie de vouloir connaître la vie privée des hommes illustres. Ah ! si monsieur de Guilloutet devenait illustre ! mais il ne le deviendra pas.

Le chef de cette noble famille des Stanley épousa en 1375 la riche héritière de sir Thomas Latham. Ainsi, dans cette grande maison, la fortune est d'un siècle plus vieille que la gloire. C'était peu que d'être comtes, les Stanley furent rois. Ils régnèrent de longues années sur cette petite île de Man qui fait baigner à l'Océan ses rivages longs de douze lieues, larges de six. Un des romans de Walter Scott raconte le royaume des Derbys et les épisodes de leur règne. Ils se lassèrent pourtant de cette souveraineté trop étroite, et vers 1680 un Stanley, abdiquant le trône, prononça ces fières paroles : "J'aime mieux être un grand comte qu'un petit roi." La devise de la maison de Stanley se compose de deux mots qui en disent plus qu'il ne semble. Voici les deux mots : "Sans changer." Cette devise est impossible, c'est assez dire qu'elle n'est pas française.

Le père de lord Derby appartenait au parti whig, dont il défendit les opinions avec l'ardeur qu'il apportait à toutes choses. Passionné pour les luttes du sport et les combats de coqs, il mena de front l'élevage des chevaux et la culture des gallinacées. Adroit à tous les exercices du corps, il fut le compagnon des plaisirs auxquels le prince de Galles s'adonnait. En parlant du prince de Galles, je désigne bien entendu celui qui sous le nom de Georges IV ceignit la couronne d'Angleterre. C'est ce monarque qui, abusant de la confiance dont le grand Napoléon avait honoré son navire, permit à son prisonnier d'étudier à Sainte-Hélène si le plaisir de détruire des hommes valait la joie de planter des saules.

J'arrive enfin au dernier premier ministre de la reine d'Angleterre, au comte actuel de Derby. Je ne sais rien de l'enfance de cet éminent personnage, et tout ce que je puis dire de lui, c'est qu'il commença ses études au collège d'Eton et les acheva à Oxford, au collège de Christ-Church. A l'âge de vingt ans il remporta le prix de poésie latine, distinction qu'avaient obtenue avant lui Georges Canning et le marquis de Wellesley. Il quitta Oxford sans prendre son diplôme de bachelier, car, désespérant d'éclipser ses rivaux, il aimait mieux n'être rien que d'être au second rang. Cette fierté, renouvelée de celle de César, ne saurait déplaire chez un studieux jeune homme n'aspirant qu'à d'honnêtes triomphes. Quoiqu'il en soit, c'est à Oxford que le jeune Stanley puisa ce goût des lettres antiques qui plus tard ont charmé ou consolé sa vie. Je ne sais s'il imita dans sa jeunesse les désordres de son noble père. Il était, à sa sortie du collège, trop helléniste pour être légèrement amoureux. En tout cas, s'il fut embrassé quelquefois,

ce ne fut pas, comme on le devine, pour l'amour de son grec ancien, mais pour le don de ses guinées neuves.

L'ambition lui vint de bonne heure. Il voulut être dans l'État, par son mérite, ce que par sa naissance il était dans le monde. Avant de prouver son talent, il prouva sa fortune, et ayant acheté les voix du petit bourg très pourri de Stockbridge, il entra dans le Parlement britannique à l'âge heureux de vingt-deux ans. Il écouta parler les autres avant de parler lui-même, et, trois années durant, il observa un silence qui ne venait pas de sa timidité, mais de sa modestie. Ce fut le 30 mars 1824 que son *maiden speech* éclata dans la Chambre des Communes. Il choisit pour ses débuts un bill relatif à l'éclairage au gaz de la ville de Manchester. Mais le temps et le sujet ne font rien à l'affaire. Un Anglais facétieux affirma que "ce discours ne manquait pas de clarté, comme il convenait en pareille matière." Heureux Stanley il avait de l'esprit et il en donnait aux autres.

Le célèbre sir John Macintosh, — Dieu que ces Anglais s'appellent mal, — le célèbre sir John Macintosh accorda au débutant son estime, et, ce qui valait mieux, son appui. Encouragé par ce premier succès, lord Derby en obtint un second en parlant en faveur de l'Église anglicane d'Irlande, dont il se montra toujours le chaleureux défenseur. Et, de fait, il possédait et possède encore le don d'une merveilleuse et naturelle éloquence. Dans son éclatante et longue carrière, jamais il n'étudia une question et ne prépara un discours, mais il avait la double faculté de s'assimiler les choses et d'improviser les mots. Le charme de sa parole était si grand qu'on était à la fois heureux de le subir et tenté de s'en défier. Dans les chambres anglaises où les causeries ont remplacé les discours, il employait des procédés oratoires renouvelés d'un autre âge ou empruntés à d'autres peuples. En effet, nourri dans les traditions des Fox, des Burke et des Canning, il semblait l'héritier des génies disparus et l'écho des grandes voix éteintes.

Lord Macaulay a dit de lui "qu'il était le seul orateur qui ne se soit pas formé aux dépens de ses auditeurs." L'autorité du juge fait la valeur de l'éloge. Il excellait aux railleries fines et mordantes et émaillait ses discours de ce que Cicéron appelle "*acutæ crebæque sententiæ*," c'est-à-dire traits aigus et répétés. Ses admirateurs, et il en avait de nombreux, l'avaient surnommé le Rupert de la discussion, par allusion à l'entraînante bravoure du noble vainqueur d'Edge-Hill. Ses ennemis, et il en avait de redoutables, prouvaient, par la vivacité de leurs attaques, l'estime qu'ils faisaient de lui. O'Connell, souvent atteint de ses ironies puissantes, le désignait volontiers sous le nom du "Scorpion Stanley." Rien, comme on le voit, ne manquait à sa gloire. Avoir, avec l'estime de tous et vivant dans un pays libre,

inspiré la confiance à ses partisans, la crainte à ses adversaires, c'est le but d'un chef luttant pour sa cause, et le rêve d'un homme parlant à des hommes.

Il épousa en 1825 la seconde fille du baron Skalmersdale. De ce mariage il lui reste deux fils. Le plus jeune, Frédéric-Arthur Stanley est officier au régiment des gardes ; l'aîné, lord Stanley, occupe en ce moment le ministère des affaires étrangères et est un des hommes de la génération nouvelle qui ont le plus donné et qui promettent le plus à la libre Angleterre. C'est ici le cas de répéter le *Tydidés melior patre*. Lord Derby a eu le bonheur de partager le souverain pouvoir avec un fils meilleur que lui. Du fond de la retraite où il a voulu rentrer, il se sent rajeunir et se voit continuer. Il a l'orgueil de savoir que l'héritier de ses titres et de son nom est un de ceux qui marient le plus dignement une jeune gloire à une noblesse antique.

En 1826, lord Derby, dont je reprends l'histoire, devint membre du parlement pour le bourg de Preston. L'année suivante, il entra dans le cabinet de George Canning et occupa pendant quatre mois le poste de sous-secrétaire d'Etat pour les colonies. En 1830, dans le ministère de lord Gray, il fut nommé premier secrétaire d'Etat pour l'Irlande. En cette qualité, il soutint le bill de réforme de 1832 et fit adopter pour l'Irlande le système d'éducation mixte qui dure encore et qui passa malgré les résistances du clergé catholique et l'opposition d'O'Connell. En 1833, étant secrétaire d'Etat pour les colonies dans le cabinet de lord Melbourne, il fit voter l'émancipation des noirs des Antilles, moyennant une indemnité de cinq cents millions allouée aux propriétaires dépossédés. En 1835, il se convertit au torysme et, sur une question relative à l'Eglise établie en Irlande, il se sépara de lord Melbourne, en ayant soin de préparer son coup de théâtre et d'accentuer sa rupture. Il ne revint aux affaires qu'en 1841 et servit pendant quatre années sous la bannière de Robert Peel. Enfin, appelé par la volonté souveraine de la chambre des communes à la chambre des lords, il apporta à ses nouveaux collègues le concours d'un talent incessamment fortifié au choc des contradictions, aux leçons de l'expérience et aux épreuves du pouvoir.

Comme il avait rompu avec lord Melbourne sur la question de l'Eglise irlandaise, il rompit avec Robert Peel sur la question du libre-échange. Il devint alors avec M. Disraeli le chef de l'opposition protectionniste, autour de laquelle vinrent se grouper pendant sept ans deux cents membres du parlement appartenant à la classe des propriétaires fonciers. En 1849, il fit bénéficier l'Irlande des dispositions de la loi sur les pauvres et dota "l'île sœur" de ces "work-houses" dont plusieurs écrivains ont décrit les populations hideuses et les misérables

hôtes. En 1851, il prit le nom, le titre et le deuil de son père. J'ai raconté ses actes, n'ayant pour les juger, ni la compétence, ni l'autorité qui conviennent. Il fut universellement reconnu comme le chef du grand parti tory, ce qui prouve la position qu'il avait su prendre et l'influence qu'il avait su garder. En Angleterre, ce n'est que par le talent que l'on arrive et par le talent que l'on se maintient. En France, c'est autre chose. Quant au comte de Derby, son long séjour dans les ministères, le grand nombre de mesures adoptées auxquelles il avait accordé son appui ou attaché son nom, sa renommée oratoire consacrée par de perpétuels succès, tout, enfin, le désignait comme un chef capable d'entreprendre le maniement des affaires publiques et la conduite d'un parti politique.

Le parti tory et son vaillant guide avaient trop longtemps semé pour ne pas bientôt récolter. Le 22 février 1852, après la chute de lord Russell, le comte de Derby devint premier ministre pour la première fois. Dans son discours d'ouverture prononcé à la chambre des lords, il indiqua dans les termes qu'on va lire, les espérances qu'il avait conçues et le but où il voulait tendre. "Que la durée de mon administration soit courte ou longue, peu m'importe ! non-seulement j'aurai atteint le dernier terme de mon ambition, mais j'aurai rempli une des fins les plus élevées de la vie humaine, si, dans le cours de mon ministère, je puis, dans la plus faible mesure, réaliser le règne de la paix sur la terre et de la bienveillance parmi les hommes, si je puis contribuer au progrès social, moral et religieux de mon pays en même temps qu'à l'honneur et à la prospérité de notre souveraine et de ses domaines." Voilà de nobles paroles qui font honneur au ministre et à l'homme. Ah ! si jamais nos concitoyens avaient l'envie de les réaliser ou seulement l'idée de les prononcer ! Mais chaque fois qu'un rapprochement surgit entre nos voisins et nous, nous ne trouvons aucune grâce à cette figure de rhétorique appelée "comparaison." Là bas règne la liberté dans les lois, l'honnêteté dans les mœurs, la dignité chez les hommes, ici !... Après examen de nous-même et des autres, nous ne pouvons nous empêcher de ressentir l'envie des conquêtes d'autrui et le regret de nos propres défaites.

Lord Derby inaugura son ministère en opérant des réformes dans les cours de chancellerie dont Charles Dickens, dans son roman de *Black House*, immortalisa les abus. Le ministre entreprit de nettoyer ces étables d'Augias de la magistrature, et ce travail d'Hercule fut l'œuvre de quelques semaines. En Angleterre, plus le mal est invétéré, plus le remède est radical ; les résolutions lentement mûries éclatent vigoureusement, et les réformes accomplies en un jour balayent les injustices accumulées dans un siècle. Chez nous, l'autorité protège

toujours et n'abandonne jamais les défauts dont elle peut se faire des armes, et l'on peut dire des abus français ce que Voltaire disait des vers de Lamothe, qu'ils sont sacrés, car personne n'y touche.

Ce fut également lord Derby qui jeta les bases de cette alliance anglo-française qui s'est légèrement altérée par l'action des années et la défiance de nos œuvres. Bien des gens se scandalisèrent à cette époque au spectacle d'un fier aristocrate, représentant du torysme le plus hautain, tendant sa main gantée à un souverain qu'avaient élevé sur le trône le concours de l'armée et le suffrage des paysans. Suivant le dire d'un journaliste anglais, "lord Derby accepta pour légal l'illégal coup d'Etat et reconnut un gouvernement fondé sur une conspiration héroïque qui avait tout un peuple pour complice." Je n'analyse pas ce que ce jugement d'un écrivain libre de tout dire contient de flatteur et de sévère, et revenant à lord Derby, j'ajoute qu'il fit alors ce qu'il crut être le plus utile au maintien de son ministère et aux intérêts de son pays. Le noble lord, au surplus, n'a jamais flatté personne. C'est lui qui dit un jour en plein parlement à propos des Italiens : "Qu'ils occupaient parmi les nombreux échantillons de l'espèce humaine le même rang que les roquets et les bassets parmi les diverses tribus de la race canine." Il les connaissait bien, puisqu'il les comparait à ce qu'il y a de moins bien dans le chien, qui, selon un moraliste, est ce qu'il y a de mieux dans l'homme.

Lord Derby, désespérant de réunir la majorité dans les communes, fit appel à la nation par la dissolution du parlement. Toutefois, cet expédient ne lui réussit pas, et, en décembre 1852, un vote de manque de confiance porta le dernier coup à son ministère, qui fut remplacé par celui de lord Aberdeen. Quelque temps après, la vieille université d'Oxford le choisit pour chancelier, comme si elle eût voulu l'indemniser du pouvoir perdu par un honneur accordé. En 1858, il revint aux affaires en qualité de premier ministre, et l'année suivante, il faisait passer le bill qui ouvrait aux Juifs les portes du parlement. En 59, il présenta, lui aussi, un bill de réforme, mais si mal conçu que la première lecture suffit pour décider de son sort. Pourtant, lord Derby ne voulut se retirer qu'après avoir une deuxième fois dissous le parlement; après quoi, il rentra dans la vie privée, aussi indifférent à une chute qui ne pouvait l'abaisser qu'à des fonctions qui ne pouvaient le grandir.

Il consacra à de nobles labeurs les loisirs que lui avaient faits la volonté du parlement. Il entreprit après Pope et Wodsworth une traduction du vieil Homère et eut, avec la patience de l'achever, la gloire de la réussir. Peut-être, en interprétant l'Iliade, voyait-il dans ce pouvoir une autre Hélène, dont s'éprenait à la fois les jeunes hommes

et les vieillards ; peut-être, en comparant les héros grecs aux ministres anglais, retrouvait-il dans les combats d'Hector et d'Achille, l'image des luttes où tour à tour il avait remporté le triomphe et subi la défaite. Je ne le sais, mais il y a quelque chose de touchant dans les efforts de ce ministre revenant, à son déclin, aux études de sa jeunesse et s'efforçant de faire comprendre à ses concitoyens le plus harmonieux des langages qu'ait parlé l'humanité.

Lord Derby a composé deux ouvrages absolument originaux, l'un sur les petits oiseaux, l'autre sur les Livres Saints. C'est-à-dire qu'il a publié une description de la meilleure ménagerie et de la non moins merveilleuse volière de son château de Knowsley, et, en manière de pendant, des méditations pieuses sur les paraboles du Nouveau-Testament. Comme il aimait les poètes et parlait plusieurs langues, il s'amusa à imiter quelques odes de Catulle et d'Horace et des morceaux détachés de Métastase et de Manzoni. Parmi tous les poètes français, il choisit Childebrand, c'est-à-dire Millevoeye, et rendit en langue anglaise la plaintive élégie qu'on appelle "la Chute des feuilles." Passant aux auteurs allemands, il imita "l'Idéal" de Schiller, que l'empereur Napoléon III daigna traduire aussi en mauvaise prose française. L'idéal est placé si haut que l'on conçoit que les souverains ressentent le désir de le connaître et la difficulté de l'atteindre.

En 1866, lord Derby reprit les rênes du pouvoir, qui, pour la troisième fois, revenaient à ses mains habiles. Son passage aux affaires fut signalé par une importante mesure dont il est encore impossible aujourd'hui d'apprécier les résultats et de juger les effets. Comme il le dit lui-même, il fit "un saut dans les ténèbres," et présenta son bill de réforme, qui successivement remanié, modifié, agrandi, étend le droit de suffrage à des déshérités, et assure la représentation des minorités assez nombreuses pour influencer et assez sages pour s'unir. Il vit naître l'agitation féniante dont il dénoua le premier acte à la potence de Manchester ; puis, s'étant brouillé avec le roi Théodoros, il a renouvelé les procédés et les lenteurs antiques, et réclamé son consul à la façon des Grecs revendiquant une femme. Enfin, malade et vieilli, il s'est volontairement retiré du pouvoir, dont pendant quarante années, il fut le titulaire ou l'expectant. Il ne rendra plus de services, mais il donnera des conseils. Atteint d'un mal que notre La Fontaine a chanté, il vient de passer brusquement de l'hôtel du ministère au trépied des oracles. Il a la goutte, cette hôtesse des gens riches qui se ruinent à la défrayer, et cette consolation des médecins qui n'ont jamais pu la guérir.

Toutes les voix de l'Angleterre ont salué cet homme d'Etat prenant congé. Les chefs de l'opposition, les organes de la presse et les minis-

tres en exercice ont voulu rendre un dernier hommage à l'ami qui se retire ou à l'adversaire qui s'en va. L'ingratitude politique est inconnue des Anglais et nul peuple n'est plus reconnaissant des services qu'il reçoit et plus fier des hommes qui le servent. On peut cependant, sans injustice, reprocher à lord Derby les évolutions qu'il accomplit et les démentis qu'il s'est donnés. Ainsi de whig il devint tory, et de libéral, conservateur. En 1828, il demanda l'émancipation des catholiques, et en 1863 il parlait de la nécessité de les museler. Il fut tour à tour l'adversaire et le champion de la réforme électorale, et l'on pourrait condamner ses vues désunies et changeantes, si l'on ne songeait qu'en Angleterre il est d'usage de modifier ses idées selon le besoin des temps, les intérêts des partis ou l'exigence de l'opinion. D'ailleurs de tels revirements n'ont rien de honteux et ne sont pas déterminés par ces tentations sordides, qui sont trop souvent l'agent des conversions et l'aiguillon des métamorphoses.

Ceux qui ont vu le comte de Derby ont retenu des impressions diverses du spectacle de sa personne. Les uns le regardent comme le type accompli du patricien anglais. Sa taille, disent-ils, est élevée et flexible et ses yeux étincellent sous le vitrage des lunettes d'or. La franchise se lit sur ses nobles traits, et la volonté s'accuse dans l'avancement de son menton. Des favoris grisonnants dissimulent ses joues creuses, et une petite moustache ombrage ses lèvres fines, tant de fois ouvertes par l'éloquence ou plissées par le dédain. Selon les autres, il est vulgaire d'allures, disgracieux d'aspect et n'a rien dans sa personne qui révèle l'homme d'Etat ou qui sente le gentilhomme. Je ne sais auxquels croire, et je ne me prononcerai pas avant d'avoir entendu l'opinion d'une femme, qui seule a qualité pour juger ce que le visage d'un homme, même sexagénaire, a conservé de grâce ou peut offrir d'attrait.

Lord Derby est l'heureux possesseur d'une fortune dont le revenu dépasse cent mille livres sterling, c'est-à-dire deux millions cinq cent mille de nos francs. Outre son domaine de Knowsley, on lui connaît une propriété considérable sise en Irlande, près de Tipperary. Il use noblement de la richesse, et, prompt à soulager les misères publiques ou privées, il fit preuve en toute occasion de la générosité d'un grand seigneur et d'un chrétien. Lors de la crise qui naguère pesa si lourdement sur les ouvriers cotonniers, il s'inscrivit en tête des listes de souscriptions pour la somme de deux cent cinquante mille francs, proportionnant ses charités à sa fortune et donnant un exemple supérieur à son bienfait. Dans cette occasion, il surpassait en libéralité beaucoup des grands de ce monde à qui l'argent ne coûte guères.

Lord Derby mena de front ses devoirs d'homme d'Etat, et ses

plaisirs d'homme du monde. Il fut, comme le Figaro de Beaumarchais, poète par occasion et paresseux avec délices. Il avait tous les goûts anglais, et, entr'autres, le goût des chevaux. Il entretint une écurie de courses et produisit de remarquables animaux qui rallièrent plus d'une fois la faveur du public et l'argent des parieurs. S'il ne gagna jamais le grand prix qui porte son nom, du moins, en 1858, il enleva les deux mille guinées avec l'aide d'un cheval répondant au doux nom de "Toxopholite." Après ce succès, il vendit son stud et se retira de l'arène, par honneur, disait-il, du *digito monstrari*. Il ne voulait pas être montré au doigt, ce que tant de gens ambitionnent. Et, d'ailleurs, préférant aux épreuves du sport les luttes de la politique, il voyait les hommes, entraînés comme les chevaux, courir vers un but plus lointain et pour un prix moins grand.

Me détournant de nos misères chaque jour plus profondes, j'ai essayé de raconter un homme qui fut, à trois reprises différentes, le ministre d'un pays libre. Je voudrais procurer à mes lecteurs ce que j'ai goûté moi-même : le plaisir d'une illusion rapide et le charme d'un instant d'oubli. Voici, maintenant, mes conclusions, et, si je les abrège, c'est que l'intelligence en est aussi facile que le développement périlleux. Il est des hommes d'Etat qui acceptent les missions et ne font pas les commissions. Ils peuvent parler sans exciter la défiance ; grandir, sans éveiller les soupçons. Ils ne relèvent que des parlements et ne dépendent pas des princes. Ils ne perdent rien à passer du pouvoir à l'opposition, et l'on sait qu'ils soumettent leurs actes aux jugements des assemblées et qu'ils arrêtent leur ambition à la limite des lois. Ils honorent la presse dont presque tous ont fait partie, et n'ont garde de restreindre la lumière qu'elle répand ou d'entraver le contrôle qu'elle exerce. La presse les discute avec passion et n'épargne, dans ses attaques, ni leur conduite privée, ni leurs actions publiques. Mais ils ont la sagesse et la force de demander la justice qui leur est due, non pas aux tribunaux qui la rendent, mais au temps qui la fonde.

Il est aussi des peuples qui se gouvernent eux-mêmes et qui ne remettent ni leurs destinées ni leurs ressources aux mains des princes souvent inhabiles et quelquefois trompés. Ces nations peuvent accepter la monarchie, mais non le despotisme. Elles ont des volontés qui deviennent des lois, et des lois qui dominent le trône. Invinciblement attachées à la liberté tutélaire, elles se gardent au même degré des excès qui la déshonorent et des lâchetés qui la trahissent.

SEMAINE FINANCIÈRE.

LA BOURSE.

On est à la paix. Pas un nuage. L'horizon est d'azur. Des harpes éoliennes modulent l'hymne de la concorde européenne sous les colonnades de la Bourse. Pas une dépêche Havas ne vient, depuis huit jours, troubler l'harmonie du concert où vingt syndicats jouent chacun leur partie. Le télégraphe annonce tout au plus, parce qu'il ne peut faire autrement, qu'on ne fait rien à Londres, rien à Berlin, rien à Vienne, rien à Francfort. Mais qu'importe ? il faut bien poursuivre l'œuvre entreprise, mener à bon port la campagne d'étranglement. Au besoin, on se boucherait les oreilles, pour ne pas entendre les bruits du dehors. Mais cette peine serait aujourd'hui superflue. Les moutons de vendeurs marchent en file serrée à l'abattoir, sans même bêler. Ils se montrent tendres. On les mangera. N'en voulons point aux syndicats ; les moutons sont faits pour cette destinée.

Certes, nous serions malvenus à troubler d'un soupçon méfiant la complète sérénité de l'élément boursier. Nous n'envions nullement le supplice réservé aux Savonaroles par les satisfaits de tous les temps et de tous les pays. Il est convenu que, si l'Europe est armée jusqu'aux dents, c'est simplement en vue d'organiser quelque vaste Salente, quelque colossale Icarie où tout le monde jouera du chalumeau, et se couvrira de roses. Nous n'y voulons point contredire. Quelques industriels renfrognés proposent en vain d'ajourner l'explosion de l'enthousiasme, sous prétexte que les fabriques chôment, que le commerce languit, que les affaires sont nulles hors Bourse, que le portefeuille de la Banque fut rarement aussi bas, etc., etc. Ces industriels et ces négociants sont réputés des chagrins esprits, de vilains trouble-fêtes qui s'obstinent dans un aveuglement de vieille date.

De même, dit la spéculation boursière, qu'autrefois ces esprits chagrins fermaient les yeux à la lumière, en prétendant que MM. Michel Chevalier, Baudrillart, Say et autres apôtres du libre échange ruinaient la France, par amour de leur théorie, de même, à l'heure actuelle, ils ferment encore les yeux à l'évidence, en ne comprenant pas que dans une Salente, ou dans une Icarie, le rude travail des

manufactures et les fatigantes transactions du négociant sont de véritables superfluités. On a toujours assez d'argent pour acheter une flûte de berger et célébrer Amaryllis qui *hæc otia fecit*. Et d'ailleurs, si la soif de l'or poursuit quelques mortels jusqu'en ces heures fortunées du doux loisir que nous traversons, la spéculation ne suffit-elle pas à leur activité ? Quelle plus douce et légitime façon de s'enrichir que celle qui consiste à gagner des millions, sans travail, avec un simple morceau de crayon et par la seule exploitation de la crédulité chez son semblable ?

Aussi la Bourse ne prête-t-elle pas même une attention secondaire à quiconque lui parlerait aujourd'hui d'industrie, de travail national, de révision des traités de commerce, d'embarras considérables chez certaines sociétés. A peine s'occupe-t-elle de l'emprunt annoncé. Elle pencherait fort à démontrer qu'il est devenu inutile et que le Pactole a subitement rempli de pépites d'or les caisses de l'Etat. On a entendu des petits-fils de Candide affirmer que l'opération était ajournée à plusieurs mois. Constatons qu'il n'en est rien. Sans doute, tout est couleur d'azur et couleur de rose. Mais la sérénité dont nous berce la Bourse n'a point encore conjuré le spectre de l'échéance.

Il y a de grosses sommes à payer en avril. On se les procurera à l'aide de moyens provisoires de trésorerie. C'est vrai. Mais il faut que ces sommes rentrent. L'emprunt de 462 millions, exclusivement consacré aux exigences du passé, ne saurait donc être retardé au-delà du 25 avril.

L'emprunt ne sera-t-il que de 462 millions effectifs ? M. Magne dit : Oui ! Beaucoup disent : Non ! Le bon sens, lui, proclame que l'emprunt devrait être plus fort. Le bon sens proclame qu'il importerait de dégager la dette flottante, dont l'emprunt actuel ne diminuera pas le niveau. Le bon sens rappelle qu'on vient de conclure avec les compagnies de chemins de fer de nouvelles conventions (de plus en plus onéreuses pour le gouvernement) et qui exigeront 150 millions, *dont pas un centime ne figure dans les budgets présentés*. Les conventions du Lyon et de l'Orléans sont déjà signées. Où prendra-t-on ces 150 millions ?

Ainsi dit le bon sens. Mais le bon sens peut fort bien n'être pas écouté ! C'est que..... c'est que le bon sens fait peur à la spéculation. Et la spéculation, c'est la déesse Astrée de *notre âge d'or*. Il faut bien se garder de l'effrayer.

De guerre, pour l'année, il n'en faut plus parler. Cette pauvre spéculation ! Ça l'effraierait. Que les soldats rentrent donc dans leur guérite. La vue d'un uniforme ferait tomber aujourd'hui la spéculation.

lation en syncope. Et cependant il est question, dans les budgets, de conserver *sous les drapeaux*, pendant l'année, TOUT L'EFFECTIF. Pourquoi donc ? La Bourse le saura plus tard. Elle le saura aussitôt que les dieux et les rois de la spéculation auront donné la permission d'y réfléchir. Alors les soldats pourraient impunément sortir de leurs guérites. L'Agence Havas pourrait emboucher de nouveau la trompette guerrière. Le tour serait joué. Autrement dit, tous les moutons seraient mangés.

L'ORDRE DU SAINT-SÉPULCRE.

“ Les journaux ont annoncé, à l'époque du Centenaire, la réorganisation prochaine de l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Elle a eu lieu par une lettre apostolique, en date du 24 janvier dernier, qui vient d'être rendue publique à Rome après avoir été promulguée à Jérusalem.

“ L'ordre fut fondé par Godefroy de Bouillon en 1099 et placé dès le principe sous la protection du Saint-Siège. Au quinzième siècle, les Papes s'en déclarèrent les grands-maîtres, en déléguant au supérieur des Franciscains qui ont la garde du Saint-Sépulcre à Jérusalem la faculté de le conférer. Ce privilège fut confirmé par plusieurs autres Papes, par Benoît XIV, en 1746. Par une lettre de la congrégation de la Propagande, revêtue de sa sanction souveraine, Pie IX a déjà conféré à Mgr Valerga seul (*privative*), patriarche latin de Jérusalem, le droit de nommer les chevaliers du Saint-Sépulcre et a institué ce prélat administrateur et directeur de l'ordre (*administrator et rector*).

“ Dans la lettre apostolique du 24 janvier, qui est donnée à Rome, pour la perpétuelle mémoire de la chose, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, et signée cardinal Paracciani-Clarelli, secrétaire des brefs apostoliques et grand chancelier des ordres chevaleresques pontificaux, Pie IX s'exprime en ces termes :

“ Nous avons songé à entourer d'un nouvel éclat et d'un nouvel ornement l'ordre chevaleresque du Saint-Sépulcre dont, nous en

“avons la confiance, découlera un grand bien pour la religion catholique dans le pays sacré de la Palestine.”

“Après avoir rappelé succinctement le privilège accordé aux Franciscains au quinzième siècle, la confirmation de Benoît XIV et la concession faite à Mgr Valerga, le Pape dit que ce prélat lui a exposé l'inconvénient de n'avoir qu'une seule classe de chevaliers du Saint-Sépulcre à octroyer à des personnages de conditions sociales et de mérites divers.

“En conséquence Pie IX, sur la proposition d'une commission de trois cardinaux nommés à cet effet, statue à perpétuité qu'il y aura désormais, dans l'ordre du Saint-Sépulcre, trois classes, la première des grand' croix, la seconde des commandeurs, la troisième des chevaliers.

“Les insignes consisteront en une grande croix en or dite de Godefroy de Bouillon, potencée et émaillée de rouge, flanquée de quatre petites croix également en or et émaillées de rouge, mais non potencées. En mémoire du refus de Godefroy de Bouillon de porter une couronne royale au lieu même où le Christ avait porté une couronne d'épines, cette croix ne sera jamais surmontée d'une couronne. Les grand' croix la porteront suspendue au côté gauche par un ruban de soie noire passé en sautoir et y ajouteront une plaque sur la poitrine, avec un ruban de la même couleur. L'habit blanc est commun aux trois classes, mais avec des ornements spéciaux propres à chacune d'elles.

“Nous espérons, dit le Pape en terminant, que les hommes distingués, se sentiront embrasés d'ardeur pour le développement de la religion catholique en Terre-Sainte, et que tous ceux qui auront été décorés de cet ordre y ajouteront par leurs vertus un nouvel éclat et une nouvelle splendeur.”

“Après quoi il réserve à Mgr Valerga et à ses successeurs le droit de nommer et d'instituer les membres de l'ordre, en lui enjoignant de le faire selon les règles que lui transmettra le secrétaire des breffs apostoliques et grand-chancelier des ordres chevaleresques pontificaux.

“On se plaît à attribuer cet acte du Saint-Siège à l'arrière-pensée de rehausser le prestige des Latins en Orient, aux dépens de celui des Grecs schismatiques et notamment des Russes. Quoi qu'il soit, la lettre apostolique de Pie IX mérite une mention spéciale au moment d'une recrudescence peut-être imminente de la question d'Orient.”

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

L'ULTIMA COMMUNIONE *.

Amo, et sovra il cor mio palpito il core
Del mio diletto ed era. — Ah! la
tremante
Lingua osa dirlo appena—era il Signore!

Il Signor che di gloria sfavillante
Regna ne' cieli, e sua delizia è pure
Il picciol uom in questa valle errante!

Ed attomite il mirano le pure
Intelligenze scendere ammantato
A questo erede di colpe e sciagure,

Ed il povero verme lacerato
Sanar colle sue mani, e a tutti i mondi
Ridir sua gioia, se da tale è amato.

Io lo vidi per baratri profondi
Movermi incontro e gridar dolcemente:
"Perchè cotanto al mio desio
t'ascondi?"

E più e più appressavasi, e ridente
Più è più del suo viso era il fulgore;
E n'arsi, e arderonne eternamente.

Amo, e sovra il cor mio palpito il core
Del mio diletto ed era—ah! sì il
proclamo
All universo in faccia—era il Signore!

Io lo vidi, il conobbi; ei m'ama, io
l'amo!

SILVIO PELLICO.

* *Silvio Pellico composa ces vers dans sa prison, lorsque, se croyant au moment de mourir, il s'était fait administrer le saint Viatique.*

LA COMMUNION DERNIÈRE.

J'aime, et mon bien-aimé palpète sur
mon cœur, [peine:
Et ma voix tout émue ose le dire à
Celui qui vint en moi, c'était Dieu le
Seigneur!

Celui qui règne au ciel, son éternel
domaine, [tecteur
Et l'emplit de sa gloire, il est le pro-
De l'homme, pauvre ver qui sur le sol
se traîne.

Et les anges l'ont vu, sous un voile
caché, [tendresse
Descendre et doucement guérir par sa
Cet héritier de mal, de douleur, de
péché;

Ils l'ont vu ranimer ce ver que tout
opresse; [raproché,
Et l'infime mortel, de son Dieu
Voudrait faire éclater ses transports
d'allégresse.

Vers mon gouffre profond, lui, mon
Dieu, descendant, [l'entendre—
Me dit avec bonté—je crois encor
"Pourquoi fuir mon amour, ô pécheur
imprudent?"

Et plus il s'approchait, plus je voyais
s'étendre [ardent.
Les rayons enflammés, de son visage
Je brûle et pour toujours, de ce feu
doux et tendre.

J'aime, et mon bien-aimé palpète sur
mon cœur; [proclame:
Et devant l'Univers tout haut je le
Celui qui vint en moi, c'était Dieu le
Seigneur!

Je le vis, le connus, il m'aime, il a
mon âme!

Mlle LOUISE MERCIER.

SENAT.

DISCUSSION SUR LA LOI RELATIVE A LA PRESSE.

M. LE PRÉSIDENT BONJEAN. — Messieurs les sénateurs, nous donnons au monde, depuis quelque temps, un spectacle assez étrange, il faut en convenir.

Dans le passé, on avait vu les peuples lutter contre le pouvoir pour lui arracher, pièce à pièce, la liberté. Le pouvoir en cédait le moins qu'il pouvait, et cela s'appelait la politique conservatrice : vous savez combien elle a conservé les gouvernements.

De nos jours, c'est le souverain qui vient spontanément au-devant de la liberté ; après les libertés du commerce, de l'industrie, des théâtres, du travail sous toutes les formes, il nous donne, en 1860, la liberté de la tribune ; en 1861, il renonce au droit, si cher à ses devanciers, d'ouvrir par décret des crédits extra-budgétaires ; enfin, il nous propose la liberté de la presse et la liberté de réunion.

Quel accueil a reçu cette généreuse initiative ? Un accueil assez froid, il faut le reconnaître, au moins dans les régions officielles ; et je m'y attendais un peu.

Mais j'avoue que quelques-uns des discours que nous venons d'entendre, et notamment celui de l'honorable comte Ségur d'Agusseau, ont de beaucoup dépassé mon attente. (Sourires.)

Dans l'ardeur de ses convictions et de son dévouement, à la sincérité desquels nul ne rend d'ailleurs plus hommage que moi, l'honorable orateur s'en est pris un peu à tout le monde : à la lettre du 19 janvier, aux journalistes, à M. le ministre d'Etat et même à ce beau rapport qui, par l'exquise élégance de la forme, non moins que par la rare modération des idées, aurait dû trouver grâce à ses yeux. (Très bien ! très bien !)

Ces vives attaques me mettent, je l'avoue, dans un grand embarras dont il faut que je fasse confiance au Sénat.

NOTA. — Malgré tout notre désir d'initier nos lecteurs dans les savantes discussions qui viennent d'avoir lieu à Paris au sein du Sénat et du Corps Législatif sur la liberté de la Presse, nous ne pouvons en reproduire cependant qu'un court extrait, vu l'étendue considérable des discours qui y ont été prononcés. Nous avons choisi celui de M. le Président Bonjean, du Sénat, parce qu'il nous a paru résumer davantage l'histoire de la liberté de la Presse.

N'en pas dire un mot, ce serait paraître les approuver ou du moins reconnaître l'impuissance d'y répondre.

Mais pour y répondre, même rapidement, il faut du temps, et ce temps, j'en suis avare, car j'en ai grand besoin pour l'examen spécial d'une question technique plus que politique, mais capitale à mes yeux, et que j'ai fort à cœur de traiter devant vous, messieurs les sénateurs.

Qu'en cette extrémité la bonté du Sénat me vienne en aide ! Que, tout en écoutant ma courte réponse, il veuille bien me réserver une large part de sa patiente attention pour le moment où j'aborderai la question, la seule question que je m'étais proposé de traiter.

Je n'ai point à défendre les journalistes, qui sauront bien se défendre eux-mêmes. Je dois dire cependant qu'on me paraît avoir été à leur égard sévère jusqu'à l'injustice. S'il y a eu de mauvais journaux, il y en a eu toujours d'excellents aussi ; et nous serions ingrats si nous oublions le courage avec lequel ils défendirent les principes sociaux dans ces deux terribles mois qui séparèrent le 24 février de la réunion de l'Assemblée, et le concours puissant qu'ils nous prêtèrent, une fois l'Assemblée réunie, pour défendre la cause de l'ordre.

Les attaques passionnées dont la presse a été l'objet de la part de notre honorable collègue ne me semblent pas non plus le meilleur moyen de lui inspirer cette modération dont on lui fait un devoir et dont il conviendrait de lui donner l'exemple.

Je n'ai pas non plus à m'occuper des attaques dirigées contre M. le ministre d'Etat ; il le fera mieux que personne ; et moi je ne prête pas aux riches et ne porte pas de l'eau à la rivière.

Quant aux critiques dirigées contre la lettre du 19 janvier, elles ont pour principal tort à mes yeux de rappeler un peu trop le langage des ultra-royalistes de 1815, qui traitaient Louis XVIII de jacobin dès qu'il paraissait manifester quelque tendance libérale.

Au fond, quelle est la politique qui ressort de ces trois discours si divers par la forme, si pareils par les conclusions ? Cette politique peut se caractériser par ce mot : la politique du provisoire.

Mes honorables contradicteurs reconnaissent qu'après seize ans de règne le plus tranquille, le plus prospère qui se soit vu dans ce pays, le pouvoir dictatorial sur la presse, établi en présence d'un péril suprême, était une arme dont il était devenu, avec le temps, difficile, sinon impossible, de faire usage.

Mais ils auraient voulu qu'au lieu de l'abroger, on conservât le décret du 17 février dans l'arsenal de nos lois comme on conserve les vieilles armures au musée de Saint-Thomas d'Aquin. (Rumeurs.) Messieurs, si vous aviez pratiqué les lois toute votre vie ainsi que je

J'ai fait, vous sauriez qu'il en est des lois comme des épées, qu'elles se rouillent dans le fourreau.

M. LE COMTE DE G. FLAMARENS. — Et l'exemple de l'Angleterre.

M. LE PRÉSIDENT BONJEAN. — Mes contradicteurs se plaignent de ce que le projet consacre *en droit* une liberté qu'il eût suffi de tolérer *en fait*.

Ainsi, le gouvernement impérial aurait dû rester indéfiniment dans le provisoire? J'entendais M. de Maupas, dans un discours fort remarquable du reste, nous dire : ce sera la liberté tolérée; mais une faculté tolérée, une faculté précaire, une faculté révocable au gré du pouvoir, ne s'est, dans aucun langage, appelée liberté : c'est la servitude sous un maître indulgent.

Chose plus singulière encore, c'est qu'on s'appuie sur l'exemple de l'Angleterre pour justifier ce système.

Suivant les honorables préopinants, la liberté de la presse, en Angleterre, n'aurait été établie qu'après *l'apaisement des partis*, elle n'y serait encore aujourd'hui qu'à l'état de *tolérance*, sous la garde d'un pouvoir dictatorial qui veut bien sommeiller, mais qui saurait s'éveiller si jamais les écarts de la presse l'exigeaient.

Les Anglais seront assurément fort surpris quand ils liront dans le *Moniteur* cette partie de leur histoire, cette explication de leurs institutions.

Oui, je le reconnais, les vieilles lois qui avaient interdit la publication des séances du Parlement n'ont jamais été expressément abrogées, et, sous ce rapport, on peut dire que leur publication, par les journaux, est un acte de pure tolérance.

Et toutefois, le souvenir m'en revient à l'instant, il y a un bill de 1844 ou 1845.....

M. LE BARON BRENIER. — 1842.

M. LE PRÉSIDENT BONJEAN. — Je le crois de 1844. Le bill qui s'appelle l'acte de lord Campbell a abrogé les anciennes lois.

M. LE BARON BRENIER. — Au contraire.

M. LE PRÉSIDENT BONJEAN. — Eh bien! soit. J'admets que le Parlement conserve le droit d'interdire la publication de ses séances. Mais le droit de publier les séances des assemblées, est-ce donc toute la liberté de la presse? Non, évidemment: c'en est seulement une des innombrables applications. Est-ce que la liberté de la presse cesse dans l'intervalle des sessions, alors qu'il n'y a plus de séance dont on puisse rendre compte?

Pour les Anglais, comme pour tous les peuples libres, la liberté de la presse se constitue de ces deux termes *corrélatifs* :

Absence de toute mesure préventive ;

Jugement, par jurés, des écarts de la presse.

Partout où ces deux conditions sont réunies, la liberté de la presse existe, quelque sévères, quelque draconiennes que puissent être les lois répressives. La sévérité rend l'exercice de la liberté plus périlleux, mais ne l'entrave pas directement du moins. Or, ces deux conditions existent au plus haut degré en Angleterre depuis 1694, et n'ont jamais été mises en question.

1694, remarquez cette date ; car, à elle seule, elle répond à cette assertion que la liberté de la presse ne se serait établie, en Angleterre, qu'après que les partis hostiles eurent désarmé.

Est-ce que, en 1694, cinq ans après la révolution de 1688, les partis avaient désarmé ?

Mais le sol tremblait encore sous les pieds du prince d'Orange.

L'Irlande, la moitié la plus énergique de l'Écosse, la moitié au moins des puissantes familles de l'aristocratie tenaient avec ardeur pour les Stuarts ; le tiers du clergé anglican lui-même, refusait de prier pour le nouveau roi. Chaque jour voyait éclore quelque nouveau complot jacobite, quelque tentative d'assassinat sur la personne du nouveau roi. Ses plus intimes conseillers étaient en correspondance avec la cour de Saint-Germain, et derrière tout cela, le puissant Louis XIV mettait au service des Stuarts les flottes, les armées et les trésors de la France.

Et cela devait durer cinquante ans encore, témoins les deux grandes prises d'armes de 1715, sous Charles Stuart, de 1645 sous le prince Edouard.

En comparaison d'une telle situation, que sont nos partis, nos divisions, nos périls ? Une tempête dans un verre d'eau.

Et c'est au plus fort de cette crise périlleuse que le grand politique Guillaume III n'hésita pas à proclamer la liberté de la presse ; c'est avec cette liberté que la succession protestante se maintint et se consolida ; c'est avec elle et par elle qu'elle règne paisiblement aujourd'hui sur l'Angleterre.

Voilà l'histoire, la véritable histoire, qu'il était temps, je crois, de rétablir dans sa sincérité !

M. LE BARON BRENIER. — A cette époque, on condamnait à mort les auteurs d'écrits séditieux.

M. LE PRÉSIDENT BONJEAN. — Certainement. Mais croyez vous que pour être un partisan de la liberté de la presse, je la veuille sans pénalité pour en réprimer les excès ?

La presse, je le sais, est une grande force ; elle peut produire le bien comme le mal ; elle est comme la vapeur qui conduit le navire et lui permet de lutter contre la tempête, ou qui brise tout quand elle éclate.

C'est pourquoi je ne marchanderais pas les pénalités, je m'associerai à toutes les mesures répressives qu'on voudra prendre contre elle, à une condition, c'est que les deux choses que j'ai indiquées : absence de mesures préventives et jugement des écarts de la presse par le jury seront consacrées, car je les considère comme essentielles pour la liberté de la presse.

Maintenant, messieurs, on ne cesse de répéter que la liberté de la presse est une cause incessante de révolution, qu'aucun gouvernement n'a pu lui résister, qu'elle les a tous renversés, et cette opinion est tellement répandue qu'elle a trouvé place non-seulement parmi les arguments des adversaires de la loi, mais aussi dans les discours des orateurs qui l'ont défendue. Examinons donc cette thèse de près.

En disant que la liberté de la presse est la cause de toutes les révolutions, on oublie deux choses : que la liberté de la presse existe d'hier, et qu'en remontant dans l'histoire aussi haut que l'on voudra, on ne trouve que révolutions sur révolutions, révolutions politiques, révolutions sociales, révolutions de palais.

C'est à travers ces crises douloureuses que l'humanité poursuit sa marche vers ces destinées inconnues que paraît lui destiner la Providence.

Certes, si la liberté de la presse a été la cause des révolutions, ce n'est ni dans les temps antiques, ni au moyen âge ni même à des époques plus rapprochées de nous.

Mais arrêtons-nous à l'époque actuelle, et bornons-nous à parler de la France ! Ah ! si je voulais faire une excursion dans les pays voisins, j'aurais beau jeu et je pourrais vous montrer la Hollande et la Suisse, où, en présence de la liberté de la presse la plus illimitée, a toujours régné le calme le plus absolu.

Restons en France. Eh bien ! je demanderai si c'est la liberté de la presse qui a tué l'ancienne monarchie. Le 1er janvier 1789, la presse vivait encore sous l'empire de l'édit de 1755, qui punissait de mort l'auteur de tout écrit ayant pour but d'agiter l'esprit public, et des galères tout individu coupable d'avoir imprimé sans le *transcat* du censeur et un écrit même innocent.

Voilà sous quel régime vivait alors la presse qui ne se composait d'ailleurs que de deux feuilles : le *Mercur galant* et le *Journal des Savants*. La liberté de la presse n'a donc pas été la cause de la chute de l'ancienne monarchie, et elle pourrait dire à ses accusateurs comme l'agneau de la fable :

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ?

L'ancienne monarchie est tombée sous le poids des fautes et des

abus ; elle est tombée parce que le pouvoir royal avait été exagéré par l'orgueil surhumain de Louis XIV ; elle est tombée à cause de l'implacable persécution des protestants, à cause de la dilapidation des deniers publics, des dîmes, des droits féodaux et des excès de l'ancien régime.

Est-ce la liberté de la presse qui a tué la première république ? Sous la constitution de l'an III, les journalistes trop hardis étaient envoyés à la guillotine, témoin ce pauvre Camille Desmoulins, et plus tard le directoire déportait les écrivains à Sinnamari et à Cayenne.

Quelle a été la part de la presse dans la chute du premier empire ? Le premier empire n'a pu vivre avec la liberté de la presse plus qu'avec toutes les autres. Et c'est là ce qui l'a perdu.

Si, au lieu de se trouver en présence d'un Sénat muet, d'un Corps Législatif muet, d'une presse muette, si ce grand et prodigieux génie, auquel n'a manqué que la modération, avait été obligé de compter avec l'opinion publique, peut-être se fût-il abstenu de beaucoup d'entreprises désastreuses. Peut-être n'eût-il pas fait la guerre d'Espagne, sa première faute... la désastreuse expédition de Russie... Et, plus tard, après la bataille de Dresde, ce dernier sourire de la fortune, peut-être n'eût-il pas repoussé un traité qui lui assurait des conquêtes dont la dixième partie nous rendrait aujourd'hui bien fiers et bien heureux.

J'arrive aux deux derniers gouvernements.

Ici, je ne me sens pas trop le courage d'insister. Cette maison de Bourbon est représentée par des princes qui sont en exil, et qui sont d'ailleurs bien innocents de tout ce qui s'est passé ; il est dans mes habitudes de ne pas jeter la pierre à l'infortuné !

Mais il est évident que la branche aînée a été renversée par le malheur de son origine... La France ne pouvait lui pardonner d'avoir été ramenée par l'étranger. Elle a été renversée par le principe du droit divin en vertu duquel elle ne reconnaissait aucune des grandes choses qui avaient été faites en son absence, en vertu duquel elle octroyait la charte et datait ses actes de la dix-neuvième année du règne de Louis XVIII...

Elle a été renversée par la loi du sacrilège, par la loi du droit d'aînesse, par ses efforts contre le pacte constitutionnel qu'elle avait elle-même donné à la France. Aussi rappelez-vous que l'opposition parlementaire et la presse se cantonnaient dans la charte ; mais le droit divin y étouffait ; il voulait sauter par-dessus, et vous savez ce qu'il en advint.

Il n'est donc pas vrai de dire que la liberté de la presse soit la cause de la chute des gouvernements qui se sont succédés en France.

Une voix : Et 1830 ?

M. LE PRÉSIDENT BONJEAN. — Ce n'est pas la liberté qui porta la main sur la royauté; ce fut la royauté qui porta la main et sur la liberté de la presse et sur la liberté parlementaire.

Ce n'est pas la liberté de la presse, c'est le pouvoir lui-même qui a fait la Révolution de 1830... Si vous en doutez, relisez les paroles prononcées dans cette enceinte, le 8 août 1830, par M. de Chateaubriand, paroles qui sont une magnifique oraison funèbre de la royauté de la branche aînée. (Rumeurs.)

Dans l'ordre d'idées que je viens d'indiquer, j'avoue que j'ai applaudi au programme du 19 janvier, comme j'avais applaudi, seul, à cette tribune, au décret du 24 novembre. Et plus j'ai médité sur ces deux actes, plus je suis resté convaincu que si, en donnant l'exemple si rare d'un pouvoir qui se restreint lui-même, l'empereur a fait preuve d'un mâle caractère, il a encore plus fait acte de sagesse et de haute prévoyance. Il ne pouvait, en effet, échapper à cette calme et lumineuse intelligence que si beaucoup de gouvernements sont tombés pour avoir refusé la liberté ou avoir tenté de la ravir, on ne peut en citer aucun que la liberté, largement et loyalement pratiquée, n'ait soutenu et consolidé.

Et, après tout, était-il possible que ce peuple français qui proclamait la liberté de penser avec Descartes, l'indépendance de l'Église nationale et du pouvoir civil avec Bossuet, qui, avec Montesquieu, Voltaire et Rousseau, a retrouvé les titres perdus du genre humain; qui, depuis 1789, a jeté dans le monde ces principes de liberté civile, politique et religieuse qui achèvent en ce moment leur tour d'Europe par l'immobile Autriche, était-il possible qu'un tel peuple restât indéfiniment seul, privé de ces libertés dont il a été l'apôtre dévoué ?

L'empereur l'a compris; il a compris que c'est dans les temps calmes qu'il faut initier les peuples à la pratique de la liberté, et qu'une gloire immortelle est réservée dans l'histoire au souverain qui, s'élevant au-dessus des mesquines jalousies du pouvoir, aura définitivement fondé, dans son pays, le règne de l'ordre dans la liberté. (Approbation.)

Toutes ces réformes récemment accordées au pays ne sont autre chose que la réalisation de cette grande pensée qu'on ne saurait trop rappeler: "Marchez à la tête des idées de votre siècle, elles vous soutiennent; marchez contre elles, elles vous renversent."

Pour tout esprit impartial, le projet de loi, en supprimant l'autorisation préalable et la répression administrative, qui n'était qu'une censure déguisée, pose les bases essentielles de la liberté de la presse; et, à ce titre, tout ami de la liberté doit la voter, malgré le luxe de

précautions dont la prudence des rédacteurs a cru devoir entourer la pensée impériale.

Je le voterai donc des deux mains, comme le dit notre vaillant collègue, M. l'amiral Bouët-Willauvez, non cependant sans faire de réserves sur plusieurs dispositions qui ne me paraissent pas heureuses.

Parmi ces questions à réserver, il en est une toutefois, tellement vitale, qu'une ancienne et inébranlable conviction m'oblige à soumettre dès aujourd'hui, au Sénat et au gouvernement, quelques réflexions qui pourront, je l'espère, porter leurs fruits dans l'avenir : c'est la question de juridiction pour le jugement des délits de presse.

Le projet écarte le jury et maintient la juridiction des tribunaux correctionnels établis par le décret du 31 décembre 1851.

C'est là, dans mon opinion, une résolution malheureuse, contraire à la nature des choses, à l'intérêt d'une bonne justice, à celui de la magistrature, et plus encore, à l'intérêt bien entendu du gouvernement lui-même.

Sur cette importante question, le rapport est muet ; et cependant aucune n'avait occupé une aussi large place dans la discussion au Corps Législatif ; sur aucune il n'a été déployé plus d'efforts, de passion, de talent. Mais, des deux parts aussi, il me semble qu'on a produit des arguments d'une valeur très contestable, et qu'on laissait dans l'oubli des raisons moins brillantes, mais qui allaient plus directement au but.

Toutes les raisons produites par M. le ministre de l'intérieur, soit dans l'exposé des motifs, soit dans ses discours pour justifier la préférence accordée à la juridiction correctionnelle, se peuvent ramener à ces deux idées principales :

La première, c'est que la police correctionnelle est le tribunal du droit commun pour les délits et qu'il n'y avait aucun motif pour établir un privilège au profit des délits de la presse ; et le rapport au Corps Législatif, renchérissant sur cette idée, a dit :

Le jury constitue une juridiction exceptionnelle, et nous voulons une juridiction de droit commun.

La seconde raison, c'est qu'avec le jury on ne peut espérer une répression suffisamment énergique, qu'avec lui on verrait se reproduire les acquittements scandaleux.

Messieurs, la doctrine de M. le ministre de l'intérieur peut sembler conforme aux classifications de 1808 et de 1810 ; mais quand on voit les choses de plus haut, quand on remonte aux principes, on ne tarde pas à se convaincre que c'est là une simple apparence.

C'est ce que mon savant ami et collègue à la cour de cassation, M.

Faustin Hélie, a victorieusement établi dans la dernière édition de son *Traité sur l'instruction criminelle*.

En 1790, la loi posa ce double principe :

Il y a des jurés en matière criminelle ;

Il n'y en aura pas en matière civile.

L'opposition des mots *civile* et *criminelle* prouve que, par cette dernière expression, on entendait toute la matière pénale, les délits aussi bien que les crimes.

Toutefois, comme il y a une multitude de petites infractions peu dignes des solennités de la cour d'assises, le législateur les détacha de la masse pour les attribuer à des juridictions moins solennelles, les tribunaux de police correctionnelle et de simple police ; de même que, de la masse des affaires de la compétence des tribunaux civils on a détaché les causes commerciales pour les attribuer à des tribunaux spéciaux.

Le tribunal correctionnel est donc à la cour d'assises ce que le tribunal de commerce est au tribunal civil : un tribunal d'exception.

Ne croyez pas, messieurs, que ces notions soient purement théoriques ; cette distinction continue à produire de notables effets, même sous les classifications arbitraires des codes de 1808 et de 1810.

Qu'un fait posé comme un *crime* devant une cour d'assises, dégénère en *délit* au cours des débats, la cour d'assises juge le délit et applique les peines correctionnelles. Qu'une transformation contraire s'opère devant un tribunal correctionnel, il est tenu de se dessaisir, ne pouvant juger un fait qui a pris les proportions d'un *crime*.

C'est donc que la cour d'assises a la compétence générale, qu'elle est le tribunal de droit commun, tandis que le tribunal correctionnel présente tous les caractères d'un tribunal d'exception.

Ceci soit dit pour l'honneur des principes ; car, quand j'accorderais à M. le ministre de l'intérieur que le tribunal correctionnel est le juge de *droit commun* pour les délits ordinaires, il n'en serait pas plus avancé, si les délits de presse ne sont pas *délits ordinaires*, mais bien d'une nature *spéciale*.

Or, qui l'a reconnu, plus que M. le ministre, ce caractère *spécial* ? Lui qui proposait, avec raison, de supprimer l'emprisonnement pour les délits de presse.....

Un membre : Non ! non ! pour les délits de journaux !

S. EXC. M. LE MINISTRE D'ÉTAT. — La presse périodique...

M. LE PRÉSIDENT BONJEAN. — Je dirai "presse périodique," si vous voulez, et nous serons d'accord, bien que l'emprisonnement soit par excellence la peine correctionnelle des délits ordinaires, lui qui supprimait la peine corporelle pour les diffamations imprimées, la maintenait pour les injures verbales.

Cette première raison ne vaut rien ; elle met ses auteurs en contradiction avec eux-mêmes.

La seconde est-elle meilleure ? Elle consiste à soutenir que le jury est trop indulgent et ne condamne jamais. Je n'aime pas, je l'avoue, cet argument dans la bouche du gouvernement.

S. EXC. M. LE MINISTRE D'ÉTAT. — Le gouvernement ne l'a jamais employé.

S. EXC. M. LE GARDE DES SCAUX. — M. le ministre de l'intérieur a tenu, comme moi-même, un langage tout différent.

M. LE PRÉSIDENT BONJEAN. — Comment ! l'exposé des motifs ne se plaint-il pas de la trop grande indulgence du jury ?

J'ai lu et relu cela cent fois !

S. EXC. M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — Voulez-vous me permettre de rétablir la pensée de l'exposé des motifs. J'ai dit que le jury n'était pas compétent pour juger les délits de presse par deux motifs, c'est qu'il n'avait pas l'aptitude voulue et qu'il manquait souvent d'une impartialité absolue, c'est à-dire des deux conditions qui font les bons juges.

Je demande pardon à M. Bonjean de l'avoir interrompu ; mais je ne me le suis permis que parce qu'il faisait appel au souvenir de l'auteur de l'exposé des motifs.

M. LE PRÉSIDENT BONJEAN. — Je suis trop ami de la vérité pour ne pas être reconnaissant de tout ce qui peut l'établir dans mon esprit ; mais j'assistais à la séance ; et j'ai gardé un souvenir, que je croyais fidèle, de la discussion animée qui eut lieu sur ce point.

L'opposition répondit que si le jury acquitte souvent, le tribunal correctionnel condamne toujours ; je rappellerai à M. le garde des sceaux qu'à cette occasion on traita aussi les questions délicates de l'avancement et du roulement.

Emu de cette discussion, j'ai compulsé tous les documents de notre justice criminelle, et je suis heureux de constater, par des chiffres, les résultats que j'ai recueillis.

Avant la réforme de 1832, les cours d'assises acquittaient 46 accusés pour 100. Depuis, le nombre des acquittements s'est successivement abaissé à 24.

Les acquittements par les tribunaux correctionnels sont de 12 pour 100 seulement, ce qui semble annoncer une répression plus énergique. Ce n'est qu'une apparence : sur les deux cent mille préventions portées annuellement devant les tribunaux correctionnels, il y a 92,000 affaires fiscales, 28,000 délits de chasse entraînant des condamnations inévitables.

Le juge n'a donc sa complète liberté d'appréciation que pour 80,000

affaires; c'est-à-dire que la moyenne revient à 25 pour 100, chiffre supérieur à celui des acquittements par la cour d'assises.

On a reproché à notre jury l'abus scandaleux des circonstances atténuantes. A en juger par les comptes-rendus de certains journaux, il se peut qu'il y ait eu de ces déclarations regrettables; toutefois, pour se prononcer, ne faudrait-il pas avoir pu juger des mille circonstances qui pèsent sur la conscience d'un juré?

Des chiffres me permettent d'établir mathématiquement la preuve du discernement du jury. (Mouvement.)

S. EXC. M. LE MINISTRE D'ÉTAT. — Mais on ne l'attaque pas!

(A continuer.)

M. JULES FAVRE A L'ACADEMIE FRANCAISE.

Me pardonnera-t-on de rappeler, à propos du discours de réception de M. Jules Favre, un mot que j'ai entendu dire, sous la Restauration, par M. Delalot, député fort spirituel et surtout fort lettré de la majorité royaliste? il s'accusait de ne pouvoir monter à la tribune sans être intimidé, et il en donnait la raison: "Quand le mot juste ne me vient pas, je m'arrête, et je manque mon effet; les avocats, en pareille circonstance, ont à leur service huit ou dix expressions, toutes aussi impropres les unes que les autres; ils emploient la première, venue, et ils vont leur train."

Ce souvenir pourrait-il s'appliquer sans injustice à l'éloquence de M. Jules Favre? Non, pourvu qu'on me permette de qualifier de relatives la correction et l'élégance que personne ne lui conteste. La langue littéraire, en dépit ou peut-être à cause de notre décadence, est arrivée aujourd'hui à un tel raffinement de détail, à un tel luxe de ciselure, que Patru, d'Aguesseau et Gerbier, en se cotisant, n'y suffiraient pas. Si nous sommes bien informés,—et où aurait-on des intelligences, si ce n'est dans le sanctuaire où l'intelligence a ses pontifes, ses bedeaux et ses fidèles?—il y a bien eu ça et là, dans le discours du récipiendaire, quelques broutilles de palais à élaguer sous le ciseau académique. Pourtant on ne saurait nier que M. Jules Favre est parvenu à donner à sa parole improvisée une forme aussi nette qu'on peut l'exiger du discours écrit. Est-ce chez lui un don naturel? Je ne le crois pas. Je croirais plutôt qu'il a réussi, à force de travail, à dissimuler la soudure entre la préparation et l'improvisation. Sa

facilité sent l'huile ; sa spontanéité trahit l'effort ; sa phrase ne coule pas de source, mais de jet d'eau. Voici, j'imagine, comment s'est opérée cette métamorphose d'improvisation incorrecte en orateur lisible. Doué de facultés vigoureuses et d'une volonté énergique, il ne lui a pas suffi d'être un avocat puissant, habile, savant, retors, incisif, offensif, prompt à la riposte ; il a voulu être un *artiste*. Pour franchir ce pas difficile, il s'est, dès l'abord, imposé le rude labeur de préparer d'avance toutes ses plaidoiries, non-seulement comme des courses à défendre, mais comme des discours à prononcer ; non-seulement en gros, dans le choix des arguments et la distribution des parties, mais en détail, dans les mouvements, les effets, les moyens de persuader ses juges et son auditoire, sans blesser ni le goût ni l'oreille. Peu à peu, ce talent acquis a fini par se fondre avec ses facultés originales, et, le jour où M. Jules Favre eût été un rhéteur éminent, il s'est trouvé que grâce à cette étroite alliance de l'habitude et de la nature, la rhétorique a été de l'éloquence. Démosthène s'était graduellement doublé d'Isocrate, toute proportion gardée bien entendu, entre le ciel de Lyon et le ciel d'Athènes.

Si nous voulions, ce qu'à Dieu ne plaise ! taquiner M. Jules Favre, ce ne serait donc pas là-dessus que porterait notre critique, mais plutôt sur un des traits distinctifs de sa physionomie parlementaire. Quel est le caractère principal de l'éloquence politique ? Une assimilation intime de l'orateur avec l'idée qu'il défend. Je me le représente comme l'expression la plus haute, la plus puissante, la plus complète de l'opinion, du parti, auxquels il donne cette vie de la tribune, dont rien ne remplace l'intensité et l'éclat. Or, chez le nouvel académicien, je cherche souvent cette assimilation sans la trouver ; il prête ou il emprunte à sa cause ; il ne la possède pas, et ne semble lui appartenir que sous bénéfice d'inventaire. On dirait parfois qu'il plaide à côté, — en deça ou au-delà de sa propre pensée ou de celle de ses amis. On dirait surtout qu'il craint d'être un jour l'esclave de ces idées dont il parle en maître. Il y a de la gêne dans ses libertés, de la méfiance dans ses dévouements, de l'appréhension dans ses hardiesses, de l'indécision dans ses certitudes. La forme est excellente, le fond suspect, inquiétant et inquiet. De quoi se compose l'opinion démocratique ? De trois choses ; force évidente, violence inévitable, vulgarité incontestable. M. Jules Favre n'a pas l'air bien sûr d'être fort ; il voudrait n'être pas violent, et il lui plairait de n'être pas vulgaire. De là une sorte de malaise, je ne sais quel tiraillement intérieur, l'apparence d'un ressort qu'il remonterait tous les matins, mais qui, une fois en jeu, obéirait à une autre main que la sienne. C'est d'inconvénient de certaines doctrines, qu'elles ne paraissent jamais

dire leur vrai mot, et que l'homme de talent qui, se faisant leur interprète, veut être accepté et compté par l'aristocratie des intelligences, est forcé de laisser une place énorme aux sous-entendus. Il ressemble à un écolier qui ne réciterait que la moitié de sa leçon. Aussi ne peut-il rien lui arriver de plus heureux que d'avoir à remplir sa tâche sous un gouvernement qui entrave la liberté en développant la démocratie. Il est possible alors de prendre le change, d'attribuer aux tyrannies d'en haut l'embarras qui résulte des servitudes d'en bas, de se demander si l'effet de *faux jour* doit être imputé à un pouvoir officiel qui éteint les flambeaux ou à une puissance clandestine qui voudrait allumer les torches. En somme, l'orateur placé dans cette situation bizarre a besoin, pour triompher, d'être vaincu. Il n'est jamais plus omnipotent que s'il est opprimé, jamais plus sûr de se faire écouter que s'il risque d'être contraint à se taire.

Mais à quoi bon ce préambule? Il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir si le dilettantisme littéraire peut accueillir sans réserve M. Jules Favre, ou si son éloquence est riche sans être à son aise. Là n'était pas l'intérêt de la séance, et, s'il se fût borné à ces menus détails, il est probable que l'empressement n'eût pas offert ce caractère d'impétuosité fougueuse. Nous avons vu se renouveler, en se décuplant, les épisodes qui signalent les *grands jours* de l'Académie; station matinale aux portes de l'Institut; triple ruban de queue se déroulant sous la pluie dans cet espace vide où va s'élever, dit-on, la statue de Voltaire, et où il eût reconnu avant-hier bon nombre de ses souscripteurs, à commencer par le récipiendaire; attente d'une heure dans la cour et de trois heures dans la salle; faibles femmes supportant bravement, par amour pour la philosophie, la raison et la liberté, des fatigues dont se fût effrayée une compagnie de sapeurs; groupes animés, députations des écoles, invasion des tribunes avec effraction et escalade; grande jouissance intellectuelle achetée par une série de petites souffrances physiques; première victoire du spiritualisme prouvée par le contraste des poumons suffoqués avec les esprits qui se dilatent et des misères de la courbature avec les joies de la pensée; prodiges de compression en l'honneur d'une fête libérale; accumulation incessante de tabourets et de strapontins à l'usage des retardataires;—avec tout cela pourtant, osons le dire, beaucoup plus de foule, un peu moins d'élite; les cardinaux et les prélats remplacés cette fois par leurs grands-vicaires; point de hauts dignitaires, sauf le maréchal Canrobert; Paul Forestier et don Ruy Comez relégués à la tribune dite des *refusés*, d'où l'on n'aperçoit que le dos des immortels; la Comédie-Française représentée par M. Edouard Thierry, Mme Emilie Guyon et Mme Laure Lambert; je ne sais quels vagues indices

d'un public spécial s'ajoutant au public ordinaire; la clientèle de M. Jules Favre superposée à celle de l'Académie; voilà, dans son ensemble un peu confus, ce que l'on appellerait au théâtre l'impression de lever de rideau.

N'importe! le concours était immense; évidemment la curiosité habituelle à ces sortes de solennités se compliquait d'une curiosité exceptionnelle et supplémentaire; le chronique tournait à l'aigu.

"On s'attend à de l'imprévu," disait M. Royer-Collard avant la séance de réception de M. Victor Hugo. Ce n'est pas l'imprévu qui nous sollicitait avant-hier, mais l'inconnu. L'inconnu! il n'avait pas attendu, pour intervenir, la réception de M. Jules Favre. Il s'était fait, de longue date, sa place et sa part dans l'âme et dans la vie de l'illustre philosophe dont M. Favre allait nous parler. M. Victor Cousin a vécu, il est mort avec un secret que ses admirateurs se sont peu souciés de deviner, que ses disciples n'ont pas essayé d'éclaircir. A quelle limite s'est-il arrêté en prenant parti pour le spiritualisme contre la philosophie sensualiste, qui semblait avoir fait son temps au moment où la Restauration ranimait l'enthousiasme et l'espérance? Pour lui, le spiritualisme était-il une doctrine indépendante, destinée à marcher côte à côte avec la religion révélée sans troubler le voisinage, mais sans resserrer l'alliance? Y a-t-il eu, au déclin de sa glorieuse carrière, un regret philosophique ou un scrupule religieux, un effort intérieur pour river l'examen à la foi et la liberté de penser à la nécessité de croire? Personne ne l'a su, et peut-être ne le savait-il pas lui-même.

Il vivait dans le mirage que son éloquence naturelle offrait sans cesse à ses idées. L'incroyable éclat de sa parole l'empêchait de voir ou l'aidait à déguiser les lacunes et les inconséquences de sa doctrine. Il s'éblouissait si bien en parlant qu'il oubliait ce qu'il aurait voulu penser. Ses détracteurs l'ont qualifié de comédien; le mot est injuste ou excessif. On n'est pas comédien quand on est sa propre dupe; je dirais plutôt qu'on est comique, si cette expression irrévérencieuse pouvait s'appliquer à tant de génie, de verve et de gloire. C'est un don bien précieux, mais c'est aussi un grand péril, cette faculté d'expansion qui enrichit l'artiste aux dépens du penseur, s'amuse à imaginer quand il faudrait réfléchir, et se livre tellement au dehors, qu'elle ne garde plus rien pour le dedans! On arrive à se croire assez puissant pour faire des vérités avec des mots, de la métaphysique avec de l'éloquence, de l'enseignement avec du prestige et de l'orthodoxie avec des variantes. M. Cousin me disait un jour à propos de certaines menaces d'*index* dont il avait le mérite de se préoccuper énormément: "Des phrases à changer! qu'à cela ne tienne! je leur en

« offrirai, des phrases de rechange, jusqu'à ce qu'ils soient contents. »
Voilà l'homme.

Maintenant, est-ce, comme on l'a supposé, pour échapper à ses embarras ou à ses mécomptes que M. Cousin, pendant les quinze dernières années de sa vie, s'était rejeté avec tant d'ardeur vers le dix-septième siècle, ses écrivains, ses héros, sa société et surtout ses femmes illustres ! Amant trahi ou désabusé de la philosophie, lui avait-il paru plus commode, plus agréable et plus sûr de se faire consoler et de se laisser trahir par Mme de Longueville ? La question nous mènerait trop loin et a été d'ailleurs usée et épuisée d'avance par tous les beaux-esprits de journal et de salon. Nous en avons dit assez pour rappeler cet attrait de mystère et d'inconnu qui ajoutait encore au vif intérêt de la séance. Hé bien ! nous sommes forcé de l'avouer, dût-on nous accuser d'être rebelle aux plus irrésistibles accents de la liberté et de la raison ; le mystère n'est pas éclairci, l'inconnu ne s'est pas fait connaître ; nous ne sommes pas plus avancé après avoir applaudi M. Jules Favre qu'avant de l'avoir entendu. Peut-être, désespérant de ressembler par le style à son célèbre prédécesseur, a-t-il voulu flatter sa mémoire en évitant comme lui de conclure. Ce qui est positif, c'est que, si nous allons au fond de ce discours, si nous essayons de nous remettre de cette espèce d'exaltation nerveuse qui fait, pour ainsi dire, partie de la température, et que produisent les explosions d'enthousiasme, nous défions qu'on nous dise ce qu'il faut chercher et ce que l'on peut découvrir sous l'éloquence approximative de M. Jules Favre.

Nous avons écouté sa parole ; mais quelle a été sa pensée ? Par quels côtés, sur quels points s'est-il rattaché à M. Cousin ou séparé de lui ? On vantait d'avance son exorde ; soit, mais nous ne croyons pas qu'un avocat aussi admirable ait été tenté par l'exemple de Petit-Jean. Cet exorde, d'ailleurs, il le retrouverait dans des centaines d'articles écrits par des gens qui, ayant été jeunes comme lui à l'époque où les cours de la Sorbonne répandaient un si vif éclat, amenés plus tard à parler des beaux ouvrages de MM. Guizot, Cousin et Villemain, se laissaient entraîner par le charme de ces lointaines images et plaçaient le témoignage de leur admiration sous le patronage de leurs souvenirs.

On annonçait une magnifique profession de foi spiritualiste ; d'accord ; une nouvelle édition du *Cœli enarrant gloriam Dei*, fût-ce la millième, n'est jamais de trop. Spiritualiste, dites-vous ? C'est bien vague, et ce n'était que le strict nécessaire. Vous attendiez-vous, par hasard, à entendre le récipiendaire se déclarer athée en parlant du traducteur de Platon, du disciple de Descartes, et mirer sa doctrine dans l'œil de verre de M. Charles Robin ? Spiritualiste ? La liberté est spiritualiste, mais la Révolution ne l'est guère, et la démocratie ne l'est pas. Réduit

par ses antécédents à confondre dans ses tendresses ces trois choses différentes, dont l'une est presque le contraire des deux autres, M Jules Favre s'imposait la triste tâche de nous reprendre en détail ce qu'il nous accordait en masse, et de faire de tel ou tel passage de son discours le *correctif* de ses données générales. Cette liberté dont il semble épris, est-ce celle qui reconnaît au christianisme le droit d'avertir les consciences et d'agir sur les âmes ? L'hommage obligé à Voltaire est-il bien conciliable avec cet idéal de religieux respect et de dignité morale que Voltaire a peu ménagé ? M. Jules Favre, dont le discours un peu *gros*, un peu lourd, un peu ennuyeux pour la majorité féminine de son gracieux auditoire, s'est relevé par une jolie page sur les amours de M. Cousin pour les contemporaines de Pascal, est-il de l'avis de son prédécesseur sur ces femmes illustres ? Les regarderait-il comme plus ignorantes ou plus frivoles que les élèves ou les rivales de Mme Lemonnier et de Mme Bertillon ? S'il contredit M. Cousin sur ce point délicat, ne craint-il pas de se trouver fatalement en présence des doctrines qu'il repousse, entraîné sur cette pente glissante qui va d'un spiritualisme indéfini à un matérialisme indéterminé ? Faut-il lui rappeler, comme l'a fait, dit-on, un de ses collègues à l'Académie, que les femmes profondément chrétiennes sont les seules sur lesquelles on puisse compter pour être des épouses fidèles et de bonnes mères de famille ? Enfin, et surtout, que faut-il entendre par ce christianisme purement philosophique qu'il veut donner pour successeur au christianisme *politique* ? S'agirait-il simplement d'anéantir le pouvoir temporel ? Voyez comme nous sommes d'humeur facile ; nous serons heureux, avec M. Jules Favre, d'en être quittes à si bon marché. N'est-ce pas plutôt l'annonce d'un christianisme dégagé peu à peu de tout dogme, de toute tradition, de tout mystère, perdu dans une brume transparente ou dans une transparence très brumeuse, et devenant une sorte de métaphysique chrétienne ? Quel appui solide pour la conscience humaine ! Quelle robuste barrière contre les passions qui n'abdiquent jamais, contre les vices de notre nature, contre le matérialisme pratique, plus contagieux que l'autre, et prêt à profiter de toutes les faiblesses comme de toutes les violences de son ennemi !

Vous me répondez que je suis un pédant, qu'un discours académique n'est pas un sermon ; à qui le dites-vous ? Je vous scandaliserais peut-être, si je déclarais à quel point je suis de votre avis. Non, pas de sermon, pas d'homélie ; laissons les conférences de Notre-Dame ; mais alors point de profession de foi, point d'appel véhément à de prétendus principes qui sont encore des passions ; l'Académie est un champ-d'os pour d'élégants tournois à armes courtoises et non pour des

manœuvres de grosse cavalerie. Un littérateur homme du monde, très inférieur à M. Jules Favre, mais moins préoccupé d'un personnage à soutenir, au lieu de souscrire à la statue de Voltaire, aurait mieux aimé se souvenir de ses exemples et de son précepte : "Glissez, mortels, n'appuyez pas!"—M. Cousin et son aïeul Platon l'eussent fait songer aux abeilles; il lui aurait suffi de la physionomie de M. Cousin, du mouvement extérieur de ses idées et de sa parole, de ses retours passionnés vers le grand siècle, de ceux de ses ouvrages où, en exaltant les femmes d'une autre époque, il s'était fait son véritable succès auprès des femmes de son temps, pour recomposer toute une figure, tout un tableau où cette pauvre philosophie n'aurait apparu que comme apparaissait la Pologne dans les adresses de l'ancienne Chambre des députés. Rôle sacrifié! me direz-vous. Eh! n'était-ce pas un peu son rôle dans toute la seconde moitié de la vie de M. Cousin?—Mais pour tout cela, il fallait devenir franchement académicien, et M. Jules Favre a voulu rester tribun; il aurait trop perdu au change!

Aborderai-je les détails de style? La révision serait trop longue, et j'aurais l'air d'abuser de mes avantages. Dès la quatrième phrase, nous avons eu "la vibration d'un instrument pénétré d'un feu intérieur," ce qui, si l'instrument est de bois, doit abrèger singulièrement la symphonie, et, s'il est de cuivre, doit être bien échauffant pour les lèvres qui en jouent. N'insistons pas; le succès de M. Jules Favre n'en a pas moins été vif, j'allais dire très violent. Toutes ces salves d'applaudissements étaient trop prévues pour nous persuader, trop inévitables pour être bien significatives. Il y manquait, comme au discours lui-même, la nuance et la mesure; on n'applaudit pas à l'Académie comme on applaudissait, sous la Restauration, une tirade de *Léonidas* un vers d'*Œdipe* ou de *Tartuffe*.

Mais pourquoi tant de chicanes? Pour critiquer le discours de M. Jules Favre, je n'avais qu'à parler de celui de M. de Rémusat; un dîner de gourmets après un festin de table d'hôte. Chose singulière, que M. Jules Favre, parfaitement étranger de cœur et d'esprit à son illustre prédécesseur, ait cru devoir ignorer ce que nous savions tous; que M. Cousin, dans ces derniers temps, s'était platoniquement rallié à l'Empire, et que M. de Rémusat, son ami (de M. Cousin), ait trouvé moyen de rappeler ce fait caractéristique! C'est qu'avec du tact, de la finesse, un vif sentiment des demi-teintes, une grande légèreté de main, un centigramme de malice délayé dans de l'eau bénite d'académie, on peut tout dire. C'est là le charme de ces réunions, le vrai succès de ces discours, le raffinement de ces jouissances. L'exquis en pareil cas et en pareille compagnie, vaut mieux que l'éloquent. L'exquis! c'est par ce mot que je veux finir; aucun n'exprimerait mieux le genre

d'éloge qu'a mérité M. de Rémusat. Je dois ⁹²²¹ pourtant y ajouter cette ombre de tristesse qui s'associe à nos plus délicieux plaisirs. Si j'étais philosophe, je ne pourrais me défendre d'une certaine mélancolie en songeant que la philosophie se promène sur des ruines, et que le dernier adorateur de Mme de Longueville n'a pu être dignement loué que par le dernier amant d'Héloïse.

ARMAND DE PONTMARTIN.

LORD BROUGHAM.

Dans les pays libres où un champ vaste est ouvert à l'activité humaine et à l'initiative individuelle, les hommes doués d'un beau génie et d'un grand caractère ne sont pas condamnés à consumer leur vie dans des luttes impuissantes ou dans une stérile inaction. Ils se mêlent aux affaires publiques de leur pays, y travaillent à la réforme des abus, y créent des institutions fécondes, en développent la prospérité et la grandeur et laissent dans l'histoire un lumineux sillon comme l'illustre homme d'Etat qui vient de s'éteindre sur cette belle terre de Cannes, sous les tièdes rayons du soleil de mai, au murmure des flots bleus de la Méditerranée.

Lord Henry Brougham, baron de Brougham et Vaux a été célèbre longtemps avant d'être lord et baron, et longtemps, selon les paroles de son compatriote sir J. Macintosh, il se fit craindre et respecter sans posséder le talisman de la noblesse et le prestige de la fortune. Ce n'est pas qu'il fût d'obscure origine. Son père était un fier *squire* du Westmoreland, dont la famille remontait à une époque antérieure aux Normands, et établi à Edimbourg où il avait épousé Eleonor Syme, fille d'un savant docteur en théologie et nièce de Robertson, l'historien des Etats-Unis et de Charles-Quint. Le square de Saint-André, dans la ville élégante que les Ecossais aiment à appeler l'Athènes du Nord, vit naître notre héros le 9 septembre 1778. Il commença ses études dans une grande institution où l'avaient précédé Walter Scott, Francis Jeffrey, Horner et Sidney Smith. Ces trois derniers devinrent avec lui en 1802 les fondateurs de l'*Edinburgh Review*, cette revue magistrale où tant d'écrivains éminents ont tenu jusqu'à nos jours le sceptre d'une critique impartiale et savante. Entré à 15 ans à l'Université d'Edimbourg, il y étudia la philosophie sous le sage et pénétrant Dugald Stewart, un des maîtres de l'école spiritualiste écossaise.

Doué d'une singulière aptitude pour les sciences physiques, il publiait en 1798 un Mémoire sur la réfraction et la réflexion de la lumière. Deux ans plus tard, il entra comme avocat au barreau écossais. L'année suivante, il faisait imprimer son premier ouvrage politique, *Colonial Policy*, où il dénonçait les nombreux abus de l'administration anglaise dans les colonies. Dès 1804, sa verve passionnée et l'âpreté hautaine de sa plaidoirie lui attiraient, de la part d'un juge d'Édimbourg, une si verte semonce qu'elle conduisit le jeune Brougham à Londres, où il allait chercher des magistrats plus courtois, un théâtre plus vaste et plus digne de son talent. Il "envahit l'Angleterre," comme le disait un de ses rivaux anglais, probablement jaloux de ses merveilleux succès, car on a remarqué qu'à Londres les Écossais, grâce à la supériorité de leur éducation, s'élèvent rapidement au-dessus des Anglais et "surnagent comme des gouttes d'huile sur la surface de l'eau." L'expression est d'un autre Écossais bien connu, lord Macaulay.

Il trouva à Londres une noble et généreuse amitié dans l'illustre Wilberforce, qui consacrait alors sa mâle et vigoureuse éloquence à une sainte cause, l'abolition de la traite, dont il devait assurer le triomphe avant sa mort.

Attaché au "banc du roi" en 1808, Henry Brougham, deux ans plus tard, entra au parlement comme représentant du bourg de Camelford, bourg pourri, appartenant au comte de Darlington. Son noble patron avait voulu récompenser la généreuse éloquence avec laquelle il avait défendu les négociants de Londres, de Liverpool et de Manchester dans la fameuse affaire des "Ordres du conseil."

Ces ordres étaient des réglemens douaniers ruineux pour le commerce anglais et que le gouvernement britannique employait comme représailles contre les décrets prohibitionnistes de Napoléon. L'année suivante les vit disparaître, Brougham leur avait porté le dernier coup.

Entré au parlement, Brougham y déploya cette impétuosité nationale et cette réserve discrète qui sont les deux traits caractéristiques de la race écossaise. Il unit ses efforts à ceux de Wilberforce contre la traite et s'attaqua ensuite à un abus monstrueux qui survécut pourtant à ses coups et n'a disparu qu'en avril 1868 de la législation anglaise. Il s'agissait de la peine du fouet dans l'armée: châtement cruel qu'il dénonça avec une généreuse indignation.

Avec une adresse ingénieuse il eut soin de rappeler au parlement que c'est le privilège des pays libres de pouvoir discuter toutes leurs institutions, parce qu'ils sont maîtres de leurs destinées. "Nos institutions fondamentales, disait-il, n'ont rien à craindre de la discussion, parce qu'elles sont fondées sur la loi, sur la justice, et reposent sur la base solide et profonde de la liberté universelle."

Puis, faisant ressortir le contraste entre l'orageuse liberté de la Grande-Bretagne et le " vaste silence " de la France d'alors, il ajoutait : " Chez nous, le tumulte et le fracas sont salutaires, tandis qu'en France " un chuchotement même est dangereux."

Plus tard, en écrivant un de ses meilleurs ouvrages, *les Hommes d'Etat du règne de Georges III*, Brougham rendait ce bel hommage à Erskine, l'illustre défenseur des démocrates anglais Horne, Tooke et autres, poursuivis par la politique réactionnaire des ministres effarés : " Si " nous avons encore le droit de discuter librement les actes de nos sou- " verains, si nous possédons encore le privilège de nous réunir pour " provoquer des réformes nécessaires, si le publiciste qui réclame des " changements radicaux dans notre constitution est considéré comme un " patriote, au lieu d'être puni du supplice des traîtres, sachons-en gré à " ce grand homme à qui, après Dieu, nous devons ces inestimables " bienfaits."

Suivons notre héros qui commençait à rappeler au parlement les beaux jours de Burke, de Fox et de Pitt sur qui la tombe s'était récemment fermée. Dès 1812 il était assez populaire pour disputer à Canning l'honneur de représenter Liverpool, et la même année il ajoutait un nouveau lustre à sa réputation d'orateur, en défendant l'éditeur Hunt, auteur d'un pamphlet contre le régent qui comptait les années par ses maîtresses et parvenait à scandaliser une société assurément peu scrupuleuse et très accommodante en fait de morale.

Brougham perdit son procès et gagna, en revanche, la rancune du régent, qui le poursuivit d'une haine implacable. Inutile de dire qu'il fut payé avec usure par l'avocat écossais qui l'a marqué au fer rouge dans le soixante-septième numéro de la *Revue d'Edimbourg*. Brougham était, du reste, en fort bons termes avec les autres membres de la famille royale, et ce fut lui qui décida, en partie, le mariage de la princesse Charlotte et du prince Léopold.

Absent du parlement depuis 1812, il y rentra en 1816, envoyé par le bourg de Winchelsea, qui appartenait à lord Darlington.

A cette époque, l'Angleterre, triomphante et satisfaite d'avoir enchaîné pour jamais, sur le rocher de Sainte-Hélène, l'ennemi des libertés de l'Europe, commençait à tourner son attention sur ses affaires intérieures, et assurément jamais ménage n'avait été plus en désordre. Trois chevaux de bataille furent enfourchés par les orateurs de l'opposition, au milieu desquels se distinguait le fougueux Brougham.

Sa puissante invective se déchaîna contre la traite, les ministres persécuteurs de la presse et les nombreux abus administratifs. " Ses " allures de boxeur, son opiniâtreté, sa parole sans frein, ses gestes " bizarres le faisaient à la fois redouter et tourner en ridicule," dit le

Times. Pour lord Byron, c'était le "gauche Brougham;" pour les journaux tory c'était "l'orageux Brougham," et le fait est que son éloquence grondait comme un ouragan déchaîné. Pendant treize ans de lutte non interrompue, il apporta au parlement motion sur motion, prononça trois cents discours, décocha ses traits aiguisés, déroula ses périodes sonores, égaya les Communes de ses anecdotes et de ses bons mots, et écrasa ses adversaires sous le poids de ses statistiques et de ses chiffres avec un art savant dont M. Thiers conserve parmi nous le secret.

Peu lui importait, au milieu de ses succès oratoires, que des rivaux envieux tentassent de diriger contre lui des sarcasmes impuissants, et qu'un méchant satirique décrîvît "sa frêle stature, son mince visage, qui rappelait la Mort et le Péché, de Milton, ses longs bras pareils aux ailes d'un moulin battant l'air, et sa langue mue par une force et une furie incessante."

La première victoire qu'il remporta, en 1816, fut contre le budget de la guerre, qu'il sut faire réduire, succès que nous n'osons prédire à nos députés pour la session présente. Puis ce fut l'impôt sur le revenu qu'il fit supprimer, et enfin vint le tour de la loi Guilloutet de ce temps-là, la fameuse *Libel Law*, dont il émoussa les pointes et adoucit la rigueur. A partir de cette époque, la presse devint en Angleterre le *quatrième pouvoir* de l'Etat, comme l'appellent nos voisins, et l'on n'entendit plus parler de journaliste poursuivi pour "excitation à la haine et au mépris du gouvernement." Il est vrai que ce précieux vocabulaire ne s'est pas perdu, et qu'exilé d'Angleterre, il a trouvé ailleurs sa place et son emploi. La même année, Brougham provoquait une enquête sur l'état de l'éducation dans les rangs du peuple, et cette mesure devenait le point de départ d'un mouvement salutaire pour élever le niveau intellectuel des masses, mouvement qui a produit la Société pour la diffusion des connaissances utiles en 1826, provoqué la création de l'Université libre de Londres en 1828 et donné naissance aux *sunday schools* (écoles du dimanche), et aux *mechanic's institutes*, donnant une éducation primaire à 2 millions d'enfants pauvres, et secondaire à 60 mille enfants d'ouvriers aisés et de petits Marchands.

En 1819, Brougham combattit un bill relatif à la dispersion des réunions-séditieuses. Il y dénonça la conduite des ministres qui avaient, à Peterloo, donné l'ordre à un régiment de *yeomanry* de faire feu sur la foule, et soutint avec vigueur que l'armée n'est pas faite pour égorger, sous prétexte de rétablir l'ordre, de paisibles citoyens. Un grand procès, qui remplit de ses scandales presque toute l'année 1820, allait mettre le sceau à la réputation de Brougham et révéler les côtés les plus élevés et encore inconnus de son talent oratoire.

George IV, devenu roi, refusait d'associer à ses honneurs sa royale-

compagne la reine Caroline, qui revenait d'une longue pérégrination en Italie avec plus d'un accroc à ses robes et plus d'une tache sur sa réputation. Les souverains ont de ces misères comme les autres mortels. Un autre eût préféré laver tout ce linge sale en famille. George IV, familier avec le scandale, ne recula pas devant un procès en séparation contre la reine Caroline.

Le procès commença le 6 juin ; quarante-neuf jours furent employés à recevoir les dépositions. Les nobles lords devant qui se plaidait l'affaire s'étaient faits des fronts d'airain pour la circonstance. Des questions ineffables et des réponses assorties furent faites sur les sujets les plus délicats, dans une langue qui laissait bien loin derrière elle les audaces proverbiales du latin contre l'honnêteté. Les sympathies de la majorité étaient pour la reine et l'antipathie de tous était acquise au roi. Un prince de sang royal qui figurait parmi les témoins à charge s'entendit appeler par un des avocats de la reine en ces termes, qui feraient écrouler le plafond d'un tribunal français : " Approche maintenant, calomniateur ! " Le 3 octobre, Brougham, attorney général de la reine, prononça un discours qui restera comme un des plus grands monuments de l'éloquence du barreau. Milton et Tacite lui fournirent des images sublimes et des accents terribles pour condamner en termes indirects et voilés, mais compris de tous, la corruption et la bassesse d'un roi aussi dissolu qu'il était éhonté. Lord Dudley, dans ses *Lettres*, nous apprend que la veille de cette grande lutte oratoire il avait soupé chez des amis " causant de cuisine française, de poésie italienne et autre chose " tranquille, dans la conscience de sa force et de son génie. La royale accusée conserva son titre, et son éloquent défenseur, devenu l'idole du peuple, voyant dans les rues de Londres ses chevaux dételés par une populace enthousiaste qui le conduisait en triomphe dans sa demeure.

J. M. GARDET.

A continuer.

PENSEES.

. La vanité compose son festin des mets rejetés de la table de la gloire.

. Le jugement est à l'esprit ce qu'un écran est à la flamme du foyer, il ne l'éteint pas, mais il arrête les étincelles désordonnées qui pourraient incendier la maison.

. Plus le peuple aura d'indépendance dans son caractère et de dignité dans ses mœurs, plus le souverain aura de sécurité, de même que plus la mer est profonde, plus un navire y vogue sans dangers.

L'ÉGLISE OFFICIELLE D'IRLANDE.

Les politiques naïfs qui ont rappelé au sein du parlement anglais l'article 5 de l'acte d'Union entre l'Angleterre et l'Irlande, ont agité un vain épouvantail qui n'effrayera pas les ennemis résolus ligués au nom de la justice contre l'Eglise d'Irlande. Cet article est ainsi conçu :

“ La chambre déclare que ce sera le 5e article de l'Union, que les Eglises d'Angleterre et d'Irlande, telles qu'elles sont maintenant légalement établies, seront réunies en une seule Eglise protestante épiscopale, qui s'appellera l'Eglise-Unie d'Angleterre et d'Irlande, et que la doctrine, le culte, la discipline et le gouvernement de la dite Eglise-Unie resteront en vigueur, ainsi qu'ils sont rélégués par la loi dans l'Eglise d'Irlande.”

A la suite de cet article, on a lu aussi au parlement la partie du cérémonial usité au couronnement du souverain, ainsi que la promesse solennelle par laquelle il s'engage “ à maintenir de tout son pouvoir la religion protestante réformée, établie légalement, et de conserver intact l'établissement de l'Eglise-Unie d'Angleterre et d'Irlande.”

L'éloquent discours prononcé lundi soir par M. Gladstone aura, nous l'espérons, dissipé les scrupules, plus ou moins sincères, de ceux qui affectent de regarder l'Eglise anglicane en Irlande comme une arche sainte sur laquelle il serait criminel de porter la main. Il ne pouvait que répéter ce qui a été dit mille fois et rappeler, ce qu'on semblait mettre en doute, que le parlement de 1868 a le droit de défaire ce qu'ont fait les communes en 1800 dans cette année néfaste pour l'Irlande où Petit amena cette contrée malheureuse, vaincue et enchaînée, à l'autel d'un hymen odieux avec son oppresseur.

Sans insister sur ce point légal nous nous proposons seulement de faire connaître quelques détails ignorés et quelques chiffres éloquentes.

On ne sait pas assez ce que l'Eglise officielle d'Irlande coûte au pays qui la subit depuis trois siècles. En 1833, elle comptait encore 18 évêques. Le *Church temporalities bill* réduit ce nombre à 12 prélats, dont 2 sont archevêques et 10 évêques. Les archevêques sont ceux d'Armagh et de Dublin. Le premier a un traitement annuel de 302,000 francs, et le second de 185,000. Les 10 évêques sont : celui de Derry et de Raphoe ; celui de Tuam, Killata et Achonry ; celui d'Ossori, Ferns et Leighlin ; celui de Cashel, Emly et Waterford ; celui de Down et Connor ; celui de Killaloe et Kilfenora ; celui de Kork et de Cloyne ;

celui de Kilmore, Elphin et Ardagh ; celui de Limerick et Ardfert ; et enfin celui de Meath.

Les traitements réunis de ces dix prélats s'élèvent à deux millions de francs, somme assez ronde qui leur permet de doter largement leurs filles, et d'établir assez confortablement leurs fils. Sur les 12 prélats, un des deux archevêques à tour de rôle, et 3 des évêques dans l'ordre du roulement, siègent à la chambre des lords. Il nous reste à faire connaître les impôts divers que prélève le clergé anglican sur l'indigente Irlande. La caisse des fonds ecclésiastiques retire des terrains appartenant à l'Eglise (glebe lands) et d'autres sources un revenu annuel de 2,350,000 fr. Les traitements affectés aux fonctionnaires non ecclésiastiques des diverses Eglises s'élèvent à 250,000 fr.

Les biens fonds possédés par l'Eglise officielle représentent environ 112,000 hectares, dont le rendement est évalué à 45 fr. par hectare. Là ne sont pas compris les palais épiscopaux ni les presbytères dont il est difficile d'estimer la valeur. Les dîmes prélevées sur les produits du sol atteignent la somme de 12,650,000 fr. Jusqu'en 1838 ces dîmes furent prélevées en nature, et de sanglants désordres en accompagnaient chaque année la perception. Partout s'élevaient des conflits meurtriers entre le percepteur, assisté de la police, et la population exaspérée. Des hommes, jeunes encore, se rappellent l'époque où le son de la corne retentissait dans les vallées et les plaines, appelant les fermiers à la révolte, où des feux sinistres s'allumaient sur les montagnes du Connaught, signes menaçants de meurtre et d'incendie.

Pour mettre un terme à ces déplorables violences, le parlement, sur la motion d'O'Connell, vota le *Tithe commutation bill*, qui convertit la redevance en une somme d'argent fixe et payable par le propriétaire. Celui-ci retient 25 0/10 pour les frais de perception. Un des résultats immédiats de cette mesure a été une augmentation dans le taux du fermage. Tout cet argent prélevé sur les labeurs du fermier catholique s'en va nourrir l'oisive indolence de ces nonchalents clergymen que, dans sa généreuse indignation, M. de Montalembert, en 1832, flétrissait du nom de *révérends pillards*.

Ces pasteurs, souvent sans troupeau, sont au nombre de 2,280, qui se partagent 1512 bénéfices. L'Irlande compte 2,428 paroisses civiles, mais elle n'a que 1,635 églises protestantes pour une population de 693,000 âmes. Tel est le chiffre exact des anglicans qui, après avoir été jadis, par rapport aux catholiques, dans la proportion de 40 pour 100, est retombé à 12 pour 100. Ce sont donc les 4,505,000 catholiques et les 600,000 protestants des sectes dissidentes qui subventionnent le clergé d'une minorité opulente et oppressive.

Il peut être intéressant de savoir comment la population protestante est répartie sur la surface de l'Irlande.

D'après des chiffres authentiques cités au parlement par sir John Gray, les anglicans forment les cinq centièmes de la population dans les provinces de Connaught et de Munster; le huitième dans le Leinster, et le cinquième dans l'Ulster. Ce fut dans cette dernière province que Jacques Ier importa une colonie écossaise destinée à *protestantiser* le pays.

Dans les quatre principaux diocèses, Armagh, Down, Derry et Dublin, la proportion des protestants est de 17 p. 100; dans les huit autres diocèses de 6 p. 100, et à Dublin même de 19 p. 100. La plupart des bénéfices sont entre les mains des évêques ou de la couronne. Pour un sixième seulement le droit de présentation appartient à des particuliers qui, le plus souvent, en disposent en faveur de leurs parents et amis. Rien n'est plus agréable que les paisibles sinécures de ces ministres qui peuvent compter leurs paroissiens sur les doigts de leur main. M. Gladstone a étonné les membres du parlement en leur apprenant que dans le diocèse de Kilmore un clergyman reçoit 8,275 fr. pour s'occuper de quatre paroissiens anglicans. Un autre touche 7,275 fr. et donne ses soins à quatre ouailles perdues au milieu de 2,769 catholiques.

Le bénéfice d'Ardclare (diocèse d'Elphin) compte 14 paroissiens anglicans. Celui de Kilcorkey en a 3 répartis dans 3 paroisses.

Le vicar de Kilcoglass a 36 paroissiens et touche 10,325 fr. Le recteur d'Avory reçoit 9,950 fr. et réunit 3 fidèles dans son église. Arlingford, Ossory sont des bénéfices de 30 âmes qui rapportent, bon an mal an, 30,000 fr. à leurs heureux possesseurs. Dans le diocèse de Cloyne, un ministre avec 14 paroissiens reçoit 10,375 fr. Celui de Bruhenny prêche littéralement dans le désert, mais il a pour se consoler un traitement de 9,425 fr. Celui de Killoshen est dans le même cas et doit se contenter de 5,325 fr. 218 bénéfices avec un chiffre moyen de 30 paroissiens rapportent 10,000 fr. chacun. 502 autres ont un revenu moyen de 5,450 fr. 443 ont une population de moins de 100 âmes. 36 paroisses ayant moins de 10 âmes rapportent, groupées ensemble, un revenu total de 111,200 f. 52 bénéfices ayant plus de 10 paroissiens et moins de 20 rapportent un revenu collectif de 217,000 fr. Il ne faut pas oublier que le même clergyman cumule quelquefois plusieurs bénéfices.

Ces chiffres ont une irrésistible éloquence; ils montrent ce qu'est cette Eglise officielle que, par un *mensonge légal* (le mot est de M. de Beaumont), les Anglais se sont obstinés longtemps à appeler l'Eglise Nationale d'Irlande.

Tel est cet arbre infécond que les mains de la politique ont planté et qui n'a cessé de jeter une ombre funeste sur le sol de la malheureuse Irlande. Il est temps d'y porter la cognée, car il a été trouvé stérile, ou plutôt il n'a porté jusqu'ici que des fruits de mort. L'Eglise officielle est au fond de tous les maux du pays; c'est elle qui a agri tous les rapports,

envenimé tous les esprits, empoisonné tous les bons sentiments d'une race naturellement aimante et généreuse. Les hommes d'Etat les plus éminents de l'Europe l'ont jugée et condamnée, au nom de la justice et de l'humanité, et aussi au nom de la prudence politique la plus vulgaire. Car l'Angleterre doit comprendre qu'elle ne saurait sans danger perpétuer ce défi insultant jeté à la face du peuple irlandais.

Gazette de France.

LA FEMME CHRETIENNE ET FRANÇAISE.*

Il y a deux hommes en M. Duruy : le professeur et le ministre. Qu'a-t-il écrit comme professeur, et que veut-il comme ministre ? Veut-il autre chose comme ministre que ce qu'il a enseigné comme professeur ? Voilà la question que je pose.

S'il s'agissait ici d'un écrivain et d'un professeur ordinaire, probablement je me mettrais moins en peine des livres de M. Duruy ; mais la question est tout autre.

M. Duruy, l'auteur des livres classiques que nous allons apprécier, est aujourd'hui le grand maître de l'Université, le ministre même qui a fait la circulaire du 30 octobre, laquelle donne *aux frères et aux sœurs les mêmes maîtres* et les mêmes livres.

Eh bien ! la question est de savoir si l'auteur devenu ministre a le droit de mettre le ministre au service de l'auteur, au service de ses livres et de ses doctrines.

Et c'est ici que j'ai à révéler des faits étranges. Il en est un surtout, capital, et que je ne puis taire : il est impossible en effet d'oublier dans cette grave controverse les condamnations que M. Duruy a subies, dans le corps même dont il est aujourd'hui le chef, et comment ses livres ont mérité à l'écrivain et au professeur, avant qu'il soit devenu ministre, et à plusieurs reprises, les poursuites et les censures de l'autorité universitaire.

Déjà depuis plusieurs années, longtemps du moins avant 1853, m'affirme-t-on, le ministre et le conseil de l'instruction publique s'étaient occupés avec inquiétude des livres de M. Duruy, particulièrement de son *Histoire de France*, et aussi, me dit-on, de son *Histoire sainte*, et je le comprends. Dans l'*Histoire sainte*, des corrections importantes avaient été exigées. Dans l'*Histoire de France*, des témérités, de graves inexactitudes avaient été signalées. Et enfin, il fallut en venir contre M.

* Extrait d'une brochure par Mgr. Dupanloup.

Duruy à des mesures plus sévères. En 1853, je lis dans le *Journal général de l'Instruction publique* * :

“L'administration de l'instruction publique a dû, non sans regret, s'expliquer nettement sur l'abrégé d'*Histoire de France* de M. Duruy, qui renfermait en effet quelques assertions téméraires ou inexactes, et dont elle pouvait d'autant moins accepter la responsabilité, qu'elle en avait exigé la suppression longtemps avant que la critique s'en fût emparée.”

M. Duruy se résigna, mais ses éditeurs protestèrent, ajoute le *Journal général* †

Je n'ai pas su quelles furent toutes les suites de ce premier avertissement donné à M. Duruy, mais ce que je sais, c'est que plus tard encore, en 1863, le conseil académique de Caen se fit présenter un rapport, dont j'ai le manuscrit autographe sous les yeux, sur la petite *Histoire de France* de M. Duruy, et les conclusions du rapport rangeaient de nouveau cette *histoire de France* parmi les livres *inadmissibles* dans les écoles.

Mais, cette année-là même, M. Duruy devenait le chef de l'instruction publique en France et le suprême appréciateur des livres.—Il faut reconnaître qu'après de telles censures et des condamnations si pénibles, ce fut une étonnante fortune.

Or, il s'agit de savoir, si, quand nous voyons l'auteur de ces livres, devenu ministre, vouloir que frères et sœurs aient les mêmes maîtres, afin qu'on puisse leur inspirer le même esprit, et fonder, dans ce but, pour les jeunes filles un enseignement auquel il présidera, nous n'avons pas le droit et le devoir de lui dire : Votre enseignement, nous le connaissons, et c'est pourquoi il nous effraye.

Par exemple : M. Duruy enseigne, sur l'origine de l'homme, que l'homme vient du singe, naturellement, par le travail lent de la nature : pendant des siècles, “la nature faisait avec le singe comme une première et grossière ébauche de l'homme ‡.”

M. Duruy enseigne, en conséquence de cette genèse de l'homme, sur les commencements de la race humaine, que : “ Ces hommes, les premiers nés du monde, restèrent sans doute longtemps sauvages et misérables,

* Numéro du 9 avril 1853.

† Et cette protestation se traduisit de l'étrange façon que voici : ils se décidèrent “ à supprimer la partie politique de leur revue hebdomadaire. On nous demandera peut-être quel rapport existe entre le blâme dont l'ouvrage de M. Duruy a pu être l'objet, et la partie politique de la revue de MM. Hachette et Cie.” (*Ibid.*). Nous verrons plus bas quel rapport il y a entre cette humeur des éditeurs de M. Duruy censuré, et un des premiers actes de M. Duruy ministre

‡ Introduction à l'*Histoire de France*, p. 35.

avant de se former en sociétés régulières *.”— Je le crois bien ! Et les élèves de troisième, auxquels M. Duruy enseigne ces belles choses, comprendront sans peine que les premiers qui, de singes, passèrent hommes, ne durent pas être du premier coup très civilisés.

Sur toutes ces doctrines ridicules et honteuses, si M. Duruy n'était pas le grand instituteur de la jeunesse en France, je pourrais me contenter, sans même le renvoyer à la Bible, de le renvoyer à l'Académie des sciences ; mais, M. Duruy laissant le matérialisme le plus éhonté triompher à l'École de médecine, j'ai le droit de m'inquiéter, lorsque je le vois, lui, grand maître de l'Université, fonder des cours publics d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, en même temps qu'il professe pour son compte sur l'origine et la nature de l'homme des doctrines si matérialistes.

Par exemple encore : lorsque je vois ce même professeur, devenu ministre, instituer, au nom et aux frais de l'Etat, une mission scientifique chargée de s'en aller au Mexique étudier “ la solution du grand problème de “ la variété et de l'unité de notre espèce †, ” comme la *variété de notre espèce* pourrait bien être une conséquence de l'origine simienne, attribuée par M. Duruy à l'homme, je me demande si M. le ministre de l'instruction publique doit être l'homme d'affaires de M. Duruy, ou bien le représentant de l'Etat et de la société française.

Par exemple encore : qu'un instituteur de village ou un professeur obscur enseigne à ses élèves que la Bible n'a pas de valeur historique et critique, c'est assurément très-regrettable.

Mais que le grand-maître de l'Université, le ministre de l'instruction publique en France, compose une *Histoire sainte*, la propage dans tous les lycées, dans tous collèges, dans toutes les écoles primaires et secondaires de jeunes gens et de jeunes filles, et, ce qui n'est pas moins grave, dans les écoles normales des instituteurs et des institutrices, et enseigne aux maîtres et aux élèves que lui, ministre, grand-maître, grand esprit, ne croit pas à la valeur historique de l'*Histoire sainte*, qu'il y a là, si l'on veut, “ un sentiment poétique. . . mais pas une histoire dans le sens ordinaire du mot †, ” oh ! cela devient très-sérieux ! et j'ai le droit de demander : Sont-ce donc là les doctrines que M. Duruy veut faire enseigner aux jeunes filles ?

Et dans tout le volume trouve-t-on autre chose que l'esprit de ces paroles déjà rappelées par moi : “ Avec les interprétations, sans doute,

* *Histoire de France et du moyen âge, class de 3e*, p. 7.

† Rapport à l'Empereur, 27 janvier 1864.

‡ *Histoire sainte, d'après la Bible*, p. IV.—Chose étrange—et qui s'explique toutefois par le grand nombre d'enfants qui sont dans les écoles—que de tels esprits forts aient le goût d'écrire des *Histoires saintes* ! Il est vrai qu'en les écrivant, il n'y croient guère, mais les livres se propagent néanmoins.

les faits qui étonnent la raison se simplifient ; LE MERVEILLEUX DISPARAIT ; tout devient clair et facile. MAIS QUE RESTE-T-IL ALORS DU LIVRE ? N'aurions-nous d'autres motifs que *la raison littéraire*, nous agirions comme nous avons fait. . . "

Que serait-ce, si je pouvais suivre ici M. Duruy dans le détail de tous ses livres et de toutes ses appréciations historiques !

Ce qu'on trouve là, malgré des souplesses et des habiletés de langage propres souvent à faire illusion, c'est un esprit de scepticisme et d'hostilité extraordinaire contre l'Eglise partout répandu. Je ne prendrai pour exemple qu'un de ses livres, cette *Histoire de France*, éditée sous tant de formes, en vue de nos si nombreuses écoles, primaires, secondaires et spéciales ; car on regarde si peu de près aux livres maintenant, qu'elle va partout, cette histoire, même, chose incroyable, dans des maisons chrétiennes, depuis surtout que l'auteur est ministre.

Eh bien ! de cette *Histoire de France* que j'ai lue et relue avec la plus sérieuse attention, voici simplement ce que j'ai à dire ; supposez un homme qui ne croirait à rien du Christianisme, un libre penseur qui hairait l'Eglise, et qui toutefois, voulant écrire des livres élémentaires, et les propager, et les faire admettre dans les collèges libres comme dans les lycées, dans les petites comme dans les grandes écoles, se trouverait obligé de rigueur à certaines précautions prudentes, afin de ne pas se faire éconduire du premier coup, comment écrirait-il ? Exactement comme l'a fait M. Duruy.

Pour toute cette jeunesse, le poison est à toutes les pages, mais enveloppé, dissimulé, distillé ; ici une insinuation perfide, là une raillerie finement irréligieuse ; plus loin une appréciation malveillante ; partout une manière de présenter les choses sous le jour le moins favorable, le plus hostile à l'Eglise *.

De cet esprit détestable, je ne donnerai que quelques exemples, et encore je ne les prendrai pas dans le moyen âge, époque jugée avec une partialité si injuste par M. Duruy, et sans cesse flétrie sommairement d'un mot odieux : *viell esprit, vieilles idées, vieilles dominations* †, temps d'oppression et de ténèbres où *la pensée est comme morte*, où l'hérésie seule vient parfois essayer de rappeler les esprits à *la renaissance*. ‡

* Les éditions citées par nous, sont celles-ci : *Petite Histoire de France à l'usage des Ecoles primaires* ;—*Histoire de France, du moyen âge et des temps modernes, destinée aux classes de 3e, 2e et rhétorique*, 1866 ;—*Histoire de France*, 2 vol., 1864.

† *Histoire de France*, t. II, pp. 53, 54, 80.

‡ *Ibid.*, t. Ier, p. 211—*Histoire de France et du moyen âge, classe de 3e*, p. 295 : "L'hérésie indignait les fidèles et l'Eglise, mais elle attestait un certain mouvement des esprits. Ces écarts mêmes de l'intelligence hors de la voie

Sans donc m'arrêter à des détails tels que ceux-ci : Boniface VIII "mourut de honte et de colère ;" "Clément V acheté par l'or de Philippe-le-Bel ;" "la papauté, au douzième siècle, privée de toute autre ambition, se mit à thésauriser," la Saint-Barthélemy accueillie par les bruyantes et enthousiastes félicitations de la cour de Rome," et mille autres traits que M. Duruy, cherchant toujours le côté et le nom odieux des choses, se plaît à mettre sous les yeux des jeunes élèves de troisième, de seconde et de rhétorique, je prends les grands faits, tels que la Renaissance, le protestantisme, le dix-huitième siècle, la révolution.

La Renaissance, selon M. Duruy, que fut-elle ? "La révolte contre les vieilles dominations. . . ." contre "les mille liens de l'idée ancienne," efforts "sans règle, à l'aventure, et dans cette liberté même d'autant plus héroïques et plus charmants.

Le caractère de ce temps, c'est le retour à l'antiquité païenne. "Mais ce pas en arrière était aussi un pas en avant : car aller à l'antiquité, c'était retourner dans les choses humaines au beau, au vrai, à l'indépendance de l'esprit, à ce rationalisme enfin, qui, après avoir été la loi de la civilisation greco-latine, allait devenir celle des sociétés modernes *."

Mais, de bonne foi, je vous le demande, que voulez-vous que pensent vos jeunes gens, et ces jeunes filles, vos nouvelles élèves, en lisant des pages pareilles, sinon qu'il faut briser les mille liens de l'idée ancienne, revenir à l'indépendance de l'esprit, et se jeter résolument dans ce rationalisme, qui, après avoir été la loi de la civilisation païenne, doit être celle aussi de la civilisation moderne ?

Quelles ne sont pas ensuite les complaisances de M. Duruy pour les sceptiques de la Renaissance ? Dans la préface de son *Histoire de*

* *Histoire de France*, t. II, p. 53, 54.

tracée prouvent que nous ne sommes plus au temps où la pensée était comme morte. La première renaissance commence au onzième siècle."

Les hérétiques sont présentés comme des gens audacieux qui veulent "se rendre compte de leurs croyances," (*Ibid.*, p. 257) "les soumettre au raisonnement," (*Ibid.*, p. 258) et qui par là ébranlent les dogmes, (*Ibid.*)

Abélard, c'est le docteur qui prêche "la distinction de la raison et de la foi." "Faites vivre ce puissant et libre esprit sept siècles plus tard, et au lieu de se heurter, sa vie entière, contre d'infranchissables obstacles (saint Bernard, les Evêques et la théologie), il devient une des lumières et l'honneur de son temps."—*Histoire de France*, t. Ier, p. 287.

Et c'est aux enseignements de ce docteur qui prêche "la distinction entre la raison et la foi," que M. Duruy rattache les tentatives d'Arnauld de Brescia, ce Massini du douzième siècle, qui voulait, comme dit M. Duruy, "supprimer le gouvernement des prêtres et rétablir la république romaine."—*Histoire de France et du moyen âge*, classe de 3e, p. 380.

France; Montaigne et le licencié Rabelais ne poursuivent qu'un but, LE VRAI, n'ont qu'un ennemi, LE FAUX *. Dans l'ouvrage même, je lis cette peinture de Rabelais :

“ Cette force qui manquait à Marot, Rabelais la possède et la montre dans un livre étrange, *la Vie de Gargantua et de Pantagruel*, “œuvre inouïe, mêlée de science, d'obscénité, de comique, d'éloquence, qui saisit et qui déconcerte, qui enivre et qui dégoûte; ” ce livre où la raison parle le langage de la folie, où le rire le plus bouffon n'est qu'une satire sanglante. . . et n'en dit que mieux leur fait à toutes les puissances, plus complètement et plus hardiment que pas un †.”

Comprend-on qu'un professeur, qu'un ministre parle ainsi de Rabelais à des jeunes gens, à des jeunes filles de seize ans ?

La première chose qu'au sortir de votre classe et de vos cours, vos jeunes humanistes auront à faire, c'est de chercher Rabelais, de voir cette œuvre inouïe, cette science, cette obscénité, cette force, ce comique, cette éloquence, de lire enfin ce *Gargantua*, et de vous revénir corrompus.

Puis, quand M. Duruy en arrive au protestantisme, quelle affectation étrange à faire louer les vertus de Luther par Calvin, tout en louant Bossuet ! Luther est “ la foudre qui a tiré le monde de sa léthargie.” Et s'il se trouve que Bossuet, avant d'écraser l'impiété et l'immoralité de ce moine apostat, avoue ses talents, M. Duruy emprunte à Bossuet ses éloges et supprime le reste.

Même procédé pour Calvin. Son édifiante biographie se termine par ce trait : “ Il donna l'exemple de la vie la plus austère.”

D'ailleurs, le Pape ayant confié aux Dominicains, *la vente*, dit M. Duruy, *des indulgences*, Luther s'irrite : “ il rejette le Pape, et après le Pape les Conciles, et après les Conciles, les Pères, c'est-à-dire TOUTE AUTORITÉ HUMAINE, pour se placer face à face avec l'Écriture. † ”

Ainsi le Pape, les Pères, les Conciles, ne sont qu'une autorité humaine ! Voilà de jeunes catholiques bien instruits ! et les jeunes filles toutes prêtes “ à admirer les foudres de Luther, les austérités de Calvin,” et surtout à tenir pour ce qu'ils valent, selon M. Duruy, les Conciles, les saints Pères et les Papes.

Et sans vouloir entrer sur ce sujet dans plus de détails, je me bornerai à livrer à l'appréciation du public la façon dont M. Duruy raconte l'apostasie d'Elisabeth et la conversion de Henri IV.

* Page 24

† *Histoire de France, du moyen âge et des temps modernes, classe de 2e, p. 351, 352.*

‡ *Histoire de France, du moyen âge et des temps modernes, classe de 2e, p. 361, 374.*

De la sincérité et des vertus d'Elisabeth, pas un doute ; mais d'Henri IV, c'est autre chose. Sa conversion, bien entendu, ne fut qu'hypocrisie et politique ; il n'avait pas discuté les dogmes ; " ce n'était pas affaire à lui ; mais il avait bien étudié les maux de la France *." Et quelques pages plus loin l'auteur égaye ses jeunes élèves par les plus inconvenantes et les plus sceptiques moqueries : " Le roi remplissait, *partout et minutieusement, les devoirs d'un bon catholique.* A la messe, il édifiait les fidèles ; au plus long sermon, il ne montrait pas d'ennui, et le jour de Pâques il touchait les écrouelles. *On n'eût pu trouver un roi plus orthodoxe* †

Quand au dix-huitième siècle, les jeunes rhétoriciens de M. Duruy devront croire que ce siècle, " à la fois sceptique et crédule, doux et terrible. . . *mit au monde la grande pensée* (personne avant lui ne l'avait eue !) *que la société, comme l'homme, doit s'améliorer sans cesse.*" Et après dix-huit siècles de Christianisme, après saint Vincent de Paul, M. Duruy vient leur dire : " Notre sollicitude pour toutes les misères n'est qu'un héritage que ce siècle nous a légué †

A continuer.

LE PÈRE GRATRY

À L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

J'allai, l'autre soir, à une première représentation, et j'étais bien fier. Etre, pendant quatre heures, partie essentielle du fameux *tout Paris*, cela vaut la peine qu'on y songe et que l'on s'en vante. Mais, hélas ! dès que je fus installé à ma place, je compris qu'il fallait en rabattre. Mes voisins

* *Histoire de France*, t. II, p. 166.—Elisabeth, outre que " la hautaine et violente réponse du Pontife" la pousse dans le schisme, ce schisme a trop profité à l'Angleterre pour ne pas l'en louer hautement. " Elisabeth mourut le 3 avril 1603. *Elle avait fait une chose qui contribua beaucoup à la grandeur de l'Angleterre, elle l'avait irrévocablement jetée dans les voies du protestantisme,* et l'avait mise à la tête des Etats réformés, en même temps, qu'elle lui avait ouverte la mer et montré le sceptre de l'Océan à saisir." (*Histoire de France pour la classe de 2e*, p. 379, 393.)

† *Histoire de France*, t. II, p. 171.

‡ *Histoire de France et des temps modernes, Rhétorique*, p. 422.

étaient bien plus avancés et bien plus *tout Paris* que moi ; ils avaient assisté à la répétition générale !

Pour eux, ce qui me semblait neuf était déjà vieux, ce qui me paraissait complet portait les traces d'une mutilation préventive.—Monsieur, me disait mon voisin de droite, il y avait là un trait fort piquant, mais la censure y a mis bon ordre.—Il y avait ici, reprenait mon voisin de gauche, une scène très hardie ; le directeur s'en est effrayé. . . ce troisième acte vous fait l'effet d'être un peu terne ? Il pétillait de jolis mots et d'amusantes malices ; on y a posé une sourdine. Bref, à en croire mes bavards, je n'avais plus que les restes de la délicate friandise dont ils s'étaient régales.

Je ne sais pourquoi ce frivole détail s'offrait obstinément à mon souvenir, pendant les préliminaires de la belle séance où nous allions entendre tour à tour le Père Gratry et M. Vitet. Est-il permis de comparer ce qui n'est pas comparable ? Rien ne ressemble moins à une comédie qu'une séance académique. Celle-là risque de tomber, si elle est trop sérieuse ; celle-ci perdrait de son prestige, si elle donnait la moindre envie de rire. L'une pour atteindre son but, doit nous peindre l'humanité en laid, en faire ressortir les travers et les vices, nous indigner ou nous divertir aux dépens de notre prochain. L'autre manquerait à ses attributions les plus chères, si elle ne nous montrait ses personnages tellement en beau, que nous ne pouvons nous consoler d'avoir perdu les morts qu'en contemplant les vivants. Mêmes différences dans les deux auditoires. Qui oserait chercher un rapport quelconque entre le public des premières représentations théâtrales, bruyant, brillant, toilettes tapageuses, épaules savamment découvertes,—et ces groupes d'une élégance discrète, ces clientes naturelles et légitimes de l'Académie, qui font la joie ou le désespoir de M. Pingard, suivant qu'elles sont exactes ou en retard, qu'ily a des places à leur prodiguer ou des excuses à leur offrir ? Ici tout est grave, doux, reposé, recueilli, pénétré des saines influences de la science et de la famille ; la couleur des chapeaux et la coupe des robes n'inspirent que des idées spiritualistes ; le faubourg Saint-Germain lui-même semble, ces jours-là, avoir passé par le quartier latin pour arriver à la docte coupole. Les regards nous parlent de l'Observatoire, les sourires nous viennent du Collège de France ; les bêtes, s'il y en avait, seraient déléguées par le Jardin des Plantes ; les fleurs seraient cueillies dans les plates-bandes du Luxembourg, si le Luxembourg existait encore.

Au théâtre, le savoir est l'opposé de l'innocence ; à l'Académie, il rentre dans ses droits, et n'est que le contraire de l'ignorance. Là nous subissons, tous les soirs, les réalités de la société actuelle ; ici, nous retrouvons, une ou deux fois par an, l'illusion de la société disparue.

Quant à croire à je ne sais quel trait de ressemblance qui consisterait

pour l'auteur,—je veux dire pour le récipiendaire,—à être obligé de s'atténuer avant de se faire entendre, à voir s'effeuiller sous les ciseaux d'une censure officieuse quelques-unes de ses inspirations les plus fraîches ou les plus vertes, je m'y refuse absolument. Je m'y refuse surtout, quand il s'agit du Père Gratry. On conçoit, à la rigueur, que, si un homme de parti, élu par une émeute ou une taquinerie d'immortels, se présentait au seuil de l'Institut son discours à la main, ses sages collègues auraient à y regarder de près pour s'assurer que son manuscrit ne sert pas d'enveloppe à un *revolver*. Mais le Père Gratry ! si on avait un reproche à lui adresser,—et Dieu m'en garde !—ce serait de ne pas tenir à la terre, de ne prendre des intérêts, des opinions, des nécessités de ce monde que tout juste ce qu'il en faut pour lester un voyage aérien et emporter vers le ciel une opération algébrique. On prétend que notre époque manque de figures originales ; c'est qu'on ne sait pas les chercher. L'originalité,—en prenant ce mot dans son meilleur sens,—tel est, avec bien d'autres mérites, un des traits caractéristiques du nouvel académicien. Voilà un prêtre, qui est un savant ; voilà un prêtre, un savant, qui est un homme d'imagination ; voilà un prêtre, un savant, un homme d'imagination, qui, au lieu de se borner aux soins habituels de son ministère, à des déductions scientifiques ou à la composition d'une œuvre d'art, emploie ses facultés si diverses à se mesurer avec les plus formidables problèmes du monde moderne. De la politique, lui ? Le souci de plaire ou de déplaire aux vieux partis qui se rajeunissent ou aux jeunes qui ont terriblement vieilli ! Allons donc ! De tous les débats qui nous passionnent depuis quarante ans, il ferait à peine une pincée de poussière qui tiendrait dans le creux de sa main ; et encore cette main la laisserait tomber en s'ouvrant pour nous bénir. Vous le voyez ou vous croyez le voir à vos côtés, et peu s'en faut que vous ne lui parliez, par habitude, de la prospérité des finances sous M. de Villèle, de tout ce que la Révolution de Juillet a coûté à notre chère France, descoups de marteau d'Osman le Superbe, des millions jetés à la rue de la Paix en attendant la guerre, des Titres de la dynastie napoléonienne, des torts de celui-ci, des griefs de celui-là, des périls présents, des malheurs à venir. Prenez garde ! Je ne suis pas sûr qu'il vous écoute, et il est homme à vous demander si Osman est Turc ou Français, si les sénatus-consultes datent de Caton l'Ancien ou si les plébiscites sont contemporains de Caius Gracchus ; ou plutôt il n'est plus là, ne le cherchez pas ; il s'est envolé sous l'aile de son ange gardien ; il va demander à un monde meilleur un mot qui explique et un secret qui guérisse les misères du nôtre. O pouvoir magique d'une belle âme, triplé par la science, l'imagination et la foi ! Il y a des cœurs que la science dessèche ; il y a des esprits que l'imagination égare ; il y a des fidèles qui se figurent avoir tout fait en se calfeutrant contre les courants d'air extérieur. Pour le P. Gratry, rien

de pareil ; savoir, croire, imaginer, faire servir ce qu'il sait, ce qu'il croit, ce qu'il imagine, au triomphe d'une grande idée d'apaisement universel, le voilà tout entier. En doutez-vous ? supposez-vous que, par contagion académique, je m'amuse à aligner des phrases, à glaner dans le champ où il ne reste plus rien à cueillir quand M. Vitet y a passé ? Laissez-moi vous donner l'avant-goût d'un nouvel ouvrage que le P. Gratry va publier, qui s'appellera la *Morale et la loi de l'Histoire*, et dont j'ai pu, grâce à une amicale entremise, lire les premiers chapitres.

Si l'on prend presque toujours le mot *socialiste* en mauvaise part, c'est que le socialisme intéresse trop souvent à son triomphe les mauvaises passions de l'homme, et que, dédaignant de chercher ses solutions dans une sphère supérieure à notre faible nature, il se remet du soin de les découvrir à tout ce qui rend le problème plus dangereux et plus insoluble. Mais le *socialiste*, c'est-à-dire celui qui veut ramener la société moderne à l'idéal évangélique : "Employez vos richesses à vous faire des amis... Faites l'aumône, et tout est pur en vous. . . . O homme, tu ne souffriras pas qu'il y ait sur le globe terrestre un seul mendiant et un seul indigent. . . J'ai eu faim, et vous m'avez nourri ; j'ai eu faim et vous ne m'avez pas nourri. . . . Vous mesurerez les choses de telle manière qu'il y ait entre eux et vous une sorte d'égalité. . . Les riches sont des aînés, dépositaires des trésors du père de famille, etc., etc." Celui qui explique la *Théologie* de l'aumône, le sens divin de ce mot qui signifie *pitié du cœur*, de ce mot que les dédains aristocratiques et les colères démocratiques peuvent si aisément rendre offensant, celui-là, si on le qualifie de *socialiste*, n'a pas à se récrier ; on ne l'accuse pas, on ne le flatte pas, on lui rend justice ; cette justice qu'il voudrait voir triompher de l'inégalité des conditions, de l'égoïsme des riches, de la haine des pauvres, de la guerre, de la rapine et de l'agiotage !

L'auteur de la *Morale et la Loi de l'Histoire* est donc un *socialiste* chrétien, et le second de ces deux mots corrige suffisamment l'autre. Vous le lirez comme je l'ai lu, avec une émotion profonde. Si j'ai bien compris ses premiers chapitres, voici son point de départ, et pardonnez-moi d'être un peu métaphysique. Songez-donc qu'une métaphysique qui arrive à sécher une larme, à cicatriser une plaie, à alléger une misère, est mille fois préférable aux plus beaux romans et aux plus beaux poèmes !

La science de l'homme, son génie, sa force, sont parvenus à dompter le monde matériel, à assouplir la matière, à la faire entrer dans un ensemble de découvertes et de progrès où, au lieu de combattre et de paralyser notre puissance, elle la décuple. C'est beaucoup. . . Non, ce n'est rien encore, tant que le problème de la misère n'est pas résolu, tant que les peuples se déchirent et s'entretuent, tant que nous voyons nos semblables, nos frères, souffrir, pâtir, mourir de détresse et de faim ; et ici on se

heurte à une statistique effrayante, à des chiffres impitoyables que je veux taire ; car ils assombriraient trop les douces et honnêtes joies d'une journée académique !

Il faut donc, dans la seconde phase,—celle dont notre siècle a l'initiative,—conquérir le monde moral, le ramener à la grande loi de liberté et de justice, le forcer de regagner par la charité, l'union, l'amour et la paix, tout ce qu'il a perdu par la discorde et la guerre. Mais ici se dresse un obstacle. La matière a pu être domptée parce qu'elle est passive, parce qu'elle obéit à des lois invariables ; comment régler le monde moral, où tout est variation, résistance, caprice, où la volonté de chacun peut à tous momens troubler l'harmonie de l'ensemble ? Le P. Gratry vous le dira dans des développements magnifiques ; l'unique moyen, c'est de remonter à l'Évangile ; c'est verser sur ces ombres hantées par nos vices et nos crimes la lumière divine. En dehors de la foi, il n'est pas une de ces questions qui ne doive produire encore des révolutions sans fin, des calamités sans nombre. Dégagées de leur terrestre alliage, réfugiées dans le sanctuaire, fécondées par l'esprit évangélique, on peut les aborder avec une pieuse hardiesse. Au lieu de les trancher dans le sang et les larmes, on les dénouera dans la joie, la miséricorde et la pax. . .

—Mais, va-t-on me dire, que nous racontez-vous là ? Il s'agit d'une séance de réception à l'Académie française, et vous nous parlez d'un livre qui n'a pas encore paru ! C'est que dans ce livre je trouve les mêmes idées que dans le discours du récipiendaire ; plus complètes, plus grandioses, plus originales et plus libres. C'est que j'ai en quelque sorte la primeur du livre, tandis que le discours est depuis deux jours dans toutes les mains. Oui, *tout Paris*,—non pas précisément celui dont je parlais tout à l'heure, mais le véritable,—sait que la séance a été des plus brillantes ; que, longtemps avant l'entrée des académiciens, la salle était comble, que rarement on vit pareil encombrement de tabourets et de strapontins ; que cet auditoire élégant et lettré a applaudi comme un seul homme en voyant paraître M. Berryer et M. Thiers, et que l'émotion générale a pris un caractère plus sympathique et plus tendre, lorsque, après ces deux athlètes de nos luttes parlementaires, on a vu s'avancer M. de Montalembert, pâle encore et portant les traces de ses longues souffrances, mais plein d'ardeur, de vie et de courage. On sait que M. de Barante a été dignement loué, que le discours du Père Gratry s'est parfaitement accordé avec le genre d'inspirations et les détails de physionomie que j'ai essayé d'esquisser ; que ce discours a obtenu un grand succès ; que M. Vitet nous a fait admirer une fois de plus cette perfection exquise dont il possède le secret et dont chacune de ses réponses nous offre le modèle ; qu'enfin—ceci entre nous—à force d'ingéniosité, de sagacité et d'éloquence, à force d'avoir lu, aimé, compris

deviné M. de Barante, les deux éminents orateurs sont arrivés à découvrir, dans quelques-uns de ses ouvrages, ce qu'il n'avait peut-être pas songé à y mettre.

Par malheur, il me reste un aveu à vous faire, sans lequel toute ma première page serait inintelligible ; là aussi, exactement comme au théâtre, j'ai eu pour voisin un indiscret. A l'entendre, le discours du P. Gratry ne serait pas arrivé intact jusqu'à nos oreilles attentives et charmées. Il y aurait eu des coupures ; des abat-jour auraient été posés sur quelques traits de lumière trop vifs pour des yeux fatigués par des savantes veilles ou éblouis par le soleil. Quelques mots trop nets, quelques vivacités de langage auraient provoqué dans le sein de la commission d'éloquents colères ; et comme le costume traditionnel de la vérité est de nature à effaroucher les vertus austères, c'est justement le plus vertueux des hommes, des académiciens et des sénateurs, qui a protesté, la rougeur au front, avec le plus de véhémence.

En ce moment même, le P. Gratry prononçait ces mots : " L'entreprise des Cent-Jours. " — *Entreprise ! Questa coda non è di questo gatto !* murmurai-je dans la langue de Machiavel, afin de ne pas me compromettre. Mon voisin comprit et reprit : — Il y avait ici *attentat* ; mais l'expression a paru attentatoire, et . . .

— Pardon ! dis-je à mon tour ; c'était, ce me semble, le mot propre, surtout pour répondre au sentiment du P. Gratry qui déteste la guerre et aime la liberté de toute la haine qu'il éprouve contre la Révolution. *Attentat* n'est nullement synonyme de *crime* dans l'acception vulgaire et hideuse de ce dernier mot. Voici la définition de mon dictionnaire : "*Attentat*, entreprise contre les lois ; atteinte grave portée aux droits ou privilèges d'une juridiction supérieure, à l'autorité du prince, de la loi ou du gouvernement." — C'est limpide. Or, il y avait, je pense, en mars 1815, non-seulement un marronnier, mais une loi, un gouvernement et un prince. L'homme de génie qui débarquait au golfe Juan, ne se proposait probablement pas de respecter cette loi, d'affermir ce gouvernement et de saluer ce prince. . . donc. . . —

— Je ne dis pas le contraire ; mais que voulez-vous ? quand on a écrit des préfaces pour des livres de piété, on est au-dessus du profane, et quand on est académicien, on connaît les dictionnaires comme si on les avait refaits. D'ailleurs, on est vertueux ou on ne l'est pas ; la vertu a été si souvent accusée d'être improductive et stérile, de nourrir son monde de croûtes de pain et de brouet noir ! Il est tout simple qu'elle cherche à se réhabiliter. . . *Sancta simplicitas !* L'excellent homme dont nous parlons est ombrageux ; il l'était déjà, il y a douze ans, mais d'une tout autre manière. Quand un candidat allait lui demander son suffrage, il lui faisait subir un interrogatoire " Etes-vous aussi libéral que moi ?

Hâissez-vous autant que moi ce que je déteste ?” Et le pauvre candidat s'humiliait devant ce modèle de stoïcisme chrétien. A présent, c'est une autre chanson sur un autre air. Lorsque des rues entières se démolissent, comment les consciences ne se démoliraient-elles pas ?

Pour charmer les ennuis de l'attente, j'avais apporté le nouveau volume de M. Ernest Renan : “ *Questions contemporaines* ”—je l'ouvris au hasard, et je lus les lignes suivantes :

“ Le Janséniste acariâtre, chagrin, disant son bréviaire, pouvait être fermé à bien des idées et hostile à plus d'un progrès légitime ; mais il était, du moins, pour les parties austères du travail de la pensée, un auxiliaire utile, et il rendait un immense service au développement sérieux de l'esprit en faisant digue à l'envahissement du monde par l'immoralité, le charlatanisme et la légèreté.”

Acariâtre ! une digue ! immoralité ! charlatanisme ! Légèreté ! Autant de sujets de réflexions mélancoliques. Tâchons de n'être ni immoraux, ni charlatans, ni légers, et songeons que nous n'avons pas le droit d'être acariâtres, puisque, n'étant pas janséistes, nous n'opposons aucune digue aux accommodements de conscience.

Puis je dis à mon voisin en lui montrant le récipiendaire qui venait d'achever, au milieu d'applaudissements unanimes, sa touchante péroraison, son éloquent appel à tous les bons sentiments qui peuvent nous régénérer et nous sauver :

— Monsieur, j'ignore quelles sont vos opinions, et il est probable que vous suspecteriez les miennes ; mais regardez ce doux et noble visage, entendez vibrer les échos de cette parole généreuse ; cherchez ensuite parmi les révolutionnaires de tous les rangs, de tous les âges, de toutes les sectes et de tous les styles ; je vous défie de trouver un meilleur citoyen que ce religieux, un plus sincère *libéral* que ce prêtre.

ARMAND DE PONTMARTIN.

Voici le début du discours du P. Gratry :

“ Messieurs,

“ Ce n'est pas mon humble personne, c'est le clergé de France, ce sont les souvenirs de la Sorbonne et de l'Oratoire que vous avez entendu honorer, en daignant m'appeler au fauteuil qu'occupait Massillon.

“ Voltaire, Messieurs, qui occupa le même fauteuil, se trouve ainsi dans vos annales entre deux prêtres de l'Oratoire, et son rire sur le genre humain est enfermé entre deux prières pour le monde, comme son siècle lui-même un jour sera dans notre histoire enfermé entre le grand dix-septième siècle et le siècle de foi lumineuse qui aimera Dieu et les hommes en esprit de vérité.

M. de Barante, Messieurs, est un homme de ce siècle à venir, où la haine sera moindre, où le mépris et le rire tomberont, où le mal de la division sera redouté comme la mort, où le crime de la guerre sera jugé et condamné, et où la liberté, jusqu'ici dévorée dans la lutte, sera enfin possible dans l'union.

L'homme de bien dont on a pu dire "qu'il était le symbole de la paix, et qu'il n'eût pu avoir un ennemi, l'eût-il voulu," a été parmi nous un de ces pacifiques auxquels le Sauveur dit : "Que votre lumière luisse devant les hommes, pour qu'ils glorifient votre père qui est au ciel."

C'est mon devoir, Messieurs, de remettre aujourd'hui sous vos yeux cette lumière, et de glorifier, si je puis, notre Père dans un de ses enfants, de telle sorte que nos âmes attristés par le spectacle de tant d'erreurs, de douleurs et d'humiliation, aient un instant la joie d'approuver Dieu, de trouver beau et bon ce qu'il a fait, ce qu'il donne et ce qu'il prépare."

Après avoir examiné ce que vaut M. de Barante comme juge et comme témoin, après avoir constaté que le propre de ses écrits est le discernement du vrai et que son but a été de servir la France et la justice, le P. Gratry a montré le grand drame de la Révolution commençant sous l'ancienne monarchie dès Louis XIV, s'avancant à travers le XVIIIe siècle et éclatant en 1789, pour être bientôt arrêté et précipité dans l'abîme sanglant de 1793. A côté de Louis XIV, ivre d'orgueil et se déclarant doué de lumières divines tandis qu'il conduit la France à sa perte, le P. Gratry avait fait entendre la douce parole de Fénelon, déplorant les vices du règne et indiquant le remède. De même, pour M. l'abbé Gratry, le XVIIIe siècle est double.

N'admettons jamais, dit-il, que la frivolité, le mensonge, le cynisme, le libertinage de l'esprit, le mépris de tout le passé de la France et de l'humanité, la haine du christianisme, constituent l'un des siècles de notre histoire. Ce n'est là que l'écume impure accumulée à la surface. Que cette écume et cette surface se nomment, si l'on veut, le siècle de Voltaire ; mais qu'on ne l'appelle pas un des siècles de ma patrie.

Le vrai dix-huitième siècle, le voici ; il commence avec le réveil de la France, dont l'âme se soulève contre l'intolérable tentative de rétablir dans le gouvernement des hommes, les abominations du pouvoir absolu.

Il est temps, disent nos pères dans leur impétueux langage, d'introduire la raison dans le gouvernement du monde. Il est temps de savoir s'il est bon de réduire tout l'Etat à un homme qui, avec ses flatteurs, ses gardes, et le reste, dévore tout pour sa gloire et sa joie. Il est temps de savoir si tous les hommes sont frères, ou si le genre humain se compose de deux castes, dont l'une pâtit et dont l'autre jouit. Si cela est, Dieu n'est pas Dieu, s'écriait déjà La Bruyère, et il faut déchirer l'Evangile.

L'Évangile, c'est Vincent de Paul, c'est Fénelon, c'est l'amour des hommes, c'est la fraternité, la paix et le bonheur du genre humain. Ayons un cœur, et que ce cœur soit enfin sensible à tout ce que souffre tout homme. Mettons un terme à l'antique oppression, à la guerre païenne, à l'absurde torture, à la cruauté des supplices. Que la justice ne soit plus une furie, mais une déesse protectrice des peuples. Qu'elle sache enfin rendre sacrés la vie des hommes, leur travail et leur pain.

Ainsi parle notre dix-huitième siècle, et il charge les lettres, les sciences, l'histoire, la chaire sacrée, le barreau, les salons, et même les libertins qui sont forcés de parler ainsi pour lui plaire, de propager ces vérités dans tous les rangs de la nation et dans l'Europe entière.

“ Et voici que l'Europe, peuples et rois, nous applaudit.”

De récipiendaire a indiqué ensuite ce qu'il y avait de légitime et d'équitable dans la révolution de 1789 et quel avait été son généreux but; il poursuit :

Mais ici, au lieu du dénouement que nos pères croient tenir, ici commence toute l'horreur du drame.

Or, c'est en ce temps que M. de Barante devint témoin direct du prodigieux et terrible spectacle. En 1792, c'est encore un enfant, il a dix ans; mais cet enfant est appelé à contempler de ses propres yeux, à méditer dans son propre cœur, le mystère de la révolution.

Que voit-il donc? il voit ce que peut comprendre un enfant, ce qu'il raconte dans ses touchants mémoires. Il voit son père emprisonné et menacé de mort. Et aux portes de la prison il entend chanter ces paroles :

Il faut du sang, il faut du sang!

Pourquoi faut-il du sang? et pourquoi le sang de mon père? Voilà le mystère que l'enfant a pu méditer à dix ans, et que l'homme pourra méditer toute sa vie.”

Avec quelle éloquente indignation, le P. Graty a flétri les horreurs révolutionnaires! Et quels enseignements élevés il a su en tirer! Une magnifique exhortation à la paix, à la concorde, à la douceur, à la foi dans le christianisme, cette grande force du monde moderne, termine ce discours, un des plus beaux, un des plus chrétiens assurément qui aient retenti sous les voûtes de l'Institut.”

REPONSE DE M. VITET AU REV. P. GRATRY.

Monsieur,

Permettez-moi de ne pas accepter les illusions de cette modestie qui vous est naturelle et qui convient si bien à votre saint ministère. L'Ac-

démie sans doute tient en sa haute estime les traditions, les souvenirs sous lesquels vous vous abritez ; mais croyez-moi, ce n'est ni le clergé de France, ni la Sorbonne, ni même l'Oratoire qu'elle entend honorer aujourd'hui ; c'est vous, monsieur, vous-même, votre talent, votre personne, et dans votre talent, j'ose dire, par-dessus tout peut-être, ce qu'il y a de plus personnel, ce qui vous est vraiment propre, ce qui n'appartient qu'à vous, votre style.

Nous sommes, quoi qu'on dise, exactement fidèles à notre institution, et le goût littéraire, le pur amour du grand art de bien dire, est ici notre passion première. Aussi, quand par hasard, au milieu de l'innombrable foule qui se mêle d'écrire, nous rencontrons un écrivain, un de ces rares esprits qui respectent la langue, moins par obéissance à des règles apprises, à des préceptes convenus, que par instinct, par vocation, par naturelle déférence ; qui se servent des mots sans se laisser mener par eux ; qui les domptent au besoin, les plient à leur usage, sans cependant leur imposer de trop violentes fantaisies, trouvant dans les données traditionnelles du langage une sorte de force acquise pour exprimer avec plus d'énergie et plus de transparence les moindres mouvements de l'âme et de la pensée ; quand la fortune, encore un coup, nous ménage une telle rencontre, c'en est assez pour nous séduire ; nous nous sentons comme attirés par ce seul charme du langage ; et si, sous l'agrément de cette forme limpide et colorée, correcte et originale, nous découvrons un noble cœur, une haute raison, l'esprit le plus sincère, le plus naïf, le plus amoureux du vrai, jugez combien l'attrait s'accroît ! la séduction devient complète : voilà, monsieur, le mot de votre énigme ; voilà pourquoi vous êtes parmi nous.

Et ce n'est pas la première fois que, par ce don d'écrire autrement que tout le monde, vous avez acquis nos suffrages. Souvenez-vous de ces deux volumes que vous présentiez à un de nos concours, voilà bientôt quinze ans, et qui sans autre appui que votre nom alors presque inconnu, au moins dans cette enceinte, étaient accueillis par nous avec tant de faveur et s'emparaient d'un de nos premiers prix. Le sujet tout métaphysique était pourtant comme étranger à notre compétence, et vos doctrines, en certains points, heurtaient de front, parmi vos juges, ceux qui semblaient le mieux en droit de vous juger. Heureusement ces philosophes étaient eux aussi, des lettrés, de délicats amis du véritable bon langage ; ils furent charmés comme nous ; le bon goût vint chez eux en aide à l'impartialité, et, des premiers, ils demandèrent que justice vous fût rendue.

Si je suivais mon penchant, je ne quitterais pas ces deux volumes, ces belles pages sur la *Connaissance de Dieu*, sans avoir essayé de dire ce qui donne un si grand attrait à l'expression de vos pensées, à la façon dont vous parlez philosophie ; combien sous votre plume cette langue de l'abstraction prend de vie, de chaleur, de souplesse, si bien qu'on vous

pardonne les mots techniques et barbares dont il faut bien que ça et là vous vous accommodiez pour vous conformer à l'usage, mais que par fois aussi vous rejetez avec bonheur, vous donnant le plaisir de n'user, dans des pages entières, que de mots compris par tout le monde. Voilà ce que j'aimerais à dire : seulement, si je m'arrêtais ainsi avec prédilection à ne jouer en vous que la forme, peut-être croiriez-vous que j'hésite à vous parler du fond. Loin de là : c'est à votre œuvre philosophique, à vos travaux, aux vérités éclaircies et défendues par vous, qu'il me tarde de rendre témoignage.

Mais d'abord, en deux mots, je voudrais suivre vos premiers pas ; montrer pourquoi vous êtes philosophe ; comment vous l'êtes devenu ; ce qu'il y a de hardi et de vraiment original dans la mission que vous vous êtes faite ; quelle position vous avez prise dans la science contemporaine.

Après des succès de collège d'un éclat peu commun, vous acheviez vos études sans que rien en vous fit prévoir le dessein de vous donner à Dieu. Ni les idées de vos parents, ni vos penchants personnels, ne vous portaient de ce côté. Votre vive imagination ne rêvait que la gloire mondaine, et tous les préjugés du faux libéralisme, si j'en crois vos propres souvenirs, avaient, sans résistance, pris possession de votre esprit. Mais vos jeunes triomphes vous laissaient une sauvegarde : l'amour du travail opiniâtre et la soif du savoir. Peu à peu, de vous-même, à force de lectures et de méditations précoces, vous commenciez à être inquiet, à ne plus croire imperturbablement que la vérité en ce monde eût pris naissance au dix-huitième siècle, et que l'abbé de Condillac, par qui vous juriez encore, fût l'inventeur de la philosophie. Vous vous sentiez comme égaré sans savoir où chercher votre route ; votre âme était en suspens ; lorsqu'un jour, quelques paroles échappées, en votre présence, à un jeune homme de votre âge, que vous supposiez en proie aux mêmes hésitations que vous, paroles toutes chrétiennes et d'un cœur résolu, vous jetèrent dans un étonnement et dans un trouble inexprimables. En un instant vos yeux s'ouvrirent ; votre âme était touchée ; vous tombâtes à genoux et promîtes à Dieu de lui consacrer votre vie.

Mais comment ? quel sacrifice alliez-vous lui offrir ? quel genre d'apostolat attendait-il de vous ? pour quels combats vous avait-il armé ?

C'est au secours de la raison, de la raison humaine, que vous étiez appelé. Fénelon ne l'a-t-il pas dit ? " Nous manquons encore plus sur la terre de raison que de religion." C'était déjà vrai de son temps, ce l'est bien plus du nôtre. Aujourd'hui, ce qui est en péril, en plus sérieux péril que la foi elle-même, n'est-ce pas la raison ? N'est-ce pas contre elle que tout conspire, que tous les pièges sont tendus ? On ne fait plus ouvertement la guerre aux dogmes, aux croyances, aux idées religieuses : on s'attaque à l'esprit, à l'instrument de la croyance ; à force de lui dire

qu'il n'y a ni vrai ni faux, ni bien ni mal, ni juste ni injuste, que oui et non signifient même chose, que le pour et le contre sont de même valeur on le familiarise avec l'absurde, on l'endort dans cette molle indifférence que l'erreur ne révolte plus, dans cette timidité paresseuse qui laisse passer sans mot dire les plus coupables extravagances. Que les adversaires de la foi continuent ainsi, pièce à pièce, à démolir les bases du sens commun, les éternels principes de la logique naturelle, n'auront-ils pas cause gagnée ? ne pourront-ils pas dire que bientôt sur la terre l'idée de Dieu s'effacera et que l'athéisme aura le dernier mot ? Quel est donc le grand service à rendre, le vrai moyen de secourir la foi ? n'est-ce pas avant tout de sauver la raison, d'en rétablir les droits, la légitime autorité ? n'est-ce pas de prendre corps à corps ceux qui l'égarerent et la corrompent, ceux-là surtout qui, s'armant de mystère et de métaphysique, sont d'autant plus à craindre qu'ils se font moins comprendre et semblent plus profonds ? Mais, pour faire aux sophistes une guerre profitable, il faut les suivre sur leur terrain, parler leur langue, posséder leurs secrets, connaître leur escrime. Malheur, à qui se commettrait avec nos Gorgias et nos Protagoras sans s'être fait d'abord l'élève de Socrate, sans être passé maître en philosophie ! Voilà ce que votre instinct vous avait révélé ; voilà comment, par zèle religieux, par dévouement à votre foi, en même temps que vous engagiez à Dieu votre vie, vous résolûtes, pour le servir, de devenir philosophe.

Et, comme il est dans votre nature de ne rien faire à demi, pour vous devenir philosophe, ce n'était pas professer à huis clos, dans quelque séminaire, sans bruit et sans contradicteurs ; c'était soutenir les doctrines qui vous sembleraient vraies au grand jour de la discussion publique, en regard des audacieux systèmes que la science moderne veut imposer au monde. Il fallait donc vous préparer ; et d'abord vous rendre plus familières deux langues dont vous n'aviez qu'un usage imparfait, le grec et l'allemand, ces deux clefs de la philosophie. Lire dans le texte Aristote et Platon, s'initier par soi-même, aux patientes recherches, aux subtiles témérités du génie germanique, c'était déjà beaucoup ; pour vous, ce n'était pas encore le nécessaire.

Les sciences vous troublaient : vous aviez vu "d'honnêtes gens s'enfoncer dans l'irréligion sous prétexte de mathématiques, de chimie ou d'anatomie" : se trompaient-ils ? entre la foi catholique et l'esprit d'analyse, entre les dogmes et les sciences, y a-t-il contradiction radicale, absolue ? Vous ne le pensiez pas ; vous étiez certain du contraire ; mais, pour le dire tout haut, avec autorité, ne vous manquait-il pas quelque chose ? A peine saviez-vous un peu d'arithmétique ; de sciences naturelles, et physiques, pas un mot. Dès lors quelle attitude alliez-vous prendre ? comment juger pertinemment si les savants ont droit d'être incrédules, sans

être savant vous même ? Et, d'un autre côté, comment devenir savant, j'entends savant véritable, non pas en apparence, à la surface ? Ce vernis de science qui fait passer un examen ne pouvait vous suffire. Pour obéir à vos scrupules vous n'aviez à choisir qu'entre ces deux partis : vous donner pour un temps tout entier aux sciences, être admis à l'école, la pépinière des vrais savants, l'École polytechnique, en suivre tous les cours, y faire un noviciat complet, en sortir honorablement, ou renoncer à la philosophie.

Quand cette alternative s'offrit à vous et vous arrêta court au milieu de votre plan d'études, vous aviez près de vingt ans : la question semblait donc tranchée. Si voisin de la limite d'âge, sans la moindre préparation, comment, en quelques mois, pouviez-vous suivre les deux séries d'études, préambule nécessaire de toute admission, et qui chacune en générale, exige au moins une année ? N'était-ce pas folie seulement d'y penser ? Vos parents, vos amis, vous détournaient avec prières d'en courir l'aventure. Ils oubliaient de quelle force est capable l'enthousiasme religieux. Vous étiez convaincu que, si Dieu le voulait, il saurait bien vous faire admettre : rien ne vous ébranla ; vous entrâtes dans la lice, et vous fûtes admis.

Ce n'était pas tout : après l'admission, le vrai prodige était la persévérance. Vous aviez fait, pour réussir, plus qu'un effort démesuré, un douloureux sacrifice. Il avait fallu rompre absolument avec les lettres, avec vos goûts, avec les joies de votre vie. Vos auteurs favoris, vos poètes, vos orateurs, et cette philosophie qui commençait à tant vous plaire, et la musique aussi, jusque-là votre assidue compagne, la musique, dont on sent que vous avez besoin, rien qu'à lire votre prose, tant elle est comme empreinte de rythme et de mélodie ; et ce premier amour du beau en toutes choses, cette flamme du talent qui s'éveille, ce soleil printanier dont vous sentiez la naissante chaleur, vous aviez bravement, pour vous plonger dans les mathématiques, abandonné, sacrifié tout cela. Prêt à franchir le seuil de cette école où vous aviez conquis le droit d'entrée, lorsqu'il fallut vous dire : " Je vais passer là deux ans, loin de tout ce que j'aime, à ne vivre que de problèmes et de figures géométriques, laissant mourir peut-être dans ce séjour de l'algèbre, l'étincelle que je crois sentir ! " Convenez-en, la force vous manqua, et vous faillîtes reculer ; mais cette ferme croyance, qui vous avait frayé la route, vous commanda de tenir bon. Après deux ans d'incroyables tristesses et de travaux persévérants, deux ans dont les amis de la bonne foi scientifique ne vous sauront jamais assez de gré, vous sortiez de l'école, admissible aux services publics, muni de ce savoir qui vous avait coûté si cher, vous sortiez, non pour être ingénieur, artilleur ou marin, mais pour rentrer dans la philosophie en sûreté de conscience.

Et vous n'étiez pas quitte de toutes vos épreuves ! Ce sacrifice de vos

plaisirs d'esprit, de vos projets d'étude, plus d'une fois encore vous dûtes l'accepter avec soumission et courage. On vous vit, par obéissance, vous enterrer vivant dans le plus humble couvent des Vosges; subir, dans un petit séminaire, l'énergante fatigue d'un professorat assidu, et bientôt après, le fardeau, la torture de diriger un collège à Paris. Vous auriez pu vous affranchir en acceptant à la Sorbonne une chaire, objet secret de votre ambition : l'esprit de sacrifice ne vous le permit pas, et pendant six années, vous tint à cette chaîne où languissait votre talent. Mais tant d'abnégation devait bientôt n'être plus nécessaire. Vous cherchiez un refuge, un asile de paix, de prière et d'étude, où le soin de votre âme se pût concilier sans effort avec l'honneur de votre esprit : ce rêve allait s'accomplir. Vous alliez voir renaître, sous les auspices et grâce au dévouement du plus modeste et du plus saint des hommes, cette communauté de prêtres séculiers, si justement célèbre au dernier siècle, moins encore par un antagonisme dont, Dieu merci, la trace est effacée, que par les plus durables et les plus vrais services rendus à la jeunesse. Ce beau nom d'*Oratoire* allait prendre une vie nouvelle, et vos travaux, désormais sans obstacles et sous la protection d'un fraternel concours, en allaient continuer et rajeunir l'éclat.

Votre début fut une lutte, non contre un homme, contre une idée. Rien de plus net, de plus démonstratif que vos lettres ou plutôt votre étude sur la *Sophistique contemporaine*. Elle met à néant ces nouveautés, ces prétendues réformes des lois de la raison, qui fatalement mènent à l'athéisme, et non pas à cet athéisme sans masque, sans réticence, se donnant pour ce qu'il est, d'autant moins dangereux qu'il est plus explicite; à cet autre athéisme, équivoque et subtile, qui s'ignore lui-même, et parce qu'il professe une logique à lui, et donne aux mots un autre sens que le commun des hommes, ose dire qu'il croit en Dieu. Étrange état d'esprit ! les athées de ce genre s'indignent de bonne foi et crient à la calomnie dès qu'on les nomme par leur nom.

En combattant ainsi, monsieur, vous vous teniez parole. Guerre aux sophistes, c'est bien la mission que, dès le premier jour, à votre entrée dans la vie religieuse, vous aviez juré d'accomplir. Mais ce n'est pas assez que de repousser l'erreur, il faut tenter aussi de remettre en lumière les conditions de la vérité. Tel fut votre dessein dans ce second ouvrage, le plus complet peut-être, le plus solide de vos titres philosophiques, ce traité de la *Connaissance de Dieu*, dont tout à l'heure nous disions quelques mots, et qu'une voix chère à cette compagnie, dans cette enceinte même, a jugé avec une autorité, et en des termes que je voudrais, pour votre honneur, y faire entendre une seconde fois. Ce livre, grave, érudit, je ne veux pas dire complet, vous me démentiriez, ce livre, comme tous vos écrits, est avant tout un hommage sincère aux légitimes droits

de la raison, au libre discernement de l'homme dans l'étude de la vérité. L'abbé de Lamennais, lorsqu'il était encore le champion de la foi, ne concevait d'autre remède à notre indifférence, d'autre moyen de nous faire croire en Dieu, que de nous forcer à douter de notre esprit, de nous en démontrer l'impuissance et de courber la raison sous un joug absolu ; au rebours de ce scepticisme étroit et anti-catholique, vous soutenez que l'intelligence humaine, telle que Dieu l'a créée et par la seule lumière qu'elle reçoit en naissant, est en état de percevoir et de démontrer l'existence d'une cause première intelligente et libre, et toutes les autres grandes vérités qu'on peut appeler les *preambules de la foi*. Est-ce à dire que par ses propres forces la raison puisse monter plus haut, s'élever jusqu'à Dieu lui-même, et supplanter la religion ? Vous ne lui permettez pas cet orgueil. Pour vous, la vraie philosophie est celle qui, dans le champ de l'invisible, s'arrête à un premier degré, qui lui est vraiment propre, sans se dissimuler qu'il en existe un autre ; et que les vérités où elle ne peut atteindre, les hommes peuvent les voir par une autre lumière que la sienne, par la lumière d'en haut. Cette lumière qui lui échappe, non-seulement elle l'admet, mais elle l'invoque, elle l'appelle, elle s'en autorise, sachant bien qu'à soi seule elle ne peut embrasser l'immensité des choses, pas plus le monde physiologique où elle ne descend pas, que le monde théologique où elle ne peut monter. A ses yeux, la faute est donc la même et le travers aussi grand, de vouloir, comme les rationalistes, séparer la raison de la lumière surnaturelle, que de l'isoler, comme les idéalistes, de la lumière terrestre et du témoignage des sens.

Cette philosophie, monsieur, prétendez-vous en être l'inventeur ? n'est-elle pas, au contraire, déjà vieille en ce monde ? N'est-ce pas celle dont saint Thomas d'Aquin est l'Aristote, et saint Augustin le Platon ? Préface humaine de l'Évangile, et pendant si longtemps la compagne obligée, l'auxiliaire de la foi catholique, marchant de conserve avec elle, lui préparant, lui gagnant les esprits, jusqu'au jour où, comme emportée par le flot des idées nouvelles, elle disparut de la scène du monde, s'abandonnant et s'effaçant, abdiquant tout pouvoir, toute ambition, toute lutte, pour s'enfermer dans le silence et dans la paix du cloître. C'est là, ainsi tombée, dans cet état d'oubli, que vous l'avez cherchée ; vous en avez sondé la valeur intrinsèque sans vous inquiéter des scories scolastiques que ce pur métal a pu produire ; vous l'avez comparée à toutes les philosophies antiques et modernes qui ont déjà régné ou qui aspirent à régner en ce monde, et, après l'examen le plus consciencieux, la conviction vous est venue que cette doctrine oubliée, ce spiritualisme chrétien enfoui ou méconnu, était peut-être de tous ces systèmes le plus large et le moins incomplet, le plus conforme au sens commun, le plus soucieux de la dignité et de la liberté humaines, le plus apte à tenir compte de tous les faits

moraux et intellectuels, si compliqués et si mystérieux dont l'esprit de l'homme est le théâtre. Et cette conviction, vous n'avez pas craint de la dire hautement, et vous avez, avec persévérance, reconstruit l'ancienne renommée, et redressé le piédestal de tous les grands esprits qui, de siècle en siècle, ont professé cette philosophie.

Est-ce là, monsieur, votre œuvre toute entière ? Ce travail de restauration vous a-t-il détourné de tentatives plus hardies et plus originales ? Non certes ; et même, on vous a cru, parfois, plus téméraire que vous ne le serez jamais, on vous a supposé tellement épris des vérités mathématiques que vous auriez cherché dans un certain calcul une démonstration nouvelle de l'existence de Dieu. Jamais assurément ce ne fut là votre pensée. Vous n'avez pas commis cette confusion presque irrévérencieuse entre des vérités d'ordre si différent. Vous avez seulement remarqué que ce procédé de notre esprit qui, d'un bond et sans degrés intermédiaires, nous conduit à des conséquences tellement supérieures aux prémisses qu'elles nous seraient inaccessibles si Dieu nous eût créés pour ne suivre jamais que la marche terre à terre du syllogisme ; que l'induction, pour appeler par son nom ce merveilleux procédé, chaque fois qu'on l'applique à la géométrie, et notamment à ce calcul infinitésimal qui depuis Leibnitz a pris force de loi, ne rencontre point d'incrédules, que les savants et tout le monde, à leur exemple, en acceptent comme absolument vraies les données les plus audacieuses ; que dès lors on est sans excuse de ne pas accorder la même confiance aux données de cette même induction, lorsqu'au lieu de l'infini géométrique c'est de l'infini vivant et créateur, c'est-à-dire de Dieu, qu'il s'agit. L'incontestable droit d'attribuer la même certitude aux résultats de deux opérations de notre esprit reconnues identiques, voilà ce qu'avec insistance vous avez démontré, empruntant aux mathématiques, non pas une preuve directe de l'existence de Dieu, mais la confirmation, par voie de similitude, des preuves qui de tout temps en ont été données. Et cette démonstration, vous l'avez rendue vôtre à force de la reproduire en mainte occasion, et plus particulièrement dans ce traité de *Logique* où votre verve courageuse aborde tous les sujets de controverse métaphysique qui se peuvent agiter aujourd'hui.

Je voudrais qu'il me fût possible de vous suivre dans ce dédale dont vous savez les secrets ; j'aimerais à parcourir aussi cet autre ouvrage encore plus attrayant, ce traité de la *Connaissance de l'âme*, où la poésie déborde et malgré vous se substitue parfois à la psychologie, mélange singulier d'exactitude scientifique et de pieuse extase !—Mais prenons garde, c'est encore de la métaphysique, et le plus bienveillant auditoire a besoin d'être ménagé.—Vous même, monsieur, vous semblez m'avertir de ne pas m'attacher trop à la partie abstraite de votre œuvre ; vous n'y êtes pas tout entier. Votre imagination se prête mal aux

rigueurs méthodiques de ces sortes d'études. Vous avez fait de la philosophie avec amour sans doute, plus encore par devoir, un peu comme autrefois vous faisiez des mathématiques. Votre dette payée, vous lui avez avec joie dit adieu. Il fallait à votre âme une plus vivante nourriture. Les fléaux qui enveloppent le monde, la vue des souffrances des hommes, et tant d'âmes percées de douleurs, tout cela, écriviez-vous il y a quinze ans, tout cela nous inquiète, nous sollicite continuellement le cœur au milieu de notre travail et semble nous dire : Que fais-tu ? Pourquoi es-tu prêtre ? Pourquoi ces subtiles recherches qui n'intéressent pas ceux qui souffrent, ni surtout ceux qui meurent ?

Voilà des paroles, monsieur, où vous êtes tout entier ! Elles sont le commentaire, le résumé de votre vie. Ce grand effort au profit de la raison, cette guerre à l'erreur si chaudement soutenue, quel en était le but ? Voulez-vous satisfaire un besoin d'amour-propre ou de curiosité ? Vous étiez tourmenté d'une ambition plus haute, du saint espoir d'éveiller dans les âmes le goût de la lumière divine. Votre but était tout pratique, tout religieux. Aussi, le jour venu, vous avez dit comme Malebranche : " Je ne veux plus m'occuper que de morale et de religion. " De là cette série d'ouvrages tendres et fraternels qui ont rempli la seconde phase de votre vie d'écrivain ; et ce beau commentaire sur l'Évangile selon saint Mathieu, et ces dialogues si simples et si profonds que vous avez intitulés *Philosophie du Credo*, et vos *Sources* où tant de jeunes âmes se sont saintement abreuvées, et surtout cet intime et délicieux portrait d'un jeune prêtre, d'un ami, mort dans sa fleur, et dont le nom, comme un symbole d'espérance moissonnée trop matin, est sans cesse invoqué même en dehors de la foi catholique et semble aujourd'hui presque un gage de concorde entre les chrétiens.

(A continuer.)

LE TIMES DE LONDRES.

Tandis que l'on va faire en France l'apprentissage d'un nouveau régime de la presse, j'ai cru qu'il serait opportun de profiter de mon séjour à Londres—où je suis allé préparer une vraie surprise aux abonnés du *Figaro*,—pour recueillir quelques détails sur la façon dont se fabrique le colosse des journaux, le *Times*.

Un bon Anglais se découvre dès qu'on prononce le nom de la respectable feuille. Souvent les Français en parlent légèrement. Le journal

britannique s'enveloppe de tant de mystère, qu'il est assez difficile d'en bien apprécier la valeur. La vérité sur le *Times*, la voici :

Il n'occupe ni un somptueux hôtel, ni une vaste usine, mais une modeste maison de briques qu'il faut aller chercher dans un dédale de ruelles, près de la gare de Ludgate-Hill. Sur une petite place appelée Printing-house square, en français : *carré de la maison où l'on imprime*, s'ouvre l'entrée d'honneur.

Deux colonnes dont on peut gratter le chapiteau avec l'ongle sans se hausser sur ses pointes, décorent la porte unique, ressemblant beaucoup à une porte d'armoire à linge. Pour compléter cet ensemble monumental, une plaque de marbre s'étend d'une colonne à l'autre, et on y lit solennellement ces mots : *The Times Office*. . .

Nous entrons. Un gentleman nous arrête et nous demande nos papiers. Tandis que mon guide parlementaire, mon œil exercé a saisi l'objet principal.

Une page de composition est là, sur un marbre. Elle est cintrée, grâce à ses filets à biseau.

On dirait une page de la *Patrie* !

— Jamais douche bien appliquée ne fit plus d'effet sur le cerveau d'un illuminé que l'aspect de cette page sur mon esprit avide de merveilles industrielles. Espérer le dernier mot du progrès, et ne trouver à Londres qu'une succursale de la rue du Groissant.

Les gens du monde ne comprendront pas grand chose à ce qui précède. Je l'explique d'un mot. Le système d'impression du *Times* qui est considéré comme ce qu'il y a de plus merveilleux en Angleterre, est pratiqué à Paris depuis plus de vingt ans.

Et chacun sait que la *Patrie* n'est pas le journal le mieux imprimé de France.

Le public n'est pas admis dans le sanctuaire où s'élabore la rédaction du *Times*. Les rédacteurs eux-mêmes n'y entrent pas. Le manuscrit de chacun d'eux est remis à l'un des trois rédacteurs en chef, non signé, mais accompagné d'un signe mystérieux.

Le caissier ouvre un compte à chacun de ces signes. Les trois rédacteurs en chef mettent seulement dans la confiance les trois propriétaires. Toute indiscretion non autorisée est punie du renvoi du rédacteur coupable.

Cela paraît d'abord tout simplement ridicule et bouffon. En y réfléchissant, on trouve dans ce mystère la raison principale de la puissance du journal.

Un article du *Times* est toujours, en somme, une œuvre soignée, bien écrite, satisfaisant un grand nombre de lecteurs. On y cherche la pensée d'un homme d'Etat. Grâce au secret bien gardé, les ministres

n'ont pas besoin de journalistes officieux. Ils font eux-mêmes leurs affaires, et le public s'en arrange.

Le correspondant du *Times*, à Paris, a vingt-cinq mille francs d'appointements et une grosse indemnité pour frais de bureau. Le rédacteur en chef littéraire, M. Oxenford, a cinquante mille francs de traitement. Il est en même temps auteur dramatique, connaît à fond ses confrères français, et démarque notre linge avec une extrême habileté.

Le directeur politique du *Times* est M. Green. Il doit avoir de quarante-cinq à cinquante ans. C'est un parfait gentleman, aussi accompli de manières que bien doué de cet esprit de divination qui permet à son journal de pressentir les événements du lendemain. Le *Times* défend toujours le ministère en exercice, jusqu'à la veille d'un changement.

Le troisième rédacteur en chef de la feuille anglaise est chargé des correspondances. Le *Times* a des agents dans le monde entier. Le moindre événement y est l'objet d'un article complet, bourré de renseignements et de raisonnements.

Le *Times* pousse même un peu loin la théorie de l'information. On y lut un jour :

Hier, a eu lieu une épouvantable catastrophe sur le chemin de fer. . . Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs qu'un de nos rédacteurs était dans le train. Il a eu le bras droit emporté, et c'est de la main gauche qu'il écrit pour nous le récit suivant.

Aussi, aucun journal n'est plus lu. Malgré son faible tirage, ce qu'il imprime est immédiatement connu de toute l'Angleterre.

Le *Times* paraît deux ou trois fois par jour, selon l'opportunité, mais il ne renouvelle son texte qu'une fois, et se contente, à chaque édition, de donner les faits de la dernière heure.

Son plus fort tirage depuis la guerre de Crimée, où il a parfois dépassé cent mille, est de cinquante mille pour les trois éditions additionnées. Généralement ces trois tirages réunis ne s'élèvent pas à plus de trente mille.

Chaque exemplaire a douze ou seize pages, format de nos grands journaux. Le texte est très compacte. Le caractère n'arrive à la netteté que grâce à sa maigreur. Il ne comporte ni pleins ni déliés. C'est propre, mais gris.

Le *Times* se rédige dans la journée, se compose de minuit à quatre heures du matin, et s'imprime de quatre à six en première édition.

Les ateliers de composition occupent le premier et le deuxième étages. Ils sont éclairés au gaz. Trois cents ouvriers compositeurs y travaillent le chapeau sur la tête. Ils gagnent, pour ces quatre heures

de travail, un salaire moyen de 2 livres 10 schellings par semaine, soit environ 63 francs.

Les metteurs en pages, chefs de brigade gagnent cent francs. Le travail de remaniement des éditions est fait par des ouvriers de jour, moins nombreux, qui attendent leur tour pour entrer dans les ateliers de nuit.

Quatre presses sont mises en mouvement. Elles impriment chacune quatre mille fois huit pages à l'heure.

Les feuilles imprimées, au sortir de la presse, sont portées dans une grande salle appelée *Publishing-Office*. Là, elles sont comptées et livrées aux vendeurs ou *news-men*. Ceux-ci paient comptant *trois pence* ou trente centimes l'exemplaire, moins une remise, et vont vendre dans la rue, ou porter à domicile, ou expédier en province et à l'étranger, car le *Times* ne reçoit pas d'abonnements.

Chaque matin, une queue de quarante ou cinquante voitures et une bande de quatre ou cinq cents colporteurs attendent dans les rues voisines l'ouverture des portes du *Publishing-Office*. Les premiers venus sont les premiers servis.

Sur les seize pages du *Times*, huit environ sont occupées par les annonces, dont le prix moyen est de 12 pence la ligne par édition, ce qui donne un produit de plus de dix mille francs par jour, ou de quatre millions par an. On ne fait aucune remise aux courtiers.

Un des propriétaires du *Times*, M. John Walters, donna en dot à sa fille le revenu brut d'une page de ce journal pendant un an. Cela produisit un total de 22,572 liv. sterl. 10 shellings, près de six cent mille francs.

Le *Times* n'envoie pas de numéro justificatif aux personnes qui font des annonces, mais chacun a le droit de venir au bureau, et de couper dans le journal, déposé sur un large pupitre, à droite, en entrant, l'annonce qui le concerne.

Là aussi on peut consulter la collection du *Times* depuis longues années. Feuilletant au hasard, j'y ai trouvé, dans l'un des volumes de 1858, un document des plus curieux, dont avant peu le *Figaro* publiera la traduction.

Assez curieux de mon naturel, j'examinai aussi un exemplaire du *Times* au point de vue des annonces, et je trouvai, dans le No 26,119, du vendredi 8 mai dernier, première page, deuxième colonne, les annonces suivantes, que je transcrivis littéralement :

—A. H. Ecrivez immédiatement au post-office.—Annie.

—B. Notre misère actuelle et notre séparation ne sont que l'heure sombre qui précède l'aurore d'un temps de paix et de bonheur. Espérez pour moi, ma chère femme. A vous pour toujours.

—A. J'ai été enchantée de la rencontre imprévue de dimanche, dans le parc. Une lettre envoyée à l'ancienne adresse me fera plaisir. Je désire vivement t'écrire et j'espère te rencontrer encore.

—Si le monsieur qui a pris des informations sur madame Russels chez son coiffeur, dans le Strand veut avoir la bonté d'y revenir, il aura de ses nouvelles.

—H. M. Herfeld vous remercie de vos sentiments. Une lettre vous attendra la semaine prochaine au bureau dont vous vous souvenez, dans Piccadilly. Ecrivez-moi directement, je vous prie. Tout ce que je demande, c'est de la confiance en mon honneur. A. R.

—Perdu un monsieur. Taille, 5 pieds 6 pouces, blond, habit bleu avec boutons d'or. Il a quitté la station de Victoria avec un sac de nuit en tapisserie. Une récompense honnête à qui donnera de ses nouvelles à M. Polaki, agent particulier de police, 13, Paddington Green.

Voyant ma surprise mon guide me dit :

—C'est toujours comme cela au printemps.

—Mais la morale? lui répondis-je.

—Oh! le *Times* se charge de la venger. Dès qu'une annonce n'a pas un sens bien précis, et qu'elle est du genre de celles que vous venez de traduire, on fait payer au client six pence de plus!

Avec douze sous donc, on peut faire du *Times* un *Mercur*e galant. Oh! shocking!

Le Figaro.

P E N S E E S .

L'homme ménage sa santé quand il en a peu, et sa fortune quand il en a beaucoup.

Les intérêts prennent le masque des opinions.

C'est parmi les honnêtes femmes que l'on trouve les enchanteresses, les autres ne sont que des sorcières.

L'innocence est la vertu avant qu'elle ait rien appris, et la vertu est l'innocence instruite.

A la guerre et souvent même ailleurs, l'audace est de la sagesse; l'épée préserve mieux des coups que la cuirasse.

Le soldat est esclave, mais il ne doit l'être qu'afin que son pays ne le soit pas.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

PREMIÈRE CONFÉRENCE : 1er MARS 1868.

Le R. P. Félix a pris pour thèse de ses conférences pendant la station du Carême : "le Progrès par la religion."

Nulle religion n'étant possible sans la foi en Dieu, le premier devoir de l'orateur chrétien moderne est de s'élever contre la doctrine funeste et menaçante de l'athéisme moderne. Cette plaie fatale est au cœur de la société et y fait chaque jour de déplorables ravages. L'athéisme est partout. Dans la philosophie, il prétend expliquer tout sans Dieu ; dans la physiologie, il affirme que la vie résulte de la fécondité nécessaire de la matière. En géologie, il explique tout par le travail des forces de la nature. En religion, il veut que l'humanité adore ses propres rêves et les illusions de sa propre imagination. En astronomie, il soutient que le système harmonieux des mondes est le jeu du hasard, comme une horloge sans horloger, un temple sans architecte. En médecine, il dissèque en ricanant contre.

Dans le chef-d'œuvre de Dieu, dans l'art, il est réaliste. Dans la science, il nie l'âme et le ciel. En politique, l'athéisme est socialiste, communiste, *démocratique-autoritaire*. Il veut le règne de la force élevée à la plus haute puissance. Oui, ce qu'il veut, c'est le droit du loup de dévorer l'agneau. Il a cessé de s'envelopper dans l'ombre ; il envahit tout, il nous défie et nous brave. *Sa tendance est essentiellement despotique. Il menace de tout asservir et de confisquer à son profit toutes les libertés. Régner, pour lui, veut dire opprimer.*

Au nom de la justice, il décréterait l'expropriation ; au nom de la liberté, l'incarcération ; au nom de la fraternité, l'extermination. Tel est le contenu du programme audacieux proclamé à Genève par ses organes. Leur génie de la paix n'y prophétisait que la guerre, et le monde frémit encore des rugissements de cette fraternité farouche. Heureusement, il existe contre l'athéisme trois arguments irrésistibles. Ces arguments se tirent de la nature de l'homme, de la force des choses et des faits historiques ; chaque homme porte en lui la passion du divin, *passion indéracinable*, et le besoin *inapaisable* de trouver Dieu. L'homme le cherche dans tout ce qu'il aime d'un amour profond, en y mettant une image de Dieu.

Celui qui aime à l'adoration met au front de la chose aimée un

rayon de la beauté divine. A cette passion subjective répond un objet réel, et c'est vouloir mutiler, décapiter l'humanité que de supprimer Dieu. La force des choses dépose contre l'athéisme un éclatant et irréfutable témoignage. C'est un fait incontestable que tout ce qui est religieux et appelle l'âme humaine en haut est dans l'humanité le vrai ressort du progrès, la religion seule élève l'âme et la porte aux grandes choses. Tout ce qui est irréligieux nous attire en bas, et réciproquement. L'on ne brise avec Dieu que parce qu'on le trouve trop lourd à porter, que pour satisfaire ses passions ou se défaire du remords. Les raisons qu'on allègue contre Dieu ne sont que les raisons des sens de la bête contre les instincts supérieurs et divins de la nature humaine.

Si nous consultons l'histoire, elle nous montrera partout la civilisation des peuples s'élevant et s'abaissant avec le niveau de leur religion. La Grèce n'a jamais jeté un plus vif éclat qu'à l'époque où elle était religieuse. A Rome, le culte et le respect de Dieu ont été le vrai fondement de la grandeur romaine. Partout, au contraire, l'athéisme a préparé la ruine et la décadence des nations. C'est à leur religion que les peuples chrétiens doivent leur supériorité incontestable, et, comme pour en donner une preuve éclatante, la Chine nous apparaît à l'autre extrémité du continent, la Chine rationaliste, irréligieuse, engourdie dans une perpétuelle enfance dont quatre mille ans ne l'ont pas fait sortir. Partout, au contraire, où le christianisme a posé son pied divin, il a fait surgir une civilisation brillante, humaine et féconde dont nous recueillons les fruits.

DEUXIÈME CONFÉRENCE: 8 MARS 1868.

DÉCADENCE PAR L'ATHÉISME.

Monseigneur,

“ En abordant la grande question du dix-neuvième siècle, la question du Progrès, nous avons posé tout d'abord deux points fondamentaux, le point de départ et le point d'arrivée. Tout progrès, en effet, s'appuie sur ces deux données : il part de quelque chose pour arriver à quelque chose. Tout progrès est un pas vers le but ; si vous ignorez le point de départ, et le point d'arrivée, comment savoir que vous avancez ? Inutile de dire que l'athéisme sur ces deux points est convaincu d'une impuissance absolue : il ignore le point de départ et le point d'arrivée.

N'importe ; malgré cette fin de non-recevoir qui l'arrête au seuil même du sujet, il n'en lève pas moins sur sa tête le drapeau du Progrès ; et si nous voulons l'en croire, tout progrès vient de lui et doit aboutir à lui. Nous l'adjurons de s'expliquer ; ces progrès, quels sont-ils ?

“ 1. Commençons par la base pour remonter jusqu'au sommet. Nous voici tout d'abord sur la terre ferme de l'ordre moral. Sans vertu, sans sainteté, sans un progrès moral proportionnel aux autres progrès, tout tourne à la barbarie. Ce fut, il vous en souvient, la thèse fondamentale, développée il y a douze ans. Appuyé sur le roc de cette vérité primordiale, nous sommons l'athéisme de répondre à cette première interpellation : Que faites-vous pour le progrès moral ? que faites-vous pour susciter des vertus, des dévouements, des sacrifices, des abnégations ? que faites-vous surtout pour créer les saints, les saints, c'est-à-dire les géants de la vertu ; les saints, ces véritables grands hommes de l'humanité ; les saints, élite généreuse, aristocratie magnaïme, seule capable de guider dans la voie du bien ces sociétés que gagne de proche en proche la gangrène de tous les vices et la lèpre de toutes les misères morales.

“ Vous ne pouvez passer sans répondre ici à l'humanité qui vous interroge, à la démocratie qui vous guette et menace de vous dévorer, vous et vos systèmes, si vous ne trouvez dans leur fond ce secret suprême, cette solution radicale aux problèmes qu'elle vous pose : créer des vertus et des saintetés, ouvrir larges et profondes les sources de la vie et de la grandeur morale. Car laissez-moi vous le redire, sans ce progrès fondamental qui élève les *hommes* à leur véritable hauteur, tout tombe à terre avec l'humanité elle-même, et tous les autres progrès réalisés par elle, deviennent des poisons qui la corrompent, ou des glaives qui la tuent.

“ Fils de l'athéisme, disciples de la destruction, puisque vous avez la prétention de l'édifier, vous aussi, ce chef-d'œuvre de progrès, dites, que mettez-vous à la base ? Comment posez-vous les fondements de ce monde moral qui doit appuyer et porter tout l'édifice ? *super quo bases consolidatæ sunt* ? Comment faites-vous pour créer ce pain substantiel et quotidien de l'humanité, la vertu, la sainteté surtout ? Je ne demande pas ce que valent, au point de vue où nous sommes, vos mérites personnels ? Dans cette balance où se pèsent les vertus de l'humanité, quel est le poids de vos vertus, je ne veux pas même le savoir. Vous êtes peut-être ce phénomène rare dans l'humanité, un athée honnête homme : que dis-je, un saint homme d'athée ; soit : quand l'athéisme aura, lui aussi, édifié sa religion, vous serez inscrits pour vos vertus au calendrier de ses saints.

“ L'athéisme supprimant Dieu, l'âme et la conscience, se retourne sur

la matière ; et là, tendant sur un même point et dans une même direction toutes les énergies de l'homme et tous les ressorts de sa force, il travaille à ouvrir dans l'ordre matériel des puits plus profonds, à arracher aux entrailles de notre globe des trésors toujours nouveaux, et à exprimer de la matière des jouissances toujours nouvelles. Là se heurte fatalement l'ambition de l'athéisme ; et, il y a quelques jours seulement, il le criait à l'Europe dans de publiques proclamations : *Notre but final, c'est la jouissance ; notre ciel, c'est la terre perfectionnée par notre travail ; et nous n'avons pas d'autre religion.*

“ Certes, si l'athéisme doit quelque part réaliser un progrès, c'est assurément dans ce domaine de l'ordre matériel. Accordons, sans le discuter, qu'un peuple sans religion, et une humanité sans Dieu, peut multiplier autant qu'une autre les télégraphes et les chemins de fer, les fusils et les canons de plus en plus perfectionnés ; qu'il peut mettre dans sa main, autant que le peuple le plus moral et le plus religieux, et des instruments pour dompter la matière et des engins pour tuer les hommes. Les peuples à genoux devant Dieu, et les plus foncièrement religieux, n'ont rien, il est vrai, sous ce rapport, à envier à ce monde nouveau rêvé par nos modernes athées. Mais enfin, accordons-leur, aussi grande que possible, la puissance de créer le progrès matériel. Au bout de ces miracles réalisés par le travail sans religion et le génie sans Dieu, qu'y at-t-il, pensez-vous ?

“ Vous que la religion, comme une seconde maternité, a tenus dans ses bras, sous ce foyer domestique qu'elle transformait en sanctuaire ; vous qui avez nommé Dieu, Jésus-Christ et la Vierge sur les genoux d'une mère ; vous qui puisiez dans ces noms éclos des lèvres maternelles une lumière qui éclairait, un parfum qui embaumait et des semences de vertu qui fécondaient votre âme d'enfant, oh ! non, vous ne pouvez même imaginer au foyer domestique ce spectacle trois fois attristant : un père athée, une mère athée, et, entre les deux, un enfant athée. . . Tous les noms retentissant sous ce toit, à l'oreille de cet enfant, excepté le vôtre, ô mon Dieu, et celui de votre divin Fils et de sa divine mère ; tous les spectacles venant se montrer aux regards de cet enfant, excepté ceux de votre maison et de vos fêtes ; tous les plaisirs et toutes les joies de la terre, venant de jour en jour et d'heure en heure remuer de leur souffle cette vie tendre et délicate, comme une fleur à sa première aurore ; oui, toutes, excepté ces saintes voluptés du ciel et ces joies sacrées du temple, qui devaient donner à cette âme à peine épanouie comme une révélation et un pressentiment du paradis ! . . .

“ O famille ! ô famille ! temple sacré que la religion rend et si suave et si beau ; source féconde et pure de nos meilleures joies et de nos plus

belles vertus, à quoi vous comparerais-je, alors que la religion s'est enfuie de vous et que l'athéisme est devenu votre hôte? temple obscur, sanctuaire ravagé, autel profané, tabernacle brisé, prison sombre et noire, où l'athéisme tient les âmes captives dans les ténèbres!

“ Et vous, enfant, chef-d'œuvre de Dieu créé pour refléter sur votre front d'ange la lumière de son visage; charmante créature faite tout exprès pour le nommer, pour le prier, pour l'aimer, pour le glorifier, pour le chanter, qu'allez-vous devenir, belle image de Dieu profanée par l'athéisme paternel et l'athéisme maternel? Messieurs, que pensez-vous que va devenir cet enfant, *quid putas puer iste erit?* que va devenir cette plante arrachée à sa naturelle atmosphère et soustraite violemment à sa première loi de croissance?

“ Ah! cet enfant par son âme, est une plante céleste; il lui faut l'air du ciel. Aussi loin des souffles de Dieu et de cet air du ciel, elle va se flétrir, se faner, se corrompre. Parlons sans figure: cet enfant ne sera pas élevé. Rien, à l'heure venue, ne saura dompter en lui ces instincts farouches dont la libre expansion fait l'homme barbare. Oui, un barbare, ô père! ô mère! qui ne croyez pas en Dieu, sachez-le bien, votre travail d'éducation ne fera pas autre chose. Et un jour, à la première opposition que votre autorité essayera de faire à la fantaisie, aux désirs ou au caprice du jeune nourrisson de l'athéisme, vous sentirez avec effroi se dresser contre cette autorité couverte de mépris la révolte d'un égoïsme et d'une indépendance, qui n'ont pas eu la religion pour frein et Dieu pour contre-poids.

“ Cet être tant de fois réchauffé au foyer de votre cœur, cet être qui n'a vécu que de vos tendresses, de vos affections et de vos sacrifices; cet être, bercé comme un petit Dieu dans les bras de cet amour que la nature laisse pour leurs enfants même au cœur des athées; cet être dont vous espérez des trésors de dévouement et des miracles de reconnaissance, un jour il se révélera comme la personnification de l'égoïsme et de l'ingratitude; aussi impie envers vous qu'impie envers Dieu, il vous apprendra, par vos douleurs et peut-être par ses crimes, ce que c'est que d'élever un athée!

“ Voilà le progrès dans la société domestique par l'éducation de l'athéisme: un égoïsme féroce, qui est le fond de la barbarie et le principe de l'état sauvage.

“ Ainsi, messieurs, vous le voyez l'athéisme ou la négation de toutes religions, c'est le progrès retourné et la civilisation renversée. Ces sectaires de l'athéisme, ces suprêmes dissidents, ces derniers des protestants, ces hérétiques du bon sens et de la raison, ces schismatiques de l'humanité religieuse et adoratrice, ils se vantaient de réaliser le progrès partout; et il se trouve qu'ils ne le réalisent nulle part, et que

leurs systèmes et leur philosophie ne portent dans leurs flancs qu'une décadence sans limite, et une barbarie sans remède. Ah! c'est que, comme nous le disions en commençant, la religion, c'est la sève, la moëlle, la substance, la vie de toute civilisation, et le ressort de tout progrès: c'est l'âme, l'âme vivante et vivifiante de toute humanité qui se développe, grandit et s'élève.

" O jeunesse catholique, c'est à vous, à vous surtout que j'adresse ces paroles : vous êtes la vie, l'espérance, la force ; levez-vous ! En attendant que je vous appelle à d'autres croisades, laissez-moi vous convier à cette grande croisade, la croisade de la religion, de la religion qui prosterne devant Dieu toute humanité adoratrice ; à vous, à vous surtout de la défendre contre la légion des modernes athées. Fils des croisés, ah ! courez sus à ces barbares : soyez non-seulement les soldats de l'idée chrétienne, les zouaves de la papauté menacée ; soyez les soldats de l'idée divine aussi ; soyez les zouaves de Dieu menacé par l'athéisme.

" Armez-vous, non du fer, mais de l'esprit, non du glaive, mais de la parole ; et frappez sur ces vandales nouveaux qui menacent toute civilisation, en menaçant toute religion. Portez, portez, dans ces grandes luttes de notre temps, une armure triple et une tout ensemble : la lumière, l'amour et la force. Tous, qui que nous soyons, à quelque symbole religieux que nous nous rattachions, oui, nous tous qui gardons au moins au sanctuaire de notre vie intime ce qui constitue l'essence de tout culte religieux, l'adoration, oh ! serrons nos rangs, pour arrêter par notre affirmation unanime, cette invasion, la plus barbare de toutes, qui marche au progrès de l'humanité par la déchéance de Dieu ; portons d'une main ferme ce drapeau qui doit flotter plus haut que tous les drapeaux, et demeurer planté sur toutes les ruines pour appeler toutes les restaurations ; et disons, en faisant écho à toutes les nobles voix de l'humanité, disons avec le grand et universel concile des âmes qui adorent : Anathème à qui ne croit pas en Dieu ; la barbarie par l'athéisme, le Progrès par la religion !"

TROISIÈME CONFÉRENCE : 15 MARS 1868

Le R. P. Félix avait établi, dans ses deux premières conférences, qu'il y a incompatibilité complète entre le progrès et l'athéisme, et qu'à la religion seule appartient de conduire sûrement l'humanité vers l'accomplissement de ses destinées glorieuses. Il lui restait à rechercher parmi les religions qui se partagent les adhésions des âmes humaines quelle est celle qui a le plus de droits à commander l'obéissance et le

respect du genre humain, à le guider dans les voies du progrès. Cette étude en suppose une autre préalable qui doit porter sur les marques de la vraie religion.

La première et la plus essentielle de ces marques est la vitalité. La vraie religion ne saurait être celle qui a besoin d'un pouvoir étranger pour la soutenir, et d'une force extérieure pour lui donner l'impulsion. Sa force doit être en elle; son mouvement doit être spontané, sa jeunesse doit être impérissable et sa fécondité doit être aussi intarissable que les sources des grands fleuves, alimentées par les neiges éternelles des montagnes.

Cette vitalité cependant ne saurait se maintenir et se perpétuer sans une forme sociale, sans un organisme qui soit à la religion ce que l'organisme humain est à la vie de l'homme. Quel doit être cet organisme? Evidemment, une hiérarchie, une habile et savante combinaison des forces vitales, une harmonie systématique établie entre elles, une direction centrale qui se fait sentir aux extrémités du système.

Il est évident que cet organisme ne saurait fonctionner, que cette harmonie si désirable du système religieux ne saurait exister sans une troisième condition : l'unité. Il faut une concentration des forces vives de la religion, une certaine centralisation des pouvoirs spirituels pour qu'ils puissent s'exercer avec efficacité. Jésus-Christ, en fondant son Eglise, a demandé pour elle cette unité à son père, en exprimant ce vœu ardent pour ses disciples *ut sint consummati in unum*.

Ce besoin d'unité religieuse n'a jamais été aussi vivement senti que de nos jours. Témoin les aspirations d'une fraction importante de l'Eglise anglicane, qui tend les bras vers Rome et réclame avec instance une association, une communauté d'action et de mouvements que l'hérésie et le schisme ont jusqu'ici rendues impossibles. Dans le domaine de la politique, le besoin d'unité s'est fait sentir avec la même vivacité et s'est exprimé de la manière la plus énergique. Naguère, nous avons entendu les peuples de l'Europe pousser un cri d'unité qui peut-être présage l'établissement prochain d'une confédération européenne de la grande république chrétienne. Cette aspiration peut être une chimère, mais c'est une chimère généreuse qui trahit un besoin réel.

Une religion qui réunirait les trois caractères indiqués plus haut ne saurait être vraie, si elle n'y joint le signe de la catholicité, si elle ne tend invinciblement à se déployer dans l'espace et dans la durée, à déborder toutes les frontières, si elle n'a la noble ambition d'envahir et de dominer toutes les âmes. Cette grande et universelle domination, les philosophes, les législateurs et surtout les conquérants l'ont rêvée, mais aucun d'eux ne l'a réalisée. Nous verrons plus tard qu'une seule

religion a conçu ce dessein sublime, et, dans une certaine mesure, a su l'exécuter.

Toutes ces marques ne sauraient garantir qu'une religion est vraie s'il lui manquait ce caractère qui met le sceau à tous les autres, la sainteté. Il faut qu'une religion crée des vertus, qu'elle rende les hommes purs, probes, vertueux, dans la plus haute acception du mot. Il faut qu'elle produise des saints. Toute religion qui échoue dans cette tâche, qui manque d'atteindre ce but, qui n'aboutit pas à la perfection morale, à la sainteté, n'a pas le droit de réclamer l'adhésion de nos intelligences et la soumission de notre volonté. Il reste à voir quelle religion au monde réunit tous les caractères indiqués plus haut, réalise la conception idéale développée par l'éloquent orateur.

(*A continuer.*)

LE HAUT ENSEIGNEMENT EN FRANCE.

Le haut enseignement est non-seulement anticatholique, non-seulement antichrétien, non-seulement antireligieux, il est formellement matérialiste et athée. Il l'est de plus en plus et avec intolérance. Les simples spiritualistes s'en plaignent comme les chrétiens; les simples savants, pour peu qu'ils ne soient pas atteints de cette manie d'antichristianisme qui tourmente la secte des professeurs officiels, réclament autant que la crainte de l'impopularité le permet contre cette conspiration antiscientifique non moins qu'antisociale. Dans les chaires qui se rattachent à l'étude de la médecine, il y a défense de croire en Dieu. Voilà le fait. On ne le conteste qu'en certaines occasions, on n'oppose que des dénégations dérisoires à l'abondance éclatante des preuves qui constatent la profondeur du mal.

Contre ce mal, aussi dangereux qu'absurde, mille réclamations s'élèvent du sein de la société trahie; un seul remède est invoqué: la liberté de l'enseignement supérieur. Que ce remède ne soit pas lui-même sans danger, ce n'est plus la question: nul autre n'est praticable, personne n'en propose un autre.

La pétition adressée au Sénat, et rapportée avant Pâques par M. Chaix-d'Est-Ange, qui s'est bien fait prier, n'invoque aucune pénalité ni aucune interdiction contre les auteurs ou répondants des doctrines qu'elle signale. Si elle avait pris cet inutile souci, pour notre part, nous l'aurions désavouée.

Plus ces doctrines sont folles, nous ne feignons pas de dire plus elles sont criminelles (c'est leur caractère à nos yeux), plus elles échappent à tout autre genre de répression que le combat. Il n'y a rien à faire autrement.

Un état de société où ces choses exorbitantes peuvent se produire avec tant d'aisance n'est plus régulier, les ressorts ordinaires ne fonctionnent plus, l'ordre légal a perdu sa force essentielle, sa vigueur morale; il n'exerce plus l'empire qui protège tous les droits en leur assignant à tous une limite, et c'est le droit de défense personnelle qu'il faut désormais décréter et organiser. Tous ceux qui tiennent encore pour l'idée de Dieu, sont dans la position du citoyen attaqué par des ennemis que la légalité générale protège plus que lui-même, et qui demande la permission de porter des armes.

Nous nous voyons exposés sans aucune défense au brigandage intellectuel le plus audacieux et le mieux organisé; nous sommes contraints d'en subir les coups, même de les affronter; à travers cette forêt des écoles, il nous faut envoyer nos enfants chercher les vrais titres de la vie civile et politique, les vrais instruments du travail, les diplômes, sans lesquelles il n'y a nulle possibilité de rien faire ni de rien être: dans cette situation, au nom de toutes les libertés, et particulièrement au nom de la liberté de la science et de la liberté de la conscience, également compromises, nous demandons les armes nécessaires pour que nos enfants ne se voient pas détroussés du titre de la vie chrétienne, qu'on prétend leur enlever s'ils veulent avoir les autres, et dont la puissance publique n'est plus en état de leur garantir la libre possession.

Exagérons-nous en quelque chose? A diverses reprises, et récemment encore, par ruse politique ou par honnête inconséquence, M. Duruy a voulu se donner le mérite de tenter une certaine répression. S'il peut y avoir quelque répression légale, c'est une question; mais, légale ou non, que cette répression doive avorter toujours, c'est le fait avéré. M. Duruy n'a pu rien obtenir; en conscience, nous croyons qu'il s'en doutait. Quoiqu'il en soit, nous lui demandons pour unique grâce de ne plus essayer. Toute répression, premièrement, serait sans vigueur; secondement, fut-elle poursuivie avec vigueur et sincérité, n'obtiendrait aucun bon résultat: ou elle n'atteindrait pas le but, ou elle le dépasserait, ce qui serait pire.

Nous ne voulons point mettre les doctrines dans les mains du pouvoir, ni qu'on nous fasse une religion gallicane à côté d'un athéisme ou d'un éclectisme gallican. Quand l'Etat récuse la vraie religion et la tient en dehors comme les autres, ce qu'il peut faire de plus sage et de meilleur pour tout le monde, c'est de trouver toutes les religions bonnes et de les laisser toutes libres, chacune chez soi, sans reprendre la belle conception de l'empereur Héliogabale, lequel voulait réunir tous les dieux dans le même temple sous son sacerdoce, et imposer à tous les cultes un cathéchisme commun.

Quand au matérialisme, il faut, en tant que doctrine religieuse, le laisser libre aussi. Grand Dieu ! qu'il parle, pourvu qu'on le puisse contredire, et surtout qu'on ne fournisse pas à ses docteurs le prétexte de se coller au visage un masque de persécution. Grâce à la débilité de l'esprit présent, ces adroits hypocrites cacheraient là-dessous leurs précieuses difformités, qui laissent encore quelque chance de victoire aux faibles restes du bon sens français.

Non, non, ni lois ni œuvres de police contre ces organisateurs de ténèbres ! Le seul jour de cette libre étude, la seule arme de cette liberté qu'ils prétendent aimer tant ! Avec la police, il se gourment en public, mais ils s'arrangent en particulier. Quel avantage y aurait-il pour la religion, pour la science, pour la civilisation, quand quelques étudiants seraient mis au violon et quelques cuistres à l'écart ? C'est au pied d'une chaire lumineuse qu'il faut amener les étudiants et les cuistres, l'ignorance ingénue et le faux savoir obstiné.

Contre l'hérésie des Albigeois, la victoire avait échoué ; les hérétiques étaient battus, et l'hérésie tenait bon. On vint au vrai moyen, l'Église le trouva et l'appliqua. Une université fut instituée à Toulouse ; on y établit une quantité de collèges avec des privilèges sans nombre, et ce fut fini.

Nous avons lu les articles des diverses feuilles révolutionnaires sur la pétition adressée au Sénat, et le faible rapport de M. Chaix-d'Est-Ange. Tout cela ne fait nul honneur à personne ; ni ce qui est sincère, ni ce qui ne l'est pas. On y voit partout une grande horreur ou une grande intelligence de la liberté.

Tout se résume dans la lettre véridique du vieil étudiant démagogue et matérialiste qui se plaint d'être bâillonné, mais qui demande avec des phrases terribles que les choses restent comme elles sont, et que l'on se garde bien de la liberté, parce qu'enfin les professeurs actuels sont parfaits et que la liberté donnerait la parole aux homœopathes et aux jésuites ! Après cet aveu, il est inutile d'en ramasser d'autres et plus inutile de discuter. D'un autre côté, on ne manquera pas d'alléguer ce formidable étudiant ; on le dressera sur la tribune, farouche, intraitable, labouré de blessures comme un Titan toujours vaincu, bien capable à lui seul de témoigner combien la liberté ferait surgir d'Attilas. Quel objet d'épouvante ! Et voilà d'un commun accord, la liberté renvoyée à une autre fois.

Ne nous laissons pas pourtant de l'invoquer, de n'invoquer qu'elle seule. C'est elle qu'ils craignent tous, que tous repoussent ou furieusement ou cauteusement. Par là ils démontrent l'efficacité des secours qu'elle nous donnerait, et sont eux-mêmes les garants de la sincérité avec laquelle nous la réclamons.—*L'Univers.*

LETTRE DE L'ÉVÊQUE DE NIMES.

A Monsieur le Rédacteur en chef de l'UNIVERS.

GÉNOLIAC, en visite pastorale, le 3 mai 1868.

Mon cher Monsieur Veillot.

Après le dernier discours de M. Duruy sont venus ceux de M. Jules Favre et de M. de Rémusat, prononcés à l'Académie. C'est pour les catholiques une douleur nouvelle succédant à une première douleur. Il me semble opportun qu'un Evêque le dise tout haut, et fasse voir l'effroyable chaos d'idées où l'on prétend jeter la France, aujourd'hui devenue incapable de s'en douter. J'espère ne pas arriver trop tard, puisque le bruit soulevé par cette séance déplorable n'est pas encore éteint.

Il y a quelques semaines c'était le P. Gratry qui prenait rang parmi les Quarante. On lui décernait le droit d'occuper un fauteuil, non-seulement pour récompenser son mérite littéraire, mais encore pour honorer ses œuvres philosophiques. Certes, nous croyons ne devoir partager ni toutes les considérations développées par l'éminent oratorien dans son discours de réception, ni toutes les espérances saluées dans l'avenir par l'ingénuité de sa foi au progrès de l'humanité.

Mais enfin, comme prêtre et comme religieux, il était là représentant la philosophie chrétienne, la philosophie soumise à la révélation; la philosophie placée sous la tutelle et le contrôle de l'Eglise; la philosophie enfin reconnaissant les oracles et l'autorité de Rome comme un bouclier protecteur ou comme un frein salutaire, bien loin de les maudire comme un joug abrutissant et comme une aveugle tyrannie. Tel est l'aspect sous lequel s'est présenté le nouveau récipiendaire; voilà ce qu'on a fait asseoir sur le siège académique en invitant sa soutane noire à tenir compagnie à la soutane violette de Mgr l'Evêque d'Orléans. En occupant ce trône d'honneur, il n'y a point installé une raison rebelle aux décisions du Saint-Siège, d'ardentes protestations contre les doctrines du *Syllabus*, mais au contraire une raison obéissant à ces enseignements infaillibles et tutélaires.

M. Jules Favre vient à son tour représenter dans la même enceinte des doctrines opposées. Il n'est pas, lui, le symbole de la philosophie soumise, mais celui de la philosophie séparée. Il proclame sans limites la liberté de la pensée comme celle de la conscience; il s'indigne des prétentions de l'autorité dogmatique à s'opposer à la raison; il blâme,

s'il ne maudit pas, les arrêts et les anathèmes lancés contre les soi-disant *libertés modernes*; en un mot, la présence et le discours de M. Favre sont la contre-partie à peu près radicale de la présence et du discours du P. Gratry.

Ainsi, à quelques jours de distance, voilà le pour et le contre introduits à l'Académie avec le même cérémonial et la même faveur. L'erreur et la vérité, les ténèbres et la lumière, le bien et le mal sont admis à s'y donner la main sur un pied totalement fraternel. Il est bien entendu qu'à la condition d'une certaine égalité de talent, la philosophie sacrée et la fausse philosophie peuvent obtenir au même degré le droit de cité dans ce grand aréopage du goût et du savoir. N'est-ce pas là donner à la France un exemple plein de scandales et de périls? Comment voulez-vous que les peuples fassent quelque différences entre le froment et l'ivraie, quand les Académiciens agissent comme si l'un valait l'autre, et qu'ils couronnent des mêmes lauriers le front des sages et la tête des sophistes?

Autre tort. Voilà des récipiendaires baptisés s'adressant à des académiciens la plupart baptisés comme eux. Il est question de philosophie dans les discours prononcés par les uns, écoutés et applaudis par les autres, et cette philosophie, on effecte de ne lui supposer dans le passé d'autre aïeul que la philosophie païenne. L'Église a suscité, pour l'honneur de l'esprit humain, une grande philosophie chrétienne; celle-ci l'emporte sur celle-là de mille coudées par l'exacritude et l'élévation de ses doctrines, la lumineuse fermeté de sa méthode, l'incomparable utilité de ses travaux, la gloire sans rivale des génies immortels qui la représentent. Mais on gardera sur elle un silence absolu, comme si l'on ne soupçonnait pas même qu'elle ait existé, Platon, Pythagore, voilà les autorités qu'on invoque et les ancêtres auxquels on se rattache. Mais saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas d'Aquin, allons donc! Qu'est-ce que la philosophie peut avoir de commun avec de pareils penseurs?

Voilà comment on traite l'histoire et l'équité dans la plus haute académie d'une nation composée de 36 millions de catholiques; voilà comment on rend hommage aux prodiges accomplis par l'Église pour arracher la raison de l'homme et le bon sens des peuples aux abîmes où les sages du polythéisme, sans en excepter Socrate et Platon, les avaient précipités!

Ces réticences sont tristes; mais ce qui l'est peut-être encore davantage, c'est de voir l'idée qu'on se fait, dans l'illustre Académie des Quarante, du génie et de la gloire philosophiques.

On attribue à M. Cousin l'honneur d'avoir inventé l'éclectisme, et l'on estime que c'est là toute une philosophie.

S'il est au contraire un fait certain, c'est que, dans tous les siècles, le droit de choisir et de glaner ce qu'il y a de bon dans les divers systèmes pour en faire son butin, fut considéré et pratiqué comme le privilège naturel, comme le patrimoine fondamental du philosophe. On le disait même avant Socrate et Platon.—Et d'ailleurs ce principe, si c'en est un, n'est pas plus la philosophie que la liberté acquise à l'abeille de pomper à son gré le suc des fleurs pour composer son miel, n'est le miel lui-même.

On affirme encore que M. Cousin eut le mérite de proclamer le *spiritualisme* en philosophie. Dans sa propre philosophie, c'est possible. Mais en *philosophie*, le spiritualisme l'avait singulièrement devancé. M. de Bonald était philosophe bien avant lui ; a-t-il été spiritualiste, oui ou non, lui qui définissait l'homme : *une intelligence servie par les organes* ? Royer-Collard a précédé M. Cousin ; et lui, a-t-il été matérialiste ? A cette époque déjà lointaine, l'*Université* n'était pas plus chrétienne qu'elle ne l'est aujourd'hui ; mais pourtant elle comptait un grand nombre de professeurs de philosophie, enseignant très haut le spiritualisme, sans que M. Cousin les eût inspirés. Et l'Eglise, dans toutes les écoles dont elle disposait alors, dans tous les catéchismes qu'elle faisait, dans tous les livres qu'elle publiait, représentait-elle l'homme comme une brute mieux organisée que les autres, ou comme un être doué d'une âme distincte de son corps, et formée à l'image et ressemblance de Dieu son créateur ?

Et cette doctrine, ne l'avait-elle pas professée, imposée, défendue, vengée dans tous les siècles où l'on s'était permis de la contredire ? Et les raisonnements qu'elle avait invoqués pour l'établir ou la justifier, les avait-elle empruntés à M. Cousin ? ou plutôt M. Cousin a-t-il exposé, sur cette question capitale, une seule preuve qu'elle n'eût fait valoir avec autant de force et plus d'autorité que lui ? Voilà où en était la France quand parut le chef de l'école éclectique : le spiritualisme était un dogme admis par la philosophie universelle ; et si M. Cousin l'a ramené quelque part, c'est tout au plus dans quelques petits groupes d'intelligences éprises encore des brutales théories de Cabanis et de Condillac.

La nouveauté de cette philosophie, les horizons inconnus qu'elle a révélés au monde, sont particulièrement indiqués par ses *conclusions suprêmes*. Et quelles sont ces *conclusions* ?

Il existe une âme qui atteste un Dieu. On pourrait bien contester ; mais admettons. Quelle découverte ! Combien cette double enquête justifie avec éclat le droit que l'école éclectique s'est donné si longtemps de mépriser la philosophie chrétienne ! Il est bien évident que ces deux vérités écrites à la première page du catéchisme, ont été complètement

ignorées de nos grands docteurs ! Qu'est-ce donc que ce dix-neuvième siècle, qu'est-ce que ce pays de France, qu'est-ce que cette Académie des Quarante, où l'on vient gravement féliciter, comme d'un mérite insigne, un philosophe soi-disant profond, un ancien professeur de la Sorbonne, un ancien ministre, un ancien membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, un orateur éloquent, un écrivain renommé, d'avoir dit qu'il *existe une âme, et que cette âme atteste Dieu ?* Ce sont là des choses que savent à l'âge de six ans tous les petits enfants du dernier de nos villages ; ce sont des vérités que les moindres élèves de nos séminaires, après huit jours passés en classe de philosophie, démontreraient scientifiquement, bien avant que M. Cousin ne fût venu rendre, ce service au monde.

Mais le mérite que le nouvel académicien glorifie comme le plus honorable pour le chef de l'éclectisme, c'est qu'il fut partisan, propagateur, apologiste de la *libre pensée*. En principe, je ne le conteste pas ; mais en fait, l'histoire ne permet pas de le penser. Pendant plusieurs années, sous une forme ou sous une autre, M. Cousin tint le gouvernail de l'enseignement philosophique en France, dans les établissements de l'État ; et tant que dura son pouvoir, il imposa despotiquement ses doctrines. Quiconque essayait de lui résister ou de le démentir, avait inévitablement à se repentir de cet acte d'indépendance. Membre d'une Faculté pendant près de dix-sept ans, j'ai mille fois entendu l'écho des plaintes provoquées par cette tyrannie, exercée au nom et pour la gloire de la *libre pensée*. Les panégyristes de M. Cousin touchent eux-mêmes de plus près qu'ils ne pensent à cette intolérance philosophique, tout en proclamant l'*indépendance de la pensée* et la suprématie imprescriptible et inviolable de la raison. Quand le parti représenté par M. Jules Favre a gouverné la France, a-t-il permis au pays de *penser librement ?*

Ne fallait-il pas admettre alors bon gré mal gré, comme une vérité certaine, incontestable, nécessaire, que la république telle qu'il la rêvait était la meilleure de toutes les formes sociales ? Et aujourd'hui encore, ne sent-on pas palpiter dans la parole de ses orateurs et dans les ouvrages de ses publicistes l'accent d'un dogmatisme hautain, dominateur, impitoyable, qui serait prêt encore à écraser l'esprit public sous le poids de ses théories, afin de constater son amour, son dévouement, sa passion pour l'*indépendance de la pensée* ? Sait-il surtout étendre à l'Église le droit de participer à cette *indépendance* dont il défend la légitimité avec tant de jalousie ? Lorsqu'elle promulgue certaines vérités ou certaines lois, lorsqu'elle condamne certaines opinions et flétrit certaines erreurs, lorsqu'elle exige pour ses arrêts le respect et l'adhésion de ses enfants, elle use comme elle l'entend de l'*indépendance de la pensée*.

Et quel droit avez-vous de lui en interdire l'usage? Cela ne vous plaît pas : mais qu'importe? Ou la pensée est libre pour elle, ou elle ne l'est pas : si elle ne l'est pas, pourquoi cette exclusion dont vous la frappez? Si elle l'est, laissez-la donc user de son *indépendance*, et subissez sans contestation les conséquences rigoureuses de vos propres doctrines. Mais non. Un jour cette profonde parole tomba des lèvres de Pie IX : *Le libéral est ordinairement oppresseur*. Rien n'est plus justifié par l'expérience ; le *demilibéralisme* est assez habituellement, chez les philosophes qui ne sont pas chrétiens, une demi-tyrannie ; et quand ils exaltent à outrance l'*indépendance de la pensée*, il est rare qu'en fait ils ne pratiquent pas la plus inexorable intolérance.

Au reste, que signifie cette pitoyable équivoque : *l'indépendance de la pensée*, à laquelle on veut rattacher la philosophie comme à sa vraie racine? C'est une doctrine dont l'ambiguïté porte en ses flancs la ruine de tout ce qu'il y a de sacré dans ce monde. Ruine de la philosophie avant tout, puisque, pour la *pensée indépendante*, il n'est plus de principes éternels ni de vérités immuables qui s'imposent à elle pour en être l'objet et le fondement. Ruine de la morale, puisque l'*indépendance de la conscience* suit forcément celle de la *pensée* ; il n'existe plus de règles obligatoires pour la vie, du moment où il n'y a plus de maximes évidentes et nécessaires pour l'esprit. Ruine des lois, puisque l'*indépendance* radicale de la *pensée* est toujours admise à croire et à dire, qu'elles ne sont qu'une injustice plus ou moins odieuse ou extravagante.

Ruine de la religion, qui empêche l'*Indépendance de la pensée* de se démontrer à elle-même et de prouver aux peuples que le seul culte digne de l'homme, est l'athéisme. Ruine de la société, avec l'*indépendance absolue de la pensée*, où seront le point d'appui du pouvoir, la raison des devoirs mutuels, le bien des individus, celui des différentes classes et celui des nations? Ruine enfin de la liberté sous toutes ses formes : ce tourbillon d'esprits indépendants, atomes désagrégés s'agitant dans l'espace, ne pourra subsister tel quel ; un aventurier plus ou moins heureux les saisira de sa main de fer, il les rapprochera violemment, et, pour les empêcher de se désunir désormais et de se montrer rebelle à ses caprices, il les liera par un ciment formé de leur sang et de leurs larmes.

Voilà pourtant à quel degré d'humiliante illusion nous sommes descendus : c'est de supposer que l'*indépendance de la pensée* sauvera le monde. On inscrit avec une crédulité confiante sur son drapeau : *Liberté philosophique* et *liberté politique*. On se figure avec ces deux grands mots pouvoir créer des nations *croyantes et libres*, c'est à-dire *puissantes*. Ni l'un ni l'autre, l'*indépendance de la pensée*, cette

effroyable contre-partie de la foi, au lieu de *nations croyantes*, n'enfantera jamais que des peuples sceptiques ou athées ; et les peuples athées, au lieu de devenir ou de rester *libres*, finissent toujours par devenir des peuples esclaves. Après avoir repoussé l'autorité de Dieu, il est juste qu'ils subissent la tyrannie de l'homme.

Notre situation, telle que nous l'a faite la *liberté de penser*, fut autrefois admirablement définie par l'abbé de La Mennais, avant la consommation de son apostasie. Laissez-moi vous citer ce passage, placé providentiellement sous ma main, dans l'humble presbytère où je trace les quelques lignes que je vous adresse. " La dépravation du cœur autrefois s'étendait rarement à l'intelligence. Les mots de *vice* et de *vertu* avaient un sens, et le même pour tous. Il existait un fond commun de vérités reconnues, de droits avoués, un ordre général que nul n'imaginait qu'on pût renverser. Lors même qu'on le violait partiellement, on en respectait l'ensemble. La guerre se faisait à l'extrême frontière ou dans l'ombre contre quelques individus isolés, et les tribunaux suffisaient pour défendre l'Etat et chacun de ses membres.

" Maintenant tous les liens sont brisés, l'homme est seul ; la foi sociale a disparu ; les esprits, abandonnés à eux mêmes, ne savent où se prendre : on les voit flotter au hasard dans mille directions contraires. De là un désordre universel, une effrayante instabilité d'opinions et d'institutions. Las de l'erreur et de la vérité, on rejette également l'une et l'autre. Il y a au fond des cœurs, avec un malaise effroyable, comme un immense dégoût de la vie et un insatiable besoin de destruction.

" On ne rêve rien moins que des révolutions totales dans chaque Etat et dans le monde, que l'entière abolition de tout ce qui est, sans s'occuper même d'y rien substituer. On veut une nouvelle religion, mais on ne sait quelle ; une nouvelle forme de société, mais on ne sait quelle ; une nouvelle législation et de nouvelles mœurs, mais on ne sait quelles ; déplorable symptôme de la perte de tout sens et de l'extinction de la raison sociale ! "

Heureuse la France, heureuse l'Europe si, comprenant la gravité menaçante de cet état où les ont conduites les funestes fascinations de la *libre pensée*, elles replacent de nouveau leur intelligence saintement captive sous l'autorité tutélaire de Jésus Christ ! En dehors de ses enseignements sacrés, il n'y a que des maîtres d'erreurs et des morts : ui seul a reçu, pour les transmettre aux nations, *les paroles de la vie éternelle*.

Agrérez une fois de plus, mon cher Monsieur, la meilleure assurance de mes sentiments les plus dévoués. HENRI, Ev. de Nîmes.

LES LUNDIS DE L'IMPÉRATRICE.

Les Lundis de l'Impératrice ont leurs fastes, si, comme les cérémonies de cour, ils n'ont point eu de Dangeau : mais ici, l'étiquette est grand maître des cérémonies, tandis que là c'est l'intimité qui préside au plaisir.

Les ambassades, et généralement deux premiers secrétaires, sont de fondation, si ce n'est de droit, invités à ces fêtes, ainsi que les ministres plénipotentiaires ; les légations, à moins qu'elles ne représentent la famille ou des alliances, n'y sont point conviées.

En dehors de ce cadre étranger, les ministres, maréchaux et amiraux français, aussi bien que les plus hauts dignitaires de l'Empire et la maison figurent sur la liste revue, corrigée, et — cette année au moins — considérablement augmentée, que vise l'Impératrice elle-même. Les capacités sont également admises — bien plus — recherchées, et le monde des arts et des lettres y est noblement représenté.

Aucune femme, aucun homme, à quelque classe qu'il appartienne, ne sera des mille à douze cents élus, s'il n'a été présenté dans l'année ou si non ne figure sur les listes de présentations antérieures. Aussi qu'on imagine le travail d'annotation, de confrontation et de révision dans les bureaux du grand chambellan chargé de tenir au net cette comptabilité des dignes plutôt que des dignitaires, ce grand livre des petites et grandes entrées à la Cour !

A dix heures, la cour des Tuileries est pleine d'équipages qui jettent les invités au seuil du pavillon de l'Horloge.

A droite se trouve l'escalier de cérémonie, où montent, les soirs de bals officiels et où descendent des visions resplendissantes et à peine entrevues par Jacob. Au bas, toutes les livrées, toutes les perruques à frimas, tous les gens de maison ; le long de l'escalier, jusqu'à la galerie, comme autant de cariatides casquées, deux rangs de cent-gardes, mousqueton au pied ; leurs cuirasses et les canons des chasse-pots scintillent sous le jeu des bougies et aveuglent ; on est tout petit entre ces lignes de centaures démontés, double rampe d'acier appuyée à la rampe de marbre.

Les lundis on prend à gauche et l'on gravit un petit escalier près des salons des aides de camp par lequel les jours ordinaires, accèdent aux salons les ambassadeurs et la maison. Au bas de cet escalier, assez étroit pour qu'une seule jupe... de front soit à l'aise, un mer-

veilleux groupe représentant un taureau des marais Pontins.—Des valets de pied et des huissiers garnissent les escaliers; on s'avance, comme on peut, baisant les tissus du tapis de haute lisse avec la soirie d'une traine ou les dentelles d'un manteau de cour sur lequel une bottine trop pressée se pose et découpe une étoile.

On donne sa carte à un huissier qui la remet au contrôleur, et l'on essaie de pénétrer.

Autrefois, on dansait dans un salon dépendant des petits appartements: cette année, vu le nombre des invitations lancées, c'est dans la salle des maréchaux qu'auront lieu les réunions, comme pour les grands bals, de sorte que, au lieu d'être installé de plein pied au fond d'un salon, l'orchestre de Strauss occupe les galeries hautes.

En Allemagne, une invitation à une fête contient mieux que l'énoncé de l'heure à laquelle on peut se présenter, elle précise l'instant où l'on doit être rendu dans les salons. C'est là-bas une consigne! Les hôtes des Tuileries ne dérogeant pas aux coutumes du sans-*façon* français, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice ne font leur entrée que lorsque les salons commencent à s'encombrer.

Jusque-là, chacun parcourt les champs de batailles et de victoires chorégraphiques, choisit une bonne place, renouvelle connaissance, souriant, gracieux, et... en nage! Car arrive vite un moment où la salle des Maréchaux est comble et où les têtes s'agitent sans que les corps fassent un mouvement, on dirait une houle immobilisée. Les nouveaux venus se heurtent alors contre deux huissiers puissants et colossaux qui supportent, impassibles, le choc.

Le salon des maréchaux est réellement un cadre fait pour les cérémonies officielles; mais comme ces peintures austères des portraits de nos aïeux, surmontant les marbres des vaillants capitaines, écrasent les fracs étriqués des solemnités ordinaires, et comme le paros de leurs bustes fait rougir les épaules nues et frisonnantes qui s'y appuient!

Le long des murs, des banquettes étagées en gradins, dont les derniers sont occupés *debout* par des curieuses.

Strauss est à son poste, raide et magistral, Strauss est un philosophe à force d'avoir assisté à de grands petits événements: de quels trésors il pourrait enrichir la chronique!

Leurs Majestés font leur entrée dans la salle des maréchaux!

A ce moment, l'Empereur et l'Impératrice, chacun de son côté, font cercle et les présentations ont lieu.

Un grand ton de cordialité affable, distingue ces serremments de main; l'Impératrice se montre toujours délicatement enjouée et heureuse: ses toilettes sont d'une simplicité à imiter.

La danse alors s'anime et ne s'interrompt qu'à l'heure du souper. On danse beaucoup.

Pendant ce temps, l'Empereur va de l'un à l'autre, intime et confidentiel avec les comtes de Goltz, prince de Metternich, baron Budberg, Cowley, chevalier Nigra, Djémil-Pacha, Mon, etc.

Mais que de sièges à faire pour manœuvrer parmi tous ces canapés, sofas, pouffs, chaises volantes, fauteuils, à travers lesquels je ne conseillerais pas même à mon cordial ennemi de s'engager, s'il n'est hardi tacticien et s'il n'a appris, comme le brillant colonel marquis de Gallifet sur les champs de bataille, à se faire jour entre des bataillons moins pressés, à coup sûr, que ceux-ci !

Dans deux salons, on fait le whist, salons des rhumatismes où s'échouent aussi parfois quelques mamans revenues enfin de la prétention de se croire les sœurs aînées de leurs filles.

Dans un autre salon — le sanctuaire ! dont les deux fenêtres brillent sur le jardin, l'Impératrice forme souvent un cercle où les Dumas fils, les Nigra, les Auber, la duchesse de Mouchy, la princesse de Metternich, quelques savants qui se font pardonner énormément de savoir par plus d'esprit, des femmes de cœur, des jeunes gens de tact, de vieilles faces militaires irradiées de la jeunesse du sourire, les élus en un mot parmi les élus, composent un cénacle dont le trois pour cent, le turf et les habitudes ultra régence de notre bourgeoisisme n'ont point encore dépossédé les divinités du vieil olympe payen, la grâce, la gaieté, le rire.

Nul lieu, d'ailleurs, ne favorise mieux l'épanouissement des flammes de l'esprit et des aménités de la causerie que ce petit salon dont tant d'invités font le siège et qui n'a que des habitués.

Rien de plus délicat dans sa nuance gris-opale que la tenture ; des fleurs exotiques, des bronzes, quelques marbres sur les consoles ; des tapisseries-rideaux fond gris à ramages ; divers objets dont la simplicité trahit en même temps le sens d'un goût exquis !

Parmi les causeurs délicats et originaux, le premier secrétaire de l'ambassade de Prusse a l'un des meilleurs rangs. Sa concision germanique n'exclut point la pointe de l'esprit osé et paradoxal. Le comte de Solms connaît Paris comme personne, et il a pour tous des aperçus singuliers ou charmants. Ne prouva-t-il pas, un soir (et avec quelle joyeuseté !) que Shakespeare était délicieux à savourer dans la langue... allemande ?

Souvent, très-souvent, un savant a trouvé là une chaire d'où ses doctrines ont fait leur chemin dans le monde : l'Impératrice dont l'esprit très exact quoique gracieux et primesautier se prête étonnamment aux combinaisons de l'*a* plus *b*, recherche l'entretien des membres de l'Institut, section des sciences !

A minuit, l'Empereur vient troubler ce Paraclet en annonçant que le souper a été bien gagné, et l'on passe dans la salle de Diane où l'on soupe debout, servi par des maîtres d'hôtel en habit bleu barbeau et les gens de la maison en habit marron ou grande livrée impériale.

C'est à la faveur du souper que Leurs Majestés rentrent dans leurs appartements.

Après quoi sonne l'heure des entraînements. C'est alors que M. le marquis de Caux règne !

Le cotillon prend une grande place dans la vie mondaine de certains hommes qui lui ont dû leur fortune politique.

Un conducteur de cotillon est rare comme un ténor. Mais quel homme est mieux en vue et plus en passe de succès ? B... disait plus sérieusement qu'il n'en avait l'air, que l'on remplace un ministre, mais que l'on ne trouve pas toujours qui mette sur la chaise d'un bon cotillonneur !! C'est si vrai, qu'on ne sait, en l'absence du marquis de Caux, qui dirigera ce soir le cotillon des petits lundis de l'Impératrice.

Trois grands cotillonneurs se sont partagé le sceptre de ce storm-galop moderne de nos bals : M. d'Apponyi, neveu de l'ambassadeur d'Autriche, M. le comte Hoyos, qui revient à Paris en qualité de conseiller d'ambassade et M. le marquis de Caux.

M. de Caux s'est retiré en pleine gloire !

—*Le Figaro*

OBSÈQUES D'ARTHUR GUILLEMIN.

Nos lecteurs n'ont pas oublié Arthur Guillemin, l'officier des zouaves pontificaux qui, à la tête de quatre-vingts hommes, dirigea l'attaque de Monte-Libretti, occupé par douze cents garibaldiens, et qui fut tué là, martyr en son cœur et deux fois victorieux. La pieuse entreprise de M. l'abbé Druon et les lettres éloquentes de notre correspondant nous ont un moment rendu sa figure pleine de grandeur et de simplicité, l'un des types accomplis du soldat de l'Eglise. La célébration de ses obsèques nous permet de le retenir encore un instant sur cette scène du monde où passent tant d'autres personnages, mais si peu de personnages semblables à lui. Nous en profitons, et nous ne craignons point de fatiguer l'attention de nos amis. Il y a des hommes, il y a des spectacles, en petit nombre maintenant plus que jamais, qui font passer comme un courant d'air salubre à travers les pesanteurs, les miasmes et

les étouffements de la vie publique. Dans cette cohue où la préséance est aux faquins et à leurs triomphes qui mènent la mort, il est bon de contempler parfois un héros ; il faut suivre le plus longtemps possible les rares funérailles d'où, suivant l'expression de l'Evêque de Poitiers, s'exhale une odeur de vie.

Il était vraiment un héros, il était vraiment cette grande chose, l'humble et pauvre enfant dont le corps, exhumé d'un champ de bataille sans importance, vient de remuer Rome, émue de tant d'autres funérailles glorieuses et touchantes. Il n'avait pas seulement ce bel éclat de la valeur militaire qui suffit presque à l'estime des hommes, parce qu'ils y supposent avec raison un fond d'autres vertus.

Son cœur, grand et ferme ailleurs qu'au péril matériel, savait continuellement vaincre dans le continuel combat de la vie. D'échelon en échelon, il avait gravi toutes les hauteurs du sacrifice ; il avait atteint ce faite où la mort, de quelque horreur qu'elle s'entoure, ne peut plus que montrer un visage céleste et que donner la palme qu'elle a mission d'apporter. Il avait acquis par un long labeur cette joie des forts que les fortunes humaines ne déconcertent plus.

Lorsqu'il est tombé, l'ennemi tenait encore ; il n'a pas vu s'ouvrir la porte où heurtait son sang. Mais de la victoire future et prochaine, il n'en a point douté, et sa victoire à lui, sa victoire immédiate, il l'a pleinement connue. Depuis huit années, il offrait tous les jours sa vie, et dans la fleur de sa jeunesse, la mort qu'il désirait lui était dès longtemps fiancée.

Il avait donné, à Castelfidardo, l'anneau et reçu le baiser des épousailles. Il ne craignait point que Jésus-Christ fût infidèle, et lui ne l'avait pas été. Que lui importait cette poussière où la mort le roulait au début de la lutte ! Il lança son acte de foi comme une dernière flèche, la flèche assurée, et il expira tranquille : le Christ entraînait en possession définitive de son âme, et son âme en possession définitive du Christ.

Oh ! les belles morts ! Oh ! les belles âmes radieuses de leur amour ! Oh ! les beaux témoins de la vérité, triomphants dès ce monde, où ils laissent une gloire vivante et féconde ! Par un jugement de Dieu, cet humble sacrifié, tombé le premier, a reçu le dernier les honneurs humains de la victoire.

Relevé et comme ressuscité de Castelfidardo pour mourir à Montelibretti, il a reparu afin de clore avec une suprême splendeur cette série de funérailles vivifiantes qui attestent l'admiration et la reconnaissance des cœurs catholiques.

La poussière l'a rendu, il a franchi les murailles au pied desquelles l'ennemi l'avait en vain renversé, il a été porté dans cette église délivrée

des envahisseurs, son cadavre y a trouvé libre l'autel pour la liberté duquel il est mort, il y a été salué d'une prière pleine de joie et d'espérance, il est rentré victorieux dans Rome; on le ramène dans son autre patrie, après qu'il a pris congé de son roi et de son père très-saint, dont il a pour sa part affermi la couronne.

Les lettres qui nous sont adressées de Rome à l'occasion des obsèques de Guillemain respirent toutes le même sentiment d'affection et de triomphe. L'église de Santa-Chiara, récemment bâtie par le séminaire français, est située dans le quartier que Guillemain avait presque toujours habité, et où chacun le connaissait, voisine de la modeste maison où il avait son logis et d'où il est parti pour aller mourir.

Cette église toute française était comme sa paroisse. Il y entendait souvent la messe, il y allait souvent prier. C'est là qu'il a reçu les honneurs de l'Église et de Rome tout entière. Le catafalque était entouré de trophées et couvert de fleurs; on y avait déposé la veste d'uniforme qu'il portait au combat; elle était tachée de son sang et percée d'un coup de baïonnette.

Mgr. de Mérode, aumônier du Saint-Père, ancien ministre des Armes, officiait, assisté de Mgr. Bastide, chanoine de Sainte-Marie-Majeure, l'un des tendres amis de Guillemain, et particulièrement cher à tous les Français. Le sous-diacre était un élève du séminaire, ancien zouave, qui fut sergent avec Guillemain. Le ministre des Armes, son état-major, tous les officiers des zouaves et un grand nombre d'officiers des autres corps étaient présents.

Dans l'assistance, on remarquait beaucoup de prêtres et de religieux, entre autres le R. P. Beckx, général des jésuites, et le R. P. Jandel, général des dominicains. La foule était immense, et les Romains n'y manquaient pas plus que les Français. Toute la soirée, elle s'est pressée autour du cercueil. On amenait les petits enfants, on faisait toucher au cercueil des médailles, des chapelets, des armes, on emportait une fleur des guirlandes funéraires.

Au milieu de cette foule recueillie, il arriva qu'un malheureux, un demi-fou sans doute, se répandit en injures, criant tout haut que les garibaldiens avaient bien fait de tuer cet officier de zouaves. Les zouaves le laissaient dire: il fut arraché de l'église par les hommes du peuple qui se trouvaient là, et les zouaves eurent quelque peine à le protéger. Nous avons ici quelques échos de cette fureur stupide; mais Dieu a donné la gloire, elle reste à qui Dieu l'a donnée.

Nous avons vu dernièrement Pie IX prendre par la main un enfant, l'emmener auprès de lui sur son trône, et ainsi accompagné, parler au monde, comme pour montrer le peu dont il a besoin, protégé de Celui qui a dit: *Sinite parvulos venire ad me*. L'innocence et la prière,

une enfant à côté de son trône, un enfant qui meurt pour le défendre, et les armées ennemies reculent.

Quelques martyrs obscurs gardent les remparts de Rome, c'est assez pour que Garibaldi et Victor-Emmanuel ne puissent entrer; et il importe peu que le monde entier s'en étonne, c'est ainsi. En vérité, comme dit M. Feyrnet, du *Temps*, qui s'amuse beaucoup de l'invention du corps de Guillemin, "le miracle coûte peu au temps où nous sommes!"

Il coûte peu, sans doute; mais il y faut néanmoins un prix que l'Italie n'y met pas et que les contributions du *Temps* ne lui fourniront pas.

AGNUS DEI.

Le dimanche 3 mai, jour de l'invention de la Très Sainte Croix, vers les cinq heures de l'après-midi, le Pape s'est rendu au monastère des religieux cisterciens attendant à la Basilique sessorienne ou de Sainte-Croix-en-Jérusalem que ces moines desservent, pour y accomplir la grande fonction des *Agnus Dei*.

On sait que les *Agnus Dei* sont des disques ou médaillons en cire blanche, sur lesquels est empreinte d'un côté l'image de l'Agneau de Dieu, avec la légende : *Ecce Agnus Dei qui tollis peccata mundi*, les armes et le nom du Pape qui les consacre, et de l'autre, l'image de la Très Sainte Vierge ou celle de quelque saint. On emploie pour les former la cire du oierge Pascal des diverses églises de Rome, de l'année précédente, à laquelle on en ajoute d'autre; autrefois même on y mêlait le saint Chrême. Au moyen âge, les sous-diacres et acolytes du palais pontifical étaient chargés de pétrir cette cire et de lui donner les empreintes sacrées; aujourd'hui ce privilège appartient aux religieux du monastère de Sainte-Croix.

La bénédiction des *Agnus Dei* est réservée au Pape, qui ne l'accomplit solennellement que la première année de son pontificat, et ensuite tous les sept ans. Mais quand il juge à propos pour les besoins des fidèles, il consacre des *Agnus Dei* sans solennité, comme cela s'est fait dimanche dernier. En 1858, Pie IX fit la bénédiction des *Agnus Dei* le 3 mai, jour de l'invention de la Très-Sainte-Croix; sept ans après, en 1865, il l'accomplit le dimanche de *Quasimodo*, dans le même monastère où elle a eu lieu cette année.

Nous ne décrirons pas cette grande fonction. On peut en voir les détails essentiels, ainsi que les admirables prières qui l'accompagnent, dans l'*Année liturgique* du T. R. P. Abbé de Solesme. Le savant Bénédictin nous apprend que la bénédiction des *Agnus Dei* remonte à une haute antiquité. On en rencontre des traces dans les monuments de la liturgie dès le septième siècle, et lorsque, en 1544, on fit à Rome l'ouverture du tombeau de l'impératrice Marie, femme d'Honorius et fille de Stillicon, morte avant le milieu du cinquième siècle, on y trouva un de ces *Agnus Dei*, semblable à ceux que le Pape bénit aujourd'hui. *

Sa Sainteté était assistée de Mgr. de Mérode, Archevêque de Mélitène, son aumônier, et Mgr. Marinelli, Evêque de Porphyre, son sacriste. Plusieurs Evêques et Prélats et un très grand nombre d'hommes et de dames assistaient à la cérémonie. Quand elle fut terminée, le Révérendissime Abbé, président général des moines cisterciens, remercia le Saint-Père de l'honneur qu'il a daigné faire au monastère de Sainte-Croix en le choisissant une seconde fois pour l'accomplissement de cette grande fonction. Le Père prieur lut ensuite une pièce relative à la circonstance.

Le Saint-Père daigna accepter l'hommage d'un certain nombre d'*Agnus Dei* que les moines avaient fait richement disposer pour lui être offerts. Toute cette famille religieuse et les personnes présentes furent admises au baisement du pied. Sa Sainteté leur adressa quelques paroles pleines d'onction et de piété et leur donna la bénédiction apostolique.

Avant de quitter le monastère, le Saint-Père se rendit à la chapelle où sont conservées les reliques insignes de la Passion, et, après les avoir vénérées, il en fit l'ostension du haut de la tribune qui donne dans la basilique. Puis il donna sa bénédiction apostolique à la foule des fidèles qui la remplissaient, comme il l'avait fait en semblable occasion et à pareil jour, en 1858.

Lorsque la voiture de Sa Sainteté traversa la plaine qui s'étend de la basilique Sessorienne à l'archibasilique de Latran, une foule immense s'y trouvait rassemblée pour saluer le Saint-Père, et elle l'accompagna longtemps de ses acclamations. Le peuple romain saisit toutes les occasions de témoigner au pontife-roi son dévouement et son amour.

A ces détails notre correspondant joint quelques notes sur les *Agnus Dei*.

“ Par leur signification, par la bénédiction du Souverain Pontife et la nature des rites employés dans leur consécration, les *Agnus Dei*, dit

* *Temps Pascal*, t. I, p. 293.

dom Guéranger, sont un des objets les plus vénérés de la piété catholique. De Rome, ils se répandent dans le monde entier, et bien souvent la foi de ceux qui les conservent avec respect a été récompensée par des prodiges. Sous le pontificat de saint Pie V, le Tibre se déborda d'une manière effrayante et menaçait d'inonder plusieurs quartiers de la ville; un *Agnus Dei* jeté sur les vagues les fit reculer aussitôt. Toute la ville demeura témoin de ce miracle, qui fut discuté plus tard dans le procès de la Béatification de ce grand Pape." *

En 1568, l'Adige ayant aussi débordé, on y jeta un *Agnus Dei* consacré par le même Pontife, et Vérone fut conservée.

En 1572, saint Pie V fit distribuer des *Agnus Dei* aux troupes qu'il envoyait à Lépante sauver la chrétienté.

Le 26 Septembre 1581, Sixte-Quint fit placer par l'Evêque de Ferentino un *Agnus Dei* dans la croix de bronze qui surmonte l'obélisque élevé par ses soins au milieu de la place de Saint-Pierre; et jamais ni cet obélisque, ni la Basilique, ni le Vatican, malgré leur hauteur, ne furent frappés de la foudre

En 1585, un *Agnus Dei* arrêta l'incendie de Messine.

En 1690, un immense incendie ayant éclaté dans la ville de Vienne, l'empereur Léopold donna un *Agnus Dei* consacré par Innocent XI; on le jeta au milieu des flammes, qui s'éteignirent immédiatement.

En 1691, après la mort d'Alexandre VIII, les Cardinaux étaient réunis en Conclave au Quirinal. Le feu prend au palais, dure six heures, brûle cinq chambres. On ne sait comment arrêter ses progrès. Un *Agnus Dei* consacré par Innocent XI est jeté au milieu des flammes, l'incendie cesse aussitôt; et les Cardinaux au lieu de fuir se mettent en prière pour rendre grâces à Dieu. On retrouva l'*Agnus Dei* intact; la cassette d'argent qui la conservait avait été fondue par le feu.

Sous ce titre : De la dévotion aux *Agnus Dei*, M. le chanoine Barbier de Montault a publié à Rome et à Paris, (chez Repos, rue Bonaparte), une brochure où nous prenons ce qui suit :

L'Eglise compte les *Agnus Dei* parmi les sacramentaux. Il importe donc de les tenir avec respect et vénération. On peut les toucher, les porter sur soi, surtout en voyage, ou les exposer dans sa maison qu'ils protègent, ainsi que les personnes qui l'habitent.

Les morceaux d'un *Agnus* brisé ont la même efficacité qu'un *Agnus* entier.

L'Eglise a attribué aux *Agnus* une double vertu qui correspond à nos besoins spirituels et corporels. Voici d'après les Papes Urbain V,

* *Temps Pascal*, t. I, p. 297.

Paul II, Jules III, Sixte V et Benoit XIV, les propriétés que le Souverain Pontife implore dans la Bénédiction et Consécration des *Agnus* pour ceux qui en font usage dévotement et y ont confiance.

Considérés selon les intentions du Souverain Pontife, les *Agnus* confèrent ou augmentent la grâce en nous, favorisent la piété, dissipent la tiédeur, mettent à l'abri du vice et disposent à la vertu.

Ils effacent les péchés véniels et purifient de la tache laissée par le péché après qu'il a été remis par le sacrement de pénitence.

Ils mettent en fuite les démons, délivrent de leur tentations et préservent de la ruine éternelle.

Ils gardent de la mort subite et imprévue.

Ils empêchent la frayeur qu'inspirent les fantômes, et calment les terreurs qu'occasionnent les mauvais esprits.

Ils munissent de la protection divine contre l'adversité, font éviter le péril et le malheur, donnent la prospérité.

Ils protègent dans les combats et procurent la victoire.

Ils délivrent du poison et des embûches que tend l'homme ennemi.

Ils sont d'excellents préservatifs contre les maladies et aussi un remède efficace.

Ils combattent l'épilepsie.

Ils empêchent les ravages de la peste, de l'épidémie et de la corruption de l'air.

Ils apaisent les vents, dissipent les ouragans, calment les tourbillons et éloignent les tempêtes.

Ils sauvent du naufrage.

Ils écartent l'orage et font échapper aux dangers de la foudre.

Ils chassent les nuées qui portent la grêle.

Ils éteignent l'incendie et en arrêtent les ravages.

Ils sont efficaces contre les pluies torrentielles, les débordements des fleuves et les inondations.

Enfin, les *Agnus* conservent la mère et l'enfant pendant tout le temps de la grossesse et les tirent du danger au moment de la délivrance, dont ils calment et abrègent les douleurs.

Tout ceci se trouve en substance dans les vers qu'Urbain V adressa à l'empereur Jean Paléologue :

Balsamus et munda cera cum chrismatis unda
 Conficiunt Agnum, quod munus do tibi magnum.
 Fulgura desursum depellit et omne malignum,
 Peccatum frangit oeu Christi sanguis et angit,
 Prægnans servatur, simul et partus liberatur,
 Munera fert dignis, virtutem destruit ignis,

Portatus munde de fluctibus eripit undæ,
 Morte repentina servat Satanæque ruina,
 Si quis honorat eum retinet super hoste trophæum
 Parsque minor tantum tota valet integra quantum.

Agnus Dei, miserere mei.

Qui crimina tollis, miserere nobis.

Parmi les martyrs trouvés dans les catacombes de Rome et exhumés par les soins du Vicariat, pour être exposés dans les églises à la vénération publique, il en est quelquefois qui n'ont pas de nom, et dont les ossements sont réduits en poussière. C'est cette même poussière, vraie relique, qui, précieusement recueillie, est ensuite mêlée à la cire, à laquelle elle donne une couleur jaunâtre et foncée, pour former ce qu'on appelle en conséquence, *Pâte de martyrs*.

LETTRE DE ROME.

Notre correspondant nous dit que Rome était encore sous l'impression de l'admirable discours prononcé par le Saint-Père le 5 mai, à l'occasion de la bénédiction des drapeaux offerts à l'armée pontificale par les dames de Barcelone et par les dames catholiques des Etats-Unis. Ce n'est pas sans raison que Pie IX a choisi ce jour pour cette cérémonie tout à la fois religieuse et militaire. C'était le jour de sa fête ; le jour consacré par l'Eglise à son patron le grand Pape saint Pie V, qui préserva la chrétienté du péril où elle était de devenir la proie de la barbarie musulmane. Les rapprochements entre la situation de l'Eglise à cette époque et la situation où elle se trouve aujourd'hui naissaient d'eux-mêmes.

Rome n'est-elle pas menacée par les révolutionnaires comme elle l'était alors par les Turcs, et leur dessein n'est-il pas, comme celui des musulmans vaincus à Lépante, de détruire la religion chrétienne ? Amis et ennemis de l'Eglise, tous ont la conscience que tel est le but qu'ils cherchent à atteindre. Dans toute l'Europe leurs organes le proclament sans cesse, et dans ses blasphèmes tant de fois répétés contre la Papauté, Garibaldi n'a fait qu'exprimer sous une forme grossière leur pensée commune. Aussi toute l'assistance réunie le 5 mai dans les jardins du Vatican, a-t-elle répondu par des acclamations d'une énergie

que rien ne peut rendre, aux paroles du Vicaire de Jésus-Christ affirmant sa ferme résolution de défendre toujours et partout l'Église et ses droits contre les nouveaux barbares. La voix de Pie IX pénétrait les âmes et les remplissait d'une indicible confiance : le bras de Dieu n'est pas raccourci ; il donna la victoire à saint Pie V contre Mahomet, il la donnera à Pie IX contre la Révolution.

A l'occasion du jour onomastique de Sa Sainteté, un savant Prélat, Mgr Aniviti, a publié dans une feuille romaine, la *Vergine*, l'article dont voici la traduction :

L'homme que la Providence élève à la dignité de Vicaire de Jésus-Christ, entre par là même dans une situation de puissance et de vie telle qu'il change même son nom. Et c'est à cet heureux usage que l'univers doit d'avoir salué dans Jean Mastai, Pie IX. Comme individu, on lui souhaite le 27 décembre, fête de saint Jean, son patron, cent de ces journées ; mais comme père de la chrétienté souhaitons-lui un heureux et triomphal 5 mai, jour consacré à S. Pie, cinquième Pape de ce nom.

Ce changement de nom chez des personnages d'une condition publique et élevée a été observé aux époques antérieures au christianisme et même aux plus reculées.

Ovide atteste que le premier roi de Rome, et son fondateur, d'abord appelé Romulus, s'appela ensuite Quirinus, mais *post consecrationem*, comme d'anciens auteurs le font remarquer * :

Proxima lux vacua est et tertia dicta Quirino
 Qui tenet hoc nomen Romulus ante fuit. . .
 Sive suum reginomen posuere Quirites,
 Sive quia Romanis junxerat ille cures †.

Les empereurs romains n'agirent pas de la sorte. Même dans leurs apothéoses ils conservaient leur propre nom ; seulement ils y ajoutaient une épithète tirée du faux dieu dont ils affectaient les grandeurs ‡.

En ce qui concerne les Pontifes, le premier qui changea de nom à cause de sa très-haute dignité fut le premier des Papes : Jésus-Christ lui-même changea son nom dès le jour où il le vit, et plus tard quand il l'investit de fait de sa mission divine §.

Le soin que prend le fondateur de l'Église de changer le nom de

* Lucens polym. I. II, diss. XLII.

† Ovid. *Fastor*, II, 475-80.

‡ Bulleng. *De imp. rom*,

§ *Saint Jean*, I. 42, *Saint Mathieu*, XVI, 18.

celui qui doit le remplacer, est un des arguments dogmatiques dont les théologiens se servent pour prouver la primauté de saint Pierre. Le Christ, en effet, parlant à Simon, change son nom et lui en impose un qui exprime par lui-même le mystère de Simon, fondement inébranlable sur lequel lui, le Christ, établit son Eglise indestructible.

Dieu modifia aussi le nom d'Abraham, pour rappeler qu'il était devenu le père de tous les croyants ; d'Abram il en fit Abraham : *Nec ultra vocabitur nomen tuum Abram, sed vocaberis Abraham, quia patrem multarum gentium constitui te* *.

Ce changement de nom que Dieu opéra, pour ainsi dire, par figure, en Abraham, et, avec une plus grande réalité dans les fils de Jonas, ne fut adopté communément par les successeurs de Pierre qu'après un laps de siècles considérable. Entre autres raisons de ne pas changer de nom dans les premiers siècles, il y avait celle-ci : on ne voulait donner lieu à aucune erreur, ni auprès des païens ni auprès des hérétiques, sur la personne du chef de l'Eglise, persécutée au dehors et travaillée au dedans. Mais lorsque le danger d'induire en erreur, d'exposer un autre au martyre ou de donner lieu à quelque tromperie de la part des hérésiarques eut cessé, l'occasion se présenta d'elle-même pour le Pontife de quitter son nom particulier pour en prendre un autre qui lui était dû, comme Pape et comme homme d'une importance nouvelle et universelle.

A l'époque de Charlemagne, la coutume s'était déjà introduite parmi les savants de changer de nom. Charles lui même, dans son Académie, avait pris celui de *David* ; son maître Alcuin, celui de *Flaccus* ; Adélard, celui d'*Augustin* ; Engelbert, celui d'*Homère*, ce qui donna naissance à la mode des humanistes du seizième siècle de prendre un nom mythologique ou historique, mode qui se conserva plus ou moins au dix-septième siècle et au dix-huitième siècle, et dont on trouve la sanction dans les statuts de l'Arcadie romaine et dans l'exemple de Gravina, changeant le nom de *Trapassi* en celui de *Métastase*.

Bien que l'imposition du nom pontifical remonte à peu près à l'époque de Charlemagne, elle ne provient pas des faits rapportés plus haut. Il est bon d'éclaircir ici avec Baronius et d'autres une erreur de quelques historiens. (*Baron.*, an. 844, § I, et *Sandini*, vit. pontif., t. I, p. 315.) Ces auteurs disent que le premier qui changea son nom fut Serge II, et qu'il le fit parce que son nom précédent était malséant. Or, il ne s'agit pas ici de Serge II, mais bien de Serge IV. Au reste, il est plus certain que ce fut Adrien III qui, le premier, changea son nom. Jean XII y fut induit par le respect qu'il avait pour le Saint-Siège, car il s'appelait Octavien, nom par trop profane. Jean XIV et

* Gen., XLII, 5.

Serge IV, qui s'appelaient Pierre, quittèrent ce nom en montant sur le trône, par vénération pour le premier des Papes.

La coutume se généralisa surtout lorsque survinrent des Papes étrangers, tels que Gerbert, Svidger, Pappou, Hildebrand, dont les noms eussent été trop âpres aux oreilles italiennes.

On trouve des noms plus communs dans tel ou tel siècle et exprimant en quelque sorte le caractère dominant des Papes de cette époque.

De même qu'au moyen âge on voit les Papes prendre de préférence des noms de Jean, de Benoît et de Grégoire; de même dans les temps modernes les Papes ont recherché le nom de Pie, qui exprime en même temps la mansuétude et la force. Pie VI meurt en exil, mais ne cède pas; Pie VII fait tomber l'empereur et survit à sa chute et à sa mort; Pie VIII, quoique âgé et infirme, foudroya le carbonarisme; Pie IX, qui ouvre une nouvelle époque de civilisation et d'élan chrétien, déjà vainqueur de la république et des usurpations, le sera encore des derniers efforts du désordre et de l'impiété.

Il n'est pas éloigné, le beau jour où, à un rayon de l'Immaculée Conception, les peuples détrompés connaîtront et avoueront, au pied du trône de Pie IX, l'iniquité de ceux qui le persécutent, et entre tous les Papes de notre siècle, le nom de Pie IX brillera d'une lumière d'autant plus grande, qu'aura été plus longue la guerre qu'on lui suscite et plus éclatante la victoire qu'il remportera.

MOSAÏQUE.

La musique militaire française doit le fifre aux Suisses, le tambour aux Italiens, la musette aux Piémontais, le hautbois aux Allemands; mais on s'est heureusement gardé d'imiter les Espagnols, qui allaient à l'assaut au son des violons. Le grand Condé seul en fit usage au siège de Lérída.—*Histoire des troupes étrangères au service de France.*

Avecques la vertu, toute façon de vivre est douce et aysée; au contraire, le vice rend les choses qui sembloient autrement grandes, honorables et magnifiques, fâcheuses et desplaisantes, quand il est meslé parmy.

PLUTARQUE.

Le travail est le gardien de l'innocence des femmes. Rien n'est vil dans l'intérieur de la maison pour une femme sage. La navette et l'aiguille occupent tous ses loisirs; elle se fait gloire soit de préparer le repas, soit de servir le malade.—*Maximes Chinoises.*

Tout le plaisir du jour est en leurs matinées.

La nuit est déjà proche à qui passe midi.

MALHERBE.